

Jeunes migrants espagnols:
De la crise immobilière en Espagne aux difficultés de logement à Lausanne

Aurore Crettenand

Sous la direction du Prof. Christophe Mager



REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie mon directeur de mémoire, M. Christophe Mager, pour sa disponibilité, ses précieuses pistes de réflexions et pour m'avoir accompagnée tout au long de ce travail.

Je remercie également tous les acteurs de ma recherche :

- les interlocuteurs de Lausanne et de Madrid qui ont, par leurs témoignages, enrichi le contenu de cette recherche,
- les représentants des services de la Ville (le Service Social Lausannois, le Sleepin, l'Unité Espace, la Soupe Populaire) qui m'ont fait part de précieuses informations,
- Les professionnels dans l'urbanisme et l'anthropologie qui, par leurs expériences sur le sujet du logement, ont ouvert mon champ de réflexions,
- Les responsables politiques du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol de Lausanne qui, par leur expérience auprès des migrants espagnols, m'ont donné beaucoup d'éléments concernant la communauté espagnole à Lausanne.

Je souhaite remercier les membres de l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation, les membres de Juventud Sin Futuro, les membres de Marea Granate et particulièrement Paola et Carlos pour leur regard critique, leur engagement et leur précieux travail.

Merci encore à mes amis présents pour les moments de détente, les personnes que j'ai rencontrées à Madrid pour leur accueil et toute la famille Schaer pour leur sympathie et leur soutien.

Et finalement, je remercie tout particulièrement mes parents, mon frère et ma soeur pour leur soutien tout au long de ma formation et sans qui mes études universitaires n'auraient pas été possibles.

RÉSUMÉ

Touchée par une crise immobilière et financière et contrainte à de sévères mesures d'austérité depuis 2008, l'Espagne traverse des années difficiles. Les conséquences sont lourdes pour le marché du travail et surtout pour la jeune génération dont environ 55% des jeunes entre 18 et 25 ans est au chômage. Face à cette situation, des milliers de jeunes espagnols partent à la recherche d'un emploi à l'étranger. Les conditions de vie dans les pays d'accueil se révèlent parfois difficiles notamment en ce qui concerne l'accès à un logement convenable. Une problématique d'autant plus préoccupante dans un contexte d'accueil comme celui de l'Arc lémanique. En effet, accusant une pénurie croissante de logement, l'agglomération lausannoise ne dispose que d'offres de loyer abordables limitées. La situation tendue du logement augmente les exigences du marché immobilier qui écartent les personnes les plus vulnérables dont font partie les jeunes migrants espagnols. Devant un tel déficit d'accès au logement et sans solutions immédiates, certains migrants ont recours à des solutions de logement précaires.

Combinée à des recherches documentaires, l'étude suit une démarche compréhensive s'appuyant sur des témoignages recueillis en Espagne auprès des personnes potentiellement candidates à l'exil et à Lausanne auprès des jeunes migrants espagnols en difficulté de logement. Les propos recueillis livrent des informations sur la situation in situ en Espagne, les conséquences de la crise sur la jeune génération, les motifs de départ des jeunes, les difficultés à trouver un logement et leurs trajectoires résidentielles à Lausanne. Ce travail consiste, d'une part, à connaître les enjeux migratoires et, d'autre part, à constater les conditions précaires en terme de logement. Sur ce dernier point, les recherches consistent également à relever les différentes solutions individuelles adoptées face à la pénurie pour déjouer le marché libre.

En tenant compte des résultats et des constats de l'étude, des réflexions sur le modèle de logement et de la politique de l'aide au logement sont établies et, de ces discussions, des propositions d'amélioration et des solutions citoyennes sont présentées.

Mots-clés: Migration espagnole; Exil économique; Migration juvénile; Crise du logement; Accès au logement; Vulnérabilité résidentielle; Trajectoire résidentielle; Logement d'urgence; Cohabitation.

ABSTRACT

Hit by a financial and housing crisis, Spain has been forced to take austerity measures since 2008. Since then, the country went through difficult years. Consequences have been considerable for the labor market. The younger generations have been affected above all ; 55% of the population between 18 and 25 are unemployed. This situation has led thousands of young people to leave the country, seeking for a job abroad. Life conditions in host countries sometimes happen to be harsh, particularly when trying to find a decent home. This issue is all the more preoccupying in a context such as the Lemanic Arc. Affordable rents are becoming scarce in the agglomeration of Lausanne, which suffers from an increasing housing shortage. This situation has impacted the property market in a way that exposed population, amongst which young Spanish migrants, are set aside. Some of them, unable to find another solution, are compelled to choose precarious accommodations. This study follows a comprehensive approach oriented towards testimonies gleaned from young Spanish people that are potential candidates for exile as well as from those who decided to come to Lausanne and that are now facing the housing crisis.

This work is also based on documentary researches that provide theoretical background allowing to somehow clarify these issues. The several testimonies reveal information about the situation in Spain, the consequences of the crisis on the younger generation, the reasons that lead young people to migrate, their difficulties for finding a home, as well as their residential trajectories in Lausanne. This study consists in two parts. On the one hand, it tries to determine the migration issues and on the other hand, to outline the precarious housing conditions. About this last point, studies tend as well to highlight the individual solutions devised by the Spanish migrants in order to face housing shortage, thus outsmarting free markets. By taking into account the results provided by this study, reflections are deducted from the housing economic model and the housing-aid policies. They enable us to grasp the issues under a new light, leading us eventually towards suggestions for improvement both on theoretical and civic levels.

Keywords: Spanish migration; Economic exile; Youth migration; Housing crisis; Access to housing; Residential vulnerability; Residential trajectories; Emergency housing; Cohabitation.

TABLE DES MATIÈRES

1 – INTRODUCTION	6
Problématique	8
Objectifs et questions de recherche	9
Méthodologie	11
Démarche compréhensive	11
Choix des terrains d'étude	13
2 – CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	17
La politique néolibérale du logement	18
L'urbanisme entrepreneurial	18
Le marché du logement, symbole de la crise	21
La crise immobilière, le cas de l'Espagne	22
Les mesures d'austérité et la précarité de l'emploi	23
La notion de migration	26
Définition et typologies	26
Les théories des choix individuels à la migration	27
L'évolution du phénomène dans le temps	29
3 – CADRE PRATIQUE	32
La nouvelle migration espagnole : de la crise à l'exil	33
Les conséquences de la crise sur la jeune génération	33
La migration espagnole relatée selon différents points de vue	36
Les jeunes migrants espagnols : qui sont-ils et que vivent-ils à l'extérieur ?	41
Les difficultés d'accessibilité au marché du logement lausannois : les stratégies résidentielles des jeunes migrants espagnols	46
La situation du marché du logement	47
Le droit et l'accès au logement	48
Les dispositifs d'aide à l'accès au logement	50
Quelle place pour le jeune migrant économique espagnol dans le marché du logement de l'agglomération lausannoise ?	53
Synthèse et retour sur les objectifs	62

4 – DISCUSSION DES RÉSULTATS ET PISTES D’ACTION	73
Le secteur d’aide au logement sous pression	74
Vers un développement de l’aide à la pierre plutôt qu’à la personne	74
Vers un renouvellement de l’offre (quantitative et qualitative) des infrastructures collectives d’urgence	76
Un modèle de logement « démodé »	77
Des initiatives citoyennes au niveau micro social proposant des solutions d’urgence en Espagne et à Lausanne	79
En Espagne : face aux problèmes d’expulsion et de logements vides, les citoyens agissent pour récupérer leur habitat	80
À Lausanne : un projet d’habitat minimal original comme dispositif d’urgence pour lutter contre la pénurie de logement	81
5 – CONCLUSION	84
6 – BIBLIOGRAPHIE	88

1 – INTRODUCTION

Dans l'agglomération lausannoise, pour la première fois depuis plusieurs années, en 2012, la proportion d'Espagnols a de nouveau commencé à croître. Il suffit de prendre les transports publics lausannois pour discerner des conversations en espagnol et s'apercevoir de la présence de nombreuses personnes hispaniques en ville. Les gérants espagnols du café AIPES de la Rue de la Tour attestent d'un renouveau de sa clientèle, notamment des groupes de jeunes qui se réunissent le jeudi soir. Des signes perceptibles qui se manifestent également sur internet comme des blogs et des pages web dédiés aux Espagnols à Lausanne publiant des informations et des recommandations pour vivre, travailler et se loger dans l'agglomération ou des groupes Facebook qui rassemblent les « Españoles en Suiza », « Españoles en Lausanne » ou « Catalans a Lausana ». Ces regroupements informels mettant en contact les internautes afin de s'entraider ou se rassembler pour des activités entre expatriés. Ces tendances attestent d'une part de l'accroissement de la population hispanique dans la capitale vaudoise et d'autre part témoignent du besoin de solidarité entre ces personnes récemment immigrées pour la plupart. Dès lors, on peut se demander d'où vient cette demande croissante et quels sont les profils de ces immigrés ?

La réponse est bien entendue liée avec la crise immobilière et économique qui sévit le pays depuis 2008 et qui provoque de lourdes conséquences sur le marché du logement et de l'emploi. Huit ans plus tard, les effets se font encore ressentir. Début 2015, le taux de chômage était proche de 24 % dont près de 55% de chômage chez les jeunes entre 18 et 25 ans selon les chiffres de l'Institut national de la statistique espagnole (INE)¹. Alors que le Parti Populaire au gouvernement assure un redressement de l'économie du pays, le nombre d'Espagnols qui quitte le pays pour trouver du travail à l'étranger est chaque année en augmentation. Par conséquent, avec un solde migratoire négatif depuis 2009, l'Espagne redevient un pays d'émigration². En raison du manque de perspective et généralement avec un diplôme en poche, la majorité des jeunes choisissent de partir dans d'autres pays d'Europe où les opportunités d'embauche sont plus élevées. « *L'une des raisons principales pour laquelle les espagnols viennent en Suisse est que le taux de chômage est bas.* », nous confie Diego lors d'un entretien. L'« eldorado suizo » ne se rapproche pas toujours du succès social et professionnel tant espéré, il est dans certains cas plutôt synonyme de « déqualification », logement précaire et difficulté d'adaptation sociale.

À Lausanne, la capacité à se loger est une préoccupation primaire pour les personnes qui migrent et cela se révèle être difficile les premiers temps. La crise du logement dans l'Arc lémanique et les exigeants critères d'obtention d'un contrat de location qui demandent d'être solvable et qui dépend du type de permis d'établissement sont de longues épreuves pour un étranger avant de trouver un logement. Par conséquent, il convient de se demander comment le tissu urbain lausannois est à même de répondre à leurs besoins en terme d'intégration socio-professionnelle, pour laquelle l'habitat joue un rôle important ?

L'étude qui fait l'objet de ce mémoire, dans le cadre d'un Master en Etudes Urbaines, tentera de répondre à cette question en se focalisant sur la population espagnole âgée entre 21 et 31 ans ayant entrepris une migration économique vers l'agglomération lausannoise.

1. *La tasa de paro juvenil vuelve a subir y rebasa el 55% en el primer trimestre* (2014, le 29 avril). El País [Page Web] Disponible sous : http://economia.elpais.com/economia/2014/04/29/actualidad/1398759621_351095.html (consulté le 04.01.2015)

2. OCDE (2015), « Espagne », dans *Perspectives des migrations internationales 2015*, Editions OCDE. Doi: 10.1787/migr_outlook-2015-fr

PROBLÉMATIQUE

Tandis que le taux de vacance des logements primaires en Espagne est en augmentation constante³, la structure du parc immobilier des villes suisses est sous pression. L'agglomération lausannoise subit une pénurie de logements depuis une décennie et affiche un taux de vacance ne dépassant pas les 0.3%⁴. Les raisons de cette crise sont multiples et sont notamment liées avec la forte augmentation de la demande due à la croissance démographique, le manque de terrains constructibles, les taux hypothécaires bas qui encouragent la construction de logements destinés à la propriété privée etc.

La problématique de l'habitat, dans une ville, fait partie de l'un des nœuds de la « question sociale » (Moret, 1998, cité dans Pattaroni et al., 2009). En raison d'un déficit de logement, les immigrés ont davantage de difficultés à trouver un domicile car pour assurer l'acquisition d'un bail, le demandeur est désavantagé dès l'instant où il n'est pas en mesure d'être garant financièrement et s'il ne possède pas de contrat de travail: « *Le marché immobilier fonctionne comme un processus sélectionnant les « clients » à faible risque et excluant les personnes à plus faible pouvoir d'achat* » (Da Cunha et Schmid, 2007, p.6). Ces conditions sont difficilement remplies par la majorité des migrants espagnols qui arrivent à Lausanne sans travail et qui sont donc, selon les gérances, des locataires peu solvables. De ce fait, précarisés sur le marché du logement, les demandeurs se voient contraints de chercher des solutions transitoires qui leur permettent de séjourner temporairement. Conscients de l'autonomie qui leur est imposée pour trouver un endroit où dormir, les jeunes espagnols font preuve de « débrouillardise » pour détourner le marché du logement ordinaire et certains migrants sont contraints de séjourner dans des logements d'urgence. Mais qu'est-ce que représente un logement d'urgence en ville de Lausanne ?

Dans les années 90, la ville de Lausanne a mis en place, pour la première fois, une structure d'accueil d'urgence pour y loger des sans-abris. La notion de sans-abri qui pour cette étude est superposable à celle de SDF (sans-domicile fixe) mérite d'être éclaircie. La définition de l'Institut National d'Etudes Démographiques français présente la notion de sans-domicile comme une personne qui, pendant la période d'observation, recourt aux dispositifs d'hébergement d'urgence ou dort dans l'espace public ou dans des lieux non prévus pour l'habitation (Da Cunha et Schmid, 2007). Pour venir en aide à ce type de personnes, la ville de Lausanne, a développé un dispositif d'aide au logement. Ces dispositifs se répartissent selon 3 « marchés » définis d'après la durée de la prestation et le type de logement. Le 1er marché s'inscrit dans le long terme et est caractérisé comme une offre de logement locatif stable, le 2ème marché dit du logement transitoire est prévu pour des séjours de moyenne durée et finalement le 3ème marché dit du logement d'urgence est destiné à des séjours de courte durée. Ce dernier se décline selon trois catégories : les prestataires privés (hôtels, motel, auberge, foyers, pensions, campings), le système « D » (réseau social primaire des individus, parents, amis, connaissances), les prestataires publics (structures collectives d'hébergement d'urgence).

3. Martínez J. (2012, 5 janvier), *En España un 20% de la viviendas están vacías dans El País* [Page Web]. Disponible sous : http://economia.elpais.com/economia/2012/01/05/actualidad/1325752378_850215.html (consulté le 03.01.15)

4. Selon les chiffres du SCRIS Vaud de juin 2013. Disponible sur : <http://www.scrislausanne.ch/Default.aspx?DomId=1845>

En novembre 2013, le secrétaire général du *PSOE Lausanne* confirme, dans une interview donnée à *LaTélé*, que plusieurs demandes d'hébergement d'urgence de l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse qui accueille les sans-abris durant l'hiver venaient des immigrés espagnols qui ne parvenaient pas à se loger autrement⁵. Un phénomène qui s'est également introduit à Genève. En effet, l'institution *Le Phare* gérée par l'Armée du Salut, qui accueille des immigrés du sud de l'Europe et particulièrement de l'Espagne, voit son taux d'occupation augmenter et se doit de refuser plusieurs personnes⁶. Est-ce que ces demandes proviennent des jeunes migrants espagnols fuyant la crise ? Cette recherche tentera d'y répondre en dévoilant également les différentes stratégies résidentielles adoptées par le profil sujet.

Dans le cadre de deux études sociales effectuées par l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD) de l'institut de géographie de Lausanne – *Exclusion urbaine et logement : de l'urgence au système «D»* et « *Sans domicile fixe* » : figures, trajectoires et catégorisations de l'errance – les problématiques de l'accès au logement et la prise en charge des personnes en difficulté sur le marché – personnes endettées, personnes souffrant d'addiction, personnes étrangères selon la provenance etc. – font l'objet d'analyses empiriques dans plusieurs communes du canton de Vaud. Néanmoins, dans chacune de ces recherches, datant de 2007, le profil du jeune migrant économique concerné par ce travail de mémoire ne figure pas dans la liste des populations précarisées. Dans la mesure où ce type de population n'a pas fait l'objet d'une analyse, cette recherche a comme but de compléter et d'actualiser ces études.

OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Pour mener à bien cette recherche, il sera question, dans un premier temps, d'observer le phénomène de la migration espagnole sous la dimension économique, politique et sociale. En relevant d'abord quels sont les principaux facteurs économiques et politiques qui sont à l'origine de la crise immobilière en Espagne, il s'agira ensuite de :

- Identifier les conséquences économiques et sociales ayant incité les espagnols à migrer.
- Saisir les « résonances » politiques, médiatiques et citoyennes du phénomène de la migration en Espagne et en déduire les spécificités les plus représentatives.

Dans un second temps et dans la mesure où il est essentiel de connaître les spécificités de la catégorie étrangère concernée par la migration pour comprendre son apparition et son évolution, il conviendra d'analyser, dans une dimension socioéconomique les caractéristiques de la « stratégie migratoire » (Wanner, 2012, p. 43) en :

5. Marco Ferrara, *preocupado por el aumento de españoles en alojamientos de emergencia de Lausanne* (2013, 15 octobre). PSOE.es [Page Web]. Disponible sur : <http://www.psoe.es/lausanne/news/704608/page/marco-ferrara-preocupado-poraumento-espanoles-alojamientos-emergencia-lausanne.html>

6. *Vague d'immigrés hispaniques* (2012, 05 novembre). Arméedusalut.ch [Page Web]. Disponible sur : <http://www.armeedusalut.ch/2012/11/05/vague-d-immigrés-hispanique/> (consulté le 10.05.14)

- Traçant un profil socio-économique des migrants espagnols récemment arrivés dans l'agglomération lausannoise.
- Déterminant les motifs de départ des migrants, leurs desideratas et leurs conditions (économiques et sociales) effectives dans le pays d'accueil.

Puis, il sera question d'analyser les difficultés pour ces migrants en terme de logements sur le territoire d'accueil lausannois. Sur la base d'un état des lieux de la situation du marché et de la politique du logement et en fonction des observations de terrain, il conviendra d'analyser les trajectoires résidentielles des arrivants espagnols. Dans ce but, les objectifs seront de :

- Identifier les principaux facteurs qui contraignent l'accès au logement des personnes précarisées sur le marché et, par rapport aux résultats, évoquer les difficultés d'accès pour les arrivants espagnols.
- Recenser l'offre disponible de logements d'urgence et en évaluer la demande correspondant aux jeunes migrants espagnols.
- Retracer les besoins et les conditions effectives des demandeurs espagnols en difficulté sur le marché de l'habitat.

Finalement, en fonction de ce dernier volet d'objectifs, il conviendra d'analyser et interpréter les résultats et sur cette base proposer des pistes d'actions pouvant être envisagées. Pour cela, les analyses consisteront à :

- Soulever les problématiques émergentes et en fonction des constats, proposer des solutions déterminant en quoi l'espace d'accueil peut potentiellement y répondre.

En fonction de ces objectifs, notre recherche a pour ambition de répondre à un triple questionnement: « *Quels facteurs économiques, politiques et sociaux contribuent, à Lausanne, à l'apparition d'une demande insatisfaite de logements de la part des migrants économiques espagnols ? À quelles solutions ont-ils recours et quels sont les ajustements à faire pour que le marché du logement satisfasse cette demande ?* »

La structure du travail reprend l'ordre dans lequel les objectifs ont précédemment été développés. Découpé en trois parties (cadre théorique, cadre pratique, discussions et pistes d'action), le contenu du travail abordera, dans un premier temps, de manière plus large, les sujets de la crise et de la migration espagnole pour ensuite centré notre regard sur le profil même des migrants et, dans la deuxième partie du travail, le contenu retranscrit la situations des migrants dans le contexte du logement à Lausanne pour se focaliser finalement sur leurs conditions et solutions de logement. Les réflexions et les améliorations proposées sont orientées sur les questions de logements essentiellement.

MÉTHODOLOGIE

En possession d'une faible quantité de parutions littéraires sur la thématique et de données statistiques, il sera question d'une exploration basée sur des observations. De par les spécificités du terrain et dans le cadre d'une étude sur les migrations, le choix d'une démarche compréhensive est privilégié. C'est sur la base d'entretiens menés à la fois à Lausanne et à Madrid et auprès d'*interlocuteurs sujets*⁷ directement concernés par la migration ainsi que des interlocuteurs externes impliqués de loin ou de près par la problématique que les observations et les interprétations des résultats obtenus ont été établis en vue de répondre aux objectifs du mémoire de recherche.

DÉMARCHE COMPRÉHENSIVE

Pour appréhender l'évolution des migrations, des données statistiques traditionnelles⁸ fournissent des renseignements quantitatifs sur une partie de la population étrangère, les flux migratoires etc. Cependant, une partie de la population concernée par l'étude n'est pas répertoriée auprès du service du contrôle des habitants ou ne possède pas de permis d'établissement et de ce fait est oubliée des statistiques officielles. De plus, l'approche quantitative ne permet pas de cibler la « grande variété des stratégies migratoires » (Wanner, 2012) et leurs spécificités. Ce pourquoi, ce travail s'appuie principalement sur une approche empirique. L'intérêt d'une recherche, basée sur l'observation permet la rencontre d'une multitude d'acteurs dont les expériences et les propos mettent en évidence la diversité des faits qui illustrent le contexte dans lesquels ils se produisent. Les témoignages fournissent des données chaudes qui traduisent des intentions et des ressentis des interlocuteurs en temps réel. L'étude qualitative révèle un certain nombre de phénomènes permettant d'établir de réelles perspectives, que la méthode quantitative ne peut pas dévoiler.

Combiné à des éléments théoriques et des recherches documentaires sur certains sujets, l'étude compréhensive de cas détaillé forme ensemble d'excellents outils complémentaires pour comprendre la problématique dans son ensemble. Pour ce travail des analyses documentaires ont été effectuées à l'aide d'articles de journaux, d'analyses statistiques, de publications internet, etc. Les contenus qui en découlent informent sur des aspects plus théoriques et documentent sur des données quantitatives.

Dans une recherche comme celle-ci, l'enquête de terrain est fondamentale. Les observations soulèvent des éléments de stratégies, de besoins, d'usage et d'idéologie des acteurs, des faits qui échappent bien souvent au regard officiel mais qui illustrent des problématiques qui servent de support aux débats. Néanmoins, il convient de souligner que ce type de méthode n'est pas sans défaut et qu'elle dépend fortement de la capacité de l'enquêteur et de la qualité des entretiens. Par ailleurs, les réponses des enquêtés peuvent être directement influencées par les attentes du chercheur. Des erreurs peuvent également être commises dans la formulation des résultats biaisés par une exploitation insuffisante des données.

7. Les termes d'interlocuteurs sujets et externes seront plus amplement définis à posteriori

8. L'Office fédéral des migrations (ODM), le Service Cantonal de Recherche d'Information Statistiques (SCRIS) qui fournissent les statistiques publiques du canton de Vaud ou l'Instituto Nacional de Estadística (INE) pour les statistiques espagnoles.

Entretiens semi-directifs

En laissant la parole aux acteurs (émigrés, responsables de centres d'accueil, politiciens, personnes ressources, réseaux associatifs) et à l'expérience individuelle, les connaissances sont élargies. L'entretien semi-directif est l'une des méthodes employée pour cette recherche. La méthode est appuyée par un guide d'entretien. Représenté sous forme de grille de questions, le guide reste un outil modulable et réadaptable dans le cadre de l'entretien et au fur et à mesure de l'avancée du travail. Il est essentiel pour « faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (Kaufman, 2007, p.44).

Les questions suivent généralement une suite logique et sont rangées par thèmes. Par exemple, pour les interlocuteurs sujets cela correspond aux thématiques des circonstances de départ, des aspects sociaux et économiques de l'espace d'accueil et des conditions de logement à Lausanne. Lors de l'entretien, cette structure sert de fil rouge. Cependant les questions s'adaptent à la discussion en cours et sont posées dans un ordre différent selon la personne. Trop de rigueur restreint la spontanéité de l'enquêteur qui rend l'échange plus décontracté et crée un climat de confiance influençant le degré d'implication de l'informateur dans l'entretien (Kaufman, 2007).

Les réseaux sociaux

Une partie des observations directes ont été réalisées par le biais des réseaux sociaux. Principalement effectuées sur Facebook ou Twitter, ces observations consistaient à relever les posts et les discussions qui abordaient les thématiques concernées. L'utilisation de ces données a été employée au même titre que les propos qui ressortent des entretiens.

Plusieurs avantages ressortent de cette forme d'observation. D'abord, les contenus des discussions forment des données chaudes qui s'appuient sur le ressenti des internautes. Les témoignages qui en ressortent sont spontanés, précis – car ils s'inscrivent généralement dans une thématique révélée – et facilement utilisables puisque le propos renvoie à un profil généralement identifiable. De plus, dans la mesure où les sujets qui traitent de la problématique de ce mémoire sont d'actualité, des informations pouvaient être consultées en temps réel et sur toute la durée de la recherche.

En ce qui concerne Twitter, les informations recherchées ont été consultées sur les comptes de personnalités politiques ou de collectifs concernés. Celles-ci renvoient principalement à des éléments idéologiques ou en lien avec une stratégie de communication etc. Ce qui amène un angle d'analyse intéressant dans la mesure où les propos sont révélés publics et traitent de sujets à chaud.

CHOIX DES TERRAINS D'ÉTUDE

L'agglomération de Lausanne a été choisie comme terrain d'étude pour plusieurs raisons. Localisée dans le bassin lémanique où le marché de l'emploi est l'un des plus importants de Suisse, Lausanne est une ville en forte croissance économique et démographique. Son taux de chômage est faible, oscillant entre 6,5% et 7,1% des 3 dernières années⁹. En plus d'être attrayante pour l'emploi, Lausanne dispose d'une offre importante de hautes écoles internationalement renommées (Université, Ecole polytechnique, Ecole Hôtelière, etc.). De nombreux étudiants viennent s'y établir le temps de leur formation. De ce fait, elle représente une destination attrayante pour les personnes étrangères qui cherchent à s'implanter dans un milieu fournisseur d'emploi. Dans cette recherche, nous traiterons du cas des travailleurs espagnols qui partent en raison de la crise économique dans leur pays et viennent chercher du travail dans l'Arc Lémanique. Avoir un emploi ne suffit pas, il faut aussi trouver de quoi se loger. Cependant, il résulte que la région subit depuis quelques années une importante pénurie de logements diminuant l'accès aux logements pour la classe moyenne ainsi que pour les personnes les plus précarisées sur le marché (personnes sans emploi, étrangers sans permis de séjour, etc.). Ce contexte impose un décor aux contraintes complexes dans lequel les migrants espagnols doivent évoluer et s'adapter.

Un autre point pour lequel Lausanne est un terrain d'étude intéressant dans le cadre d'une étude sur la migration espagnole c'est que la ville a déjà accueilli dans les années 60 une première vague de migrants travailleurs venus d'Espagne. Ce qui nous permet de faire des liens entre les deux vagues migratoires et ce que cela représente sur le territoire lausannois. Le choix de la ville de Madrid pour ce qui concerne la deuxième partie du terrain se justifie, d'une part, par le fait que la ville, comme beaucoup d'autres villes en Espagne d'ailleurs, s'est construite sur un marché immobilier fragilisé et a été sujette à de nombreuses expropriations et expulsions après la crise. D'autre part, Madrid a joué un rôle d'épicentre pendant les contestations du mouvement des Indignés. C'est de la capitale que l'essor des mouvements contestataires contre les conséquences de la crise et contre la politique d'austérité s'est développée et propagée dans toute l'Espagne.

Les Interlocuteurs

La partie pratique comporte, d'une part, des entretiens avec les personnes concernées par la migration et, d'autre part, avec des personnes externes. Cette différenciation forme deux groupes d'interlocuteurs. Le premier est celui des interlocuteurs sujets et le second est celui des *interlocuteurs externes*.

La distinction entre ces deux groupes se traduit également par une application différente de la méthode d'entretien. En effet, l'approche compréhensive précédemment exposée est utilisée pour les interlocuteurs sujets. En revanche, pour les interlocuteurs externes une approche plus traditionnelle de l'entretien est préférée. De plus, les supposées révélations de chaque groupe d'interlocuteurs visent à informer de façon divergente mais pour le

9. StatVD

moins complémentaire. Par exemple, les interlocuteurs sujets répondront à des questions qui touchent à leur vie personnelle et celles d'autres migrants, tandis que les personnes externes informeront sur des aspects plus généraux englobant la problématique.

Interlocuteurs sujets¹⁰

Les interlocuteurs sujets forment l'ensemble des individus auxquels ce travail s'intéresse. Ils sont distingués selon deux groupes : Les jeunes espagnols émigrés à Lausanne et en difficulté sur le marché du logement et les jeunes espagnols potentiellement candidats à l'exil en Espagne. Dans les deux cas, le profil du « jeune espagnol » restera le même. La différence résulte du fait que le premier groupe aura déjà entrepris la migration et que les entretiens ont été effectués à Lausanne et que le second groupe représente les personnes qui ne sont pas (encore) parties et qui de ce fait ont été interviewées à Madrid.

Les jeunes espagnols émigrés à Lausanne et en difficulté sur le marché du logement

Le profil des personnes qui fait l'objet de cette recherche est celui des jeunes migrants espagnols. La notion de « jeune » présuppose une tranche d'âge de 15 à 24 ans, voire de 15 à 29 ans. Cependant, dans cette recherche, lorsque l'on parle de « jeune » on fait plutôt référence à une « génération ». Bien que le Larousse définit le terme de génération comme un espace-temps d'une durée d'environ 30 ans (soit 3 générations par siècles), il est préférable, dans le contexte de cette recherche, de faire abstraction de ce critère temps pour plutôt se baser sur une notion de génération comme celle de Lagacé et al. (2010, p. 195, cité dans Baruel Bencherqui et al., 2013, p.109) définie selon « *des conditions particulières et des moments clés vécus par un même groupe de personnes sur les plans social, politique et économique. Ce « vécu » commun façonne les postures, les valeurs et les motivations de chaque génération* ». Dans ce cas, on se réfère à une génération qui partage une même histoire.

Pour donner tout de même un ordre d'idée, les personnes cibles ont entre 21 et 31 ans. En Espagne, elles représentent une génération qui « a profité » de se former puisque le système éducatif s'est grandement développé et généralisé dès les années 80. Évidemment, il ne faut pas perdre de vue que la « jeunesse » présente des disparités croissantes notamment à l'égard de la variété de parcours, des formations et de l'emploi (tous n'ont pas suivi des études supérieures) et que la notion de genre est évidemment considérée.

Ce sont des individus débutants sur le marché du travail ; ceux qui sont sur le point de quitter le système éducatif en transition vers le monde professionnel et ceux qui sont novices et ont commencé à travailler depuis 1 ou 3 ans (souvent stagiaires ou auxiliaires). De ce fait, une des caractéristiques qui en découle c'est d'être vulnérable sur le marché du travail. Ce qui est d'autant plus marqué en Espagne en période de crise où de nombreux jeunes sont concernés par le chômage et les emplois précarisés. Terminant leurs études entre 23 et 28 ans, généralement sans charge familiale, ce sont également des personnes généralement plus mobiles mais également plus dépendantes de leurs parents financière-

10. Les propos recueillis des interlocuteurs sujets ont été insérés dans le travail directement traduit en français.

ment car elles ne possèdent que de faibles ressources financières.

Dans le but de garder un échantillon ciblé, le groupe focus concerné correspond à trois critères principaux :

- les personnes (femme ou homme) ayant migré depuis l'Espagne à Lausanne après la crise économique de 2008,
- âgées entre 21 et 31 ans,
- ayant eu des difficultés à trouver un logement à un moment ou un autre de leur séjour et ayant eu recours à des solutions temporaires précaires.

Les caractéristiques de cette population forment un profil qui relève un autre aspect sous-jacent qui est celui d'une population non recensée sur le territoire lausannois et donc invisible. Ce qui implique que la localisation de ces migrants est rendue difficile. Leur intégration parfois limitée par de courtes durées de séjour ou par la barrière de la langue complexifie également la prise de contact avec ces personnes.

Les entretiens auprès de ces interlocuteurs permettront de connaître les spécificités liées à l'apparition et l'évolution de la catégorie étrangère espagnole et les particularités liées aux stratégies et aux conditions de logement de cette population.

Les recrutements se sont effectués à l'aide de deux types d'approches. La première approche a été de prendre contact avec des internautes via les groupes Facebook et les pages internet qui permettent une mise en contact direct. La deuxième façon a été faite par le biais des associations ou des institutions. Au total, 15 migrants espagnols (dont 8 femmes et 7 hommes) entre 22 et 35 ans ont été interrogés, issus de trajectoires différentes (étudiants, architectes, designers, biologistes, etc.), en recherche d'emploi, en formation ou intégrés sur le marché du travail lausannois.

Les personnes potentiellement candidates à l'exil

Le profil que nous avons érigé précédemment convient également pour ce groupe de personnes « potentiellement candidat à l'exil ». En revanche, celui-ci n'a pas (encore) entrepris de déplacement. Les échanges avec les personnes interrogées à Madrid nous ont permis de comprendre l'évolution de la situation in situ des conditions économiques et sociales du pays.

Le recrutement des interlocuteurs s'est produit sur place avec des contacts obtenus lors de discussions. Les entretiens ont été effectués à Madrid, auprès de 10 individus (dont 6 femmes et 4 hommes). Nous avons rencontré des personnes sans emploi et planifiant un éventuel départ à l'étranger¹¹, des personnes encore aux études et des personnes qui travaillent.

11. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de personnes qui planifiaient de venir en Suisse.

Nous avons également rencontré deux collectifs espagnols *Juventud sin Futuro* et *Marea Granate Madrid* qui sont, comme nous l'expliquerons plus tard, des groupes de citoyens organisés impliqués dans les luttes contre les maux de la crise et très proches de la thématique de la migration espagnole actuelle.

Interlocuteurs externes

Le terme d'*interlocuteurs externes* a été choisi pour parler des personnes qui connaissent le phénomène d'une façon externe soit d'un regard analytique (un politicien, un anthropologue, un urbaniste) soit par expérience en côtoyant les migrants (associations, institutions). En complément aux récits individuels des interlocuteurs sujets, le regard des personnes externes nous permet de formuler des constats de généralité mais également de constater des faits et d'entrevoir des solutions.

Dans le *domaine institutionnel* des entretiens ont été faits auprès des responsables de l'Unité de logement du Service Social Lausanne (SSL), du Sleep-in de Malley (hébergement d'urgence), de l'Unes (Unité Espace – domaine de l'aide sociale d'urgence) et de la Soupe Populaire de Lausanne.

Dans le *domaine associatif*, nous avons rencontré un ancien membre du centre espagnol de *Garcia Lorca*, les fondateurs du récent collectif *Marea granate Suisse Romande* et également un membre fondateur de l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF).

Dans le *domaine politique*, nous avons obtenu une rencontre avec un responsable politique du Parti socialiste ouvrier espagnol de Lausanne (Partido Socialista Obrero Español - *PSOE*).

Finalement, nous avons récolté l'avis de professionnels comme ceux d'un architecte urbaniste de Barcelone, engagé dans les questions de nouveaux moyens d'habitations et d'alternatives en tout genre et d'un anthropologue lausannois ayant travaillé sur les questions de logement et des modes de vie.

2 – CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

LA POLITIQUE NÉOLIBÉRALE DU LOGEMENT

Dans le but de saisir les conséquences importantes de la crise immobilière et économique de l'Espagne, un retour théorique sur les fondements de l'urbanisme néolibéral est essentiel. En effet, la conception de l'urbanisme entrepreneurial a grandement influencé la planification territoriale et la création des villes devenues les épicentres des économies mondiales. En relevant succinctement les concepts et les stratégies de l'urbanisme entrepreneurial, nous verrons dans quelles mesures les politiques du logement sont particulièrement influencées par la logique financière généralisée de ce système. En mettant en œuvre ces principes, l'Espagne a misé sur une relance économique par la construction intensive de logement. Une stratégie qui a fortement déséquilibré les morphologies urbaines et qui, avec la crise des subprimes, a plongé le pays dans une importante crise immobilière et économique avec de lourdes conséquences sur le marché du travail notamment. Nous verrons comment la mise en place des réformes du marché du travail qui s'ensuit affecte sur les conditions des travailleurs. Cette mise en contexte économique servira à mettre également en évidence les conséquences sociales qui en résultent.

L'URBANISME ENTREPRENEURIAL

Le tournant urbanistique des années 70 c'est le passage de « l'urbanisme managérial » développé durant l'époque du fordisme à l'« urbanisme entrepreneurial ». Le point fondamental qui établit le passage vers le post-fordisme est celui de rompre avec l'idée de laisser l'État prendre les commandes et d'intervenir dans l'économie comme un « stabilisateur du marché » mais à l'inverse placer le rôle de l'État comme « market facilitator » garantissant les conditions visant la concurrence économique sans entrave. Le néolibéralisme repose sur l'idée que les principes du marché compétitif et libre amène rationnellement un ordre économique efficient. Un mouvement économique qui s'est généralisé et rapidement propagé en Amérique du Nord et en Europe.

« Neoliberalism is 'in the first instance a theory of political economic practices that proposes that human well-being can best be advanced by liberating individual entrepreneurial freedoms and skills within an institutional framework characterized by strong private property rights, free markets, and free trade. The role of the state is to create and preserve an institutional framework appropriate to such practices'. » (Harvey, 2005, p. 2)

Les réformes qui structurent l'économie néolibérale sont celles de la privatisation de l'économie dans tous les domaines (banque, énergie, télécommunication, sécurité etc.), la libéralisation du commerce international, le désengagement politique dans le domaine social notamment, la captation des capitaux par la finance et le contrôle d'inflation pour protéger les taux d'intérêt. Avec ce système, l'économie globalisée est née. Cela représente l'ouverture des économies nationales par la libre circulation des facteurs de production. Dans ce

contexte, le volume des échanges internationaux de marchandises, des services, des investissements et de la mobilité des personnes augmentent.

Le néolibéralisme a totalement transformé les stratégies des politiques urbaines en ramenant les capitaux dans les villes. Dès lors, la production des espaces urbains devient une machine économique stratégique. Les auteurs Peck, Theodore et Brenner dans *Neoliberal Urbanism* soulignent «...cities have become strategic targets and proving grounds for an increasingly broad range of neoliberal policy experiments, institutional innovations and political projects».

L'urbanisme néolibéral s'explique en partie par le concept de « spatial fix » du géographe David Harvey. Avec le retour du capital dans les villes, le développement spatial fix consiste à investir dans les nouveaux secteurs aux plus hautes valeurs ajoutées comme les centres urbains et désinvestir dans les secteurs décroissants. Dans cette optique, les propriétaires et les gestionnaires dans le domaine de la production urbaine et de l'orientation stratégique des politiques urbaines jouent un rôle influent. En pratique cela se résume à l'intervention financière sélective dans des projets urbains le plus souvent spéculatifs et adaptés pour respecter l'exigence des investisseurs comme par exemple des centres commerciaux, des hôtels, des aéroports etc. dans le but de développer une planification urbaine stratégique et un régionalisme compétitif (celui de créer pour avantager les investissements dans le « local business » qui fait partie de la stratégie de la politique de compétitivité régionale). Sur ce point, Harvey pointera le danger sur le fait que, dans la plupart des cas, ce sont les autorités qui prennent les risques et le secteur privé qui saisit les bénéfices.

Dans ce contexte, le rôle de l'Etat dans l'urbanisme a largement évolué. L'échelle de gouvernance s'est logiquement agrandie à l'échelle urbaine et métropolitaine. De plus, les configurations politiques deviennent plurielles et s'appuient principalement sur la notion de partenariat public-privé qui consiste à s'appuyer sur les gouvernements locaux pour attirer des sources d'investissement extérieures ou de nouvelles sources d'emploi. Une attitude qui place l'Etat dans une position entrepreneuriale concernant les stratégies d'investissement et réglementaire dans les politiques urbaines. Une position qui amène les pouvoirs publics à diriger les villes comme des sociétés privées. Une politique entrepreneuriale généralisée et dont l'Organisation de coopération et de développement (OCDE) encourage à développer.

*« With the irreversible trend of global economic integration, there is a growing recognition among policy planners that the only way that cities can secure competitive advantages over their perceived competitors in an ever-intensifying inter-city competition is by pursuing entrepreneurial strategies. Under such circumstances, entrepreneurialism is becoming a key feature in urban policy, and it is now widely acknowledged that the extent to which a city can achieve this paradigm shift will determine its competitiveness in the global market. »*¹²

12. OECD (2007), *Competitive Cities A new entrepreneurial paradigm in spatial development*, In OECD Territorial Reviews

Cependant, Harvey prendra le contre-pied de ces déclarations en soulevant, notamment, la négligence de l'État face aux devoirs de redistribution sociale et la dissimulation d'une compétition tronquée entre les espaces par des règlements et des mesures politiquement construites.

L'une des stratégies est de booster l'économie d'une région en créant des places attractives (en terme d'infrastructures, d'avantages fiscaux, etc.) pour attirer des entreprises à haute valeur ajoutée (agences internationales, compagnie de production high-tech, etc.) et également des groupes de personnes cibles tels que les consommateurs, les touristes ou les nouveaux résidents de classe moyenne ou haute. En jouant sur la promotion d'un lieu et de l'image d'une ville, les politiques urbaines espèrent créer une perception positive d'un endroit et susciter le désir des entreprises ou des populations extérieures. Le risque qu'Harvey dénonce dans ce type de procédures c'est que cette « économie politique de lieux » tend à prendre le dessus sur « l'économie de territoire » qu'il explique comme des projets visant à améliorer les conditions de vie ou de travail (logement, éducation, etc.). La plupart du temps, les projets concentrés sur des sites en particulier détournent l'attention des problèmes économiques et sociaux plus prégnants qui évoquent, selon Harvey, « la primauté de l'image sur la substance ». Morphologiquement, cela se traduit par des formes territoriales particulières : les nouveaux centres-ville se développent verticalement et logent les grands hôtels, les centres commerciaux, les sièges de multinationales ; l'industrie se développe en périphérie des villes, proches des noeuds de transports (axes routiers, ports, gares, aéroports) ; le pouvoir donné aux entreprises privées dans l'immobilier favorise le développement des quartiers de villas sécurisées dédiés à la part de la population bourgeoise ; dans certaines villes, le désengagement de l'État est tel que de plus en plus de quartiers informels se réalisent par les propres moyens des habitants etc.

L'urbanisme entrepreneurial montre aussi ces limites. L'ensemble des éléments qui accompagnent les réformes structurelles, calées sur le marché international, provoque de multiples conséquences territoriales, environnementales, économiques et sociales dans les milieux urbains. En effet, la pression foncière crée des excès dans la concentration ou la dispersion urbaine, la ségrégation spatiale, sociale et ethnique provoque l'exclusion sociale, la priorité à l'exportation et aux privatisations engendre des pressions salariales, les réductions dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale accroissent les inégalités, l'exploitation non-contrôlée des ressources provoque des crises environnementales etc. Certaines de ces problématiques peuvent être la cause de soulèvements populaires dans certaines villes.

Depuis les années 1995, les crises financières sont apparues partout en Asie, en Amérique latine, en Russie, aux États-Unis et en Europe. Elles sont symptomatiques des limites de la logique du marché financier. Dans la plupart des pays, c'est précisément le secteur immobilier et l'explosion de la bulle immobilière qui sont évocateurs des marasmes économiques.

LE MARCHÉ DU LOGEMENT, SYMPTÔME DE LA CRISE

Dans le contexte néolibérale, le domaine du logement demeure le secteur le plus influencé par la logique financière généralisée. La théorie de David Harvey sur le «*Temporal Fix: switching productive investment to financial investment aiming at speculative gains (financialization)*» met en exergue la scissure du lien entre les investissements dans l'immobilier et l'utilisation du bien par l'investisseur in-situ. Par les principes de la finance et du marché, le financement virtuel n'a pas de relation spatio-temporelle entre investissement et investisseur.

La crise des subprimes et ses effets en chaîne survenue aux Etats-Unis est la conséquence de l'attribution incontrôlée de prêts immobiliers à des ménages à faibles capacités financières. Face à la diminution du marché immobilier et à la montée des taux d'intérêt, les ménages n'étaient plus en mesure de rembourser leurs emprunts. Des prêts que leurs banques ont vendus à d'autres banques acheteuses internationales sous des titres plus « solides » que ceux des « dettes des emprunteurs » (Couet, 2008). La crise qui s'ensuit, en octobre 2008, mit en péril l'économie mondiale et contribue également à la crise de confiance qui persiste dans le secteur bancaire. À propos, le European Systemic Risk Board met en place des systèmes de prêts et de garanties hypothécaires permettant une plus grande transparence dans le but de sécuriser les risques. Des mesures nécessaires dans une situation où plus de trois millions de prêts immobiliers sont en défaut de paiement en Espagne, et où la plupart des pays d'Europe connaissent des hausses records de saisies immobilières (Uhry, 2012). L'ampleur des répercussions de cette crise est internationale et se font ressentir encore aujourd'hui.

«La globalisation de la concurrence sur l'habitat a dégradé, parfois vidé des régions entières, tandis que, dans les métropoles économiques, les prix du logement flambent. L'hégémonie de la propriété privée à l'échelle mondiale – parallèlement au dumping salarial et à la réduction des prestations sociales versées par l'État – a aggravé la fracture sociale dans les villes et a jeté des millions de personnes dans la précarité. L'Union Européenne a mis fin à la souveraineté des États-nations en matière de politique du logement sans développer une politique de l'habitat cohérente. En un an et demi, le château de cartes des spéculations financières basées sur les hypothèques qu'avait érigé l'économie américaine s'est complètement écroulé.» (Unger, 2008, p.12)

Prouvé par plusieurs organismes financiers durant ces dernières années que les ménages sont de moins en moins solvables face au logement : la hausse du coût des loyers surpasse celle des revenus et supprime les moyens de se loger pour les ménages de classes moyennes (Fayman, Keresztely, 2012). L'accessibilité au logement est rendue de plus en plus difficile. L'encouragement à l'accession privée est un facteur important dans la politique libérale, elle contribue à doper le système économique et a servi à plusieurs pays comme l'Espagne à relancer l'économie par la construction. La part relative concernant le soutien à la propriété a varié selon les traditions nationales (Querrien, 2012). En Europe, les deux-tiers des citoyens sont propriétaires de leurs logements. En Espagne et en Italie la propriété est le modèle dominant avec près de 80% de la population propriétaire.

LA CRISE IMMOBILIÈRE : LE CAS DE L'ESPAGNE

D'après les chiffres de l'Institut national de la statistique (INE), L'Espagne est depuis 2011 en décroissance démographique. Cette situation critique est provoquée par l'importante crise immobilière et économique qui a fait chuter l'économie nationale et causé le départ de nombreux résidents étrangers et citoyens espagnols.

Expliquer la crise espagnole révèle l'imbrication de multiples facteurs aux origines variables dans le temps (pouvant remonter jusqu'à l'époque franquiste). Pour cette recherche, nous nous pencherons succinctement et principalement sur ce qui s'est passé dans le champ immobilier.

On peut expliquer le début des mécanismes de la crise avec la mise en place en 1998 par le président José María Aznar du Parti Populaire de la nouvelle « loi du sol » visant à « libéraliser » l'offre foncière en autorisant l'urbanisation de tout le territoire national (Vorms, 2009). Dès lors, les investisseurs dans la construction se multiplient et ainsi fleurissent les maisons individuelles, les pavillons, les immeubles, les tours, etc. Pour assurer une telle offre, la nouvelle réforme du travail proposée en 2002 contribue à la création de nombreux emplois dans la construction. Pour se rendre compte de la frénésie immobilière il faut savoir que l'Espagne crée en une année (2007) 760'000 logements soit autant que la France, l'Italie et l'Allemagne réunies¹³. Un acharnement illustré par des exemples aberrants comme les constructions de l'aéroport de Castellón ou le stade Olympique de Séville abandonnés peu de temps après leur édification.

Durant cette période où l'économie espagnole a pris son envol grâce à la construction, les prix des maisons ont doublé alors que les salaires sont restés stables. Pour devenir propriétaires, les citoyens devaient alors faire appel aux banques qui accordaient des crédits en réduisant leurs exigences et proposant des hypothèques remboursables sur plusieurs dizaines d'années¹⁴. Engagée dans un élan de libéralisation du marché, la politique fiscale en matière de logement encourage à l'acquisition de biens immobiliers privés et de ce fait consolide une société de propriétaires. L'Espagne comptait en 2000 une très forte proportion de propriétaires en comparaison internationale : 83% de propriétaires, contre 55% en France ou 38% en Suisse (OFL, 2010). La croissance du pays était fondée sur de profonds déséquilibres.

En 2007, lors de la crise des subprimes qui s'étend internationalement, les banques cessèrent de prêter de l'argent, l'économie se réduit, les entreprises licencient en masse ou partent en faillite, le taux hypothécaire augmente, le chômage est en hausse et les ménages ne sont plus en mesure de rembourser leurs crédits et certaines familles sans travail se voit expulser de leur maison. Les personnes qui avaient contracté des crédits pour pouvoir devenir propriétaires, se retrouvent surendettés et à la rue. Entre 2007 et 2015, on compte en Espagne plus de 600'000 expulsions de propriétaires en difficultés de paiement¹⁵.

13. Gatinoi, C., Morel, S. (2016, 9 juin), *Du miracle espagnol à la crise, un chemin pavé de déséquilibre*. Le Monde [en ligne]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/06/09/du-miracle-espagnol-a-la-crise-unchemin-pave-de-desequilibres_1715627_3234.html (Consulté le 08.08.15)

14. Les cotisations pour rembourser une hypothèque pouvaient monter jusqu'à 40 ans.

15. En 2013, la Plataforma de Afectados por la Hipoteca (PAH) évalue à 184 le nombre d'expulsions par jour. Disponible sous : <http://afectadosporlahipoteca.com/> (consulté le 13.12.15)

Aujourd'hui, le secteur de la construction et du logement est dans un état critique et se caractérise par des dérèglements structurels problématiques. La crise de la construction a laissé toutes sortes de « villes-chantier » à l'abandon. Le pays est actuellement le leader mondial des propriétés vides avec plus cinq millions de logements vacants et paradoxalement l'inaccessibilité au logement perdure. Ce déséquilibre causé par une offre excessive de logements pour une demande insatisfaite provoque une véritable crise d'accès aux logements pour les jeunes et les ménages défavorisés (Ubrich, 2008, p.51). Des maux renforcés par une politique aucunement entreprenante dans l'émergence d'un parc social.

«À Madrid, la majorité de la promotion sociale est de type location-accession, sur une période de 7 ans, après laquelle le logement est privatisé. Ce système ne permet donc pas la constitution d'un parc locatif social pérenne capable de répondre aux besoins de logements.»
(Ubrich, 2008, p.52)

Elu pendant la crise, Mariano Rajoy affilié au Parti Populaire (PP) prend la présidence en 2011. Aujourd'hui, il gouverne un pays qui peine à se redresser économiquement comptant plus de cinq millions de chômeurs et où les scandales de corruption des élites nationales noircissent encore un peu plus le tableau. Affectés par la politique austère mise en place en réponse à la crise, les contestations sociales se font de plus en plus nombreuses et la volonté d'un changement radical de gouvernance politique se fait ressentir.

LES MESURES D'AUSTÉRITÉ ET LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

Suite à la crise généralisée qui sévit dans toute l'Europe depuis le début 2008, les Etats membres lancent tour à tour des plans de réformes recommandées par le « Consensus de Bruxelles¹⁶ » pour pouvoir minimiser les coûts de la dette. Ce dernier se fonde sur trois piliers qui sont : l'ajustement du coût du travail pour les pays non compétitifs, la réduction de la générosité de la protection sociale et les réformes structurelles (Timbeau, 2014, p. 69). Plus précisément le premier pilier, qui concerne principalement les pays en déficit comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne, consiste à faire disparaître les déséquilibres au niveau macroéconomique des pays. D'après l'analyse de Xavier Timbeau¹⁷, les outils d'ajustement adoptés sont la baisse des salaires, de la fiscalité ou des cotisations sociales. Le deuxième pilier consiste à réduire ou minimiser les dépenses publiques dans le domaine social pour compenser la baisse du PIB. Finalement, le troisième pilier prévoit toutes sortes de réformes comme celle de l'éducation, de la santé et du travail dans le but d'accroître la croissance potentielle. Sur ce dernier point, de nombreux pays européens ont adopté des réformes structurelles flexibilisant le marché du travail. Pour illustrer ces dernières, le gouvernement espagnol mit en place une première fois en 2010 puis en février 2012 des « Mesures urgentes pour la réforme du marché du travail » dont l'objectif principal est

16. Pour rappel, le consensus de Bruxelles est un corpus de mesures standard appliquées aux pays européens en difficultés face à la dette adoptant l'austérité budgétaire et des réformes « structurelles ».

17. Directeur du Département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques.

d'augmenter la flexibilité du marché du travail pour permettre aux entreprises de s'adapter à leur environnement. La politique de dérégulation et de flexibilisation a commencé en Espagne déjà dans les années 1980 et n'a cessé de s'intensifier. Aujourd'hui, son marché du travail est le moins régulé d'Europe et sa part d'emplois temporaires est la plus élevée (Prieto, 2013). Dans la pratique, les transformations structurelles qui concernent la flexibilisation du marché du travail correspondent à la croissance des emplois précarisés (des contrats à durée déterminée souvent courte avec de faibles perspectives de progression, la dérégulation des contrats de travail, l'instabilité et l'insécurité du travail, la remise en cause des statuts ou de nouvelles formes de sous-emploi¹⁸). Dans un contexte du chômage de masse, ce type de contrat temporaire permet aux employeurs d'exercer une pression sur les salariés. Il faut préciser que ces difficultés sont rendues encore plus compliquées par la désorganisation de dispositifs sociaux efficaces (peu d'indemnisation de chômage faute de ne pas avoir suffisamment cotisé, manque d'efficacité du service de retour à l'emploi et faible couverture pour les assurances maladie).

Ces mesures sont présentées sous des allures de TINA «There is No Alternative¹⁹» pour sortir de la situation de crise. Cette austérité forcée impacte en premier lieu les citoyens. De nombreuses conséquences néfastes découlent de cette politique dont on dit des jeunes qu'ils sont les premières victimes. Bien que toutes les catégories d'âge aient été affectées par la crise, il résulte qu'en effet, les jeunes sont plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles:

«(...) cette austérité imposée a été, pour des raisons mises en lumière par Keynes, une perte de capacité productive – qui s'accompagne, avec le temps, d'une perte de compétences –, conséquence d'un chômage continu des jeunes. Le taux de chômage des jeunes est aujourd'hui incroyablement élevé dans de nombreux pays d'Europe – plus de la moitié des jeunes Grecs n'ont jamais occupé d'emploi.» (Sen, 2015, p.109)

Au delà de représenter le disfonctionnement d'un modèle, l'indicateur du taux de chômage chez les jeunes révèle dans la réalité un sentiment de désarroi pour la majorité d'entre eux face à une situation de chômage. En effet, après une formation obligatoire ou supérieure, l'emploi devait être la norme dans la première année de vie active, du moins c'est ce qu'on leur avait toujours promis:

«Après l'époque de Franco, pendant la période de boom économique, mes parents n'arrêtaient pas de me dire que la période dans laquelle j'évoluais était pleine de promesses et qu'il fallait que j'étudie pour avoir des ambitions professionnelles, mais quand la crise a surgi et que j'avais fini ma formation c'était la désillusion totale car il n'y avait plus d'emploi. (...) Je te raconte mon histoire mais c'est le cas de milliers d'espagnols.» (Elena, 35 ans)

18. Avec notamment des stages qui donnent lieu à des abus.

19. Expression de Margaret Thatcher devenue populaire pour définir une situation immuable dans un cas urgent.

De telles difficultés d'accès à l'emploi «flirte» étroitement avec le sentiment d'échec alors même que la situation ne dépend pas des compétences individuelles. Au-delà de l'emploi, se présente également la question de l'autonomie sociale de la jeunesse qui remet en cause la manière dont l'individu trouve ou non sa place dans la société salariale et la société en général. À ce propos, André Gorz, l'un des plus grands auteurs de la critique sociale et théoricien du «travail» des cinquante dernières années insiste dans *Le socialisme difficile* (1967) sur la valorisation du travail en tant que producteur d'ascendance sociale et facteur de l'intégration de l'individu. Il met également en évidence l'importance de «l'élite» du travail qui se veut socialement dominante du fait d'occuper un emploi lui procurant un revenu plus élevé. À l'inverse, le phénomène de paupérisation s'aggrave dans le cas des travailleurs temporaires qui n'obtiennent que des emplois irréguliers à faible revenu. En résumé, il démontre à quel point la valorisation d'un individu dépend de son travail et encore plus si son travail est bien rémunéré.

Dans ce contexte d'horizon obscur où les jeunes à la recherche d'un emploi demeurent bloqués dans une situation d'inconfort du fait de ne pas trouver leur place dans la société et l'environnement socio-économique de leur pays où les possibilités d'avenir sont faibles, la migration est une voie de plus en plus considérée dans les pays les plus déficitaires comme l'Italie, le Portugal, la Grèce et l'Espagne. En parlant des conditions de vie actuelle, en Espagne, un étudiant en biologie nous confie :

« Il n'y a pas de futur pour la jeunesse en Espagne. Regarde... je termine mon master de biologie à l'Université de Madrid et actuellement j'ai le choix entre un emploi sous-payé, le chômage ou de partir à l'étranger pour trouver un travail plus convenable. Si j'ai fait des études, ça n'est pas pour qu'on m'exploite ou pour ne pas travailler. L'idée d'être dans une situation précaire dans mon propre pays m'indigne. Je prévois de partir en Allemagne. » (Victor, 27 ans)

Le cas de cet étudiant est représentatif de milliers d'autres jeunes. Les individus considèrent que migrer reste «la meilleure option» à entreprendre pour «pouvoir mener une vie digne». Ces situations mettent en exergue le lien étroit entre l'accès à un travail «convenable» et la notion de vie digne comme liberté fondamentale. Le chapitre suivant, nous permettra de voir plus clair sur la nature de la migration espagnole, ses caractéristiques et les débats qu'elle provoque entre les acteurs du champ politique, médiatique et civil mais surtout comment elle est vécue et perçue par les individus concernés par ce phénomène.

LA NOTION DE MIGRATION

Avant d'entrer plus concrètement dans le sujet, il convient d'établir une première réflexion sur la notion de migration. D'abord, nous établirons une définition du phénomène qui sera complétée par des approches théoriques sur la prise de décision individuelle de la migration permettant de mettre en évidence la complexité de celui-ci. En passant par la théorie néo-classique, les approches issues de la sociologie et de la géographie, les éléments théoriques retenus nous informent sur les facteurs décisifs d'une solution migratoire. La combinaison de ces théories multidimensionnelles et variées révèle le caractère complexe des motivations qui poussent un individu à entreprendre une migration. Elles nous aideront, pour cette recherche, à mettre en évidence les facteurs déclencheurs et influents dans la prise de décision du jeune migrant espagnol. Finalement, en se penchant sur l'évolution du phénomène de migration dans le temps, nous évoquerons rapidement les caractéristiques de la première vague hispanique en Suisse.

DÉFINITION ET TYPOLOGIES

En géographie, le terme de « mobilité » succède à celui de « migration » et désigne plus fréquemment un déplacement, un transfert d'un lieu à un autre. Un déplacement qui est principalement dévolu aux individus ou aux groupes de personnes (à ne pas confondre avec les flux ou les mouvements qui peuvent être de capitaux ou de marchandises par exemple). Ce qui distingue la migration de la mobilité c'est un déplacement qui se fait hors d'un bassin de vie et dont la temporalité se prolonge.

La migration est un mot d'origine latine « *migratio* » qui veut dire « passage d'un lieu à un autre ». Selon une définition simplifiée de l'UNESCO, la migration (internationale) désigne une relocalisation territoriale des personnes entre les états-nations, entreprise selon diverses raisons simplifiées comme telles :

- **Une migration économique** concerne les personnes qui migrent pour obtenir de meilleures conditions de vie (salaire, carrière, formation).
- **Une migration politique** concerne les personnes qui fuient une guerre ou des risques de persécutions en cas de désaccords liés à la politique du pays d'origine.
- **Une migration environnementale** concerne les habitants touchés par un désastre naturel et qui migrent pour des raisons vitales.
- **Une migration sociale** concerne principalement les personnes qui partent pour rejoindre un membre de leur famille déjà émigré.

D'autres termes antonymes sont communément utilisés pour tenter d'expliquer en partie la migration :

- Une migration **permanente** fait référence à un changement de lieu

de résidence sans retour. Cette notion est principalement utilisée dans le cas d'une migration forcée. Une migration **temporaire** désigne un déplacement pour une période définie et dans un lieu transitoire.

- Une migration **volontaire** se réfère à un déplacement entrepris par un individu de façon spontanée et de son plein gré. Une migration **forcée** définit un départ non-volontaire pour protéger des libertés fondamentales (politiques, religieuses, ethnique etc.) ou dans le cas de coercitions liées aux catastrophes environnementales, aux famines ou à des conflits.

Il est essentiel de ne pas cloisonner de façon systématique un individu dans une de ces catégories car la réalité est généralement plus complexe et diversifiée. Les définitions simplistes et l'isolation des faits sont ce dont les géographes comme Levy et Lussault souhaiteraient nous mettre en garde. Dans le dictionnaire de la géographie et des sociétés (2003), les auteurs mettent en avant la complexité du phénomène et ses liens avec des paramètres intermédiaires « *La migration n'est pas qu'un flux statistique, pas plus qu'elle ne dessine une ligne qui court d'un point A (le lieu de départ) à un point B (le lieu d'arrivée). Il s'agit d'un système spatial et temporel complexe et évolutif (l'évolution pouvant être rapide), agencé par les opérateurs du champ migratoire.* »

LES THÉORIES DES CHOIX INDIVIDUELS À LA MIGRATION²⁰

Le modèle théorique le plus classique « *push-pull* » proposé par Everett Lee en 1966 permet de mettre en évidence les facteurs *push* (répulsifs) et les facteurs *pull* (attractifs) se trouvant dans les zones d'origine et de destination. L'analyse de ces facteurs déterminera une attraction potentielle dans une ou l'autre des zones qui influencera le choix de l'individu de migrer ou non. Mais pour aller plus loin sur la question de savoir « pourquoi les gens migrent-ils », cela relève de la compétence de plusieurs disciplines des sciences sociales comme la géographie, la psychologie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie ou encore la démographie. Pour comprendre dans quelles circonstances se prend la décision de migrer, certains points de la synthèse d'Étienne Piguet sur les théories des migrations et la prise de décision individuelle sont évoqués afin de clarifier les formes possible du flux migratoire étudié.

La théorie néo-classique

En formalisant les « lois » du géographe Ernst Georg Ravenstein datant des années 1890, les économistes Harris et Toledo (1970) se basent sur une approche relative au système économique reposant sur le choix rationnel de l'individu qui après l'analyse du coût-bénéfice entre les deux zones (d'origine et de destination) par le différentiel de salaire en-

20. Le contenu de ce point fait référence au rapport de Piguet Étienne (2013) Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. Dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (3), (pp. 141-161)

treprend ou non la migration. Soit, le migrant se résout à partir si il estime que le salaire qu'il peut obtenir dans le pays de destination est meilleur et cela en se référant au risque potentiel de chômage (Massey et al., 1993 cité dans Piguët, 2013). Dans l'étude de l'exode rural de Harris et Toledo, les auteurs conçoivent que ça n'est pas seulement la différence de salaire entre deux espaces qui engendre la migration, mais plutôt le salaire espéré par l'individu, compte tenu de son profil et des coûts liés aux déplacements. Cette théorie centrée sur l'homo oeconomicus est complétée par les autres notions suivantes :

- **Le choix rationnel** : un concept qui met en avant les individus comme des acteurs examinant toutes les possibilités qui lui sont envisageables et qui peuvent présenter certaines contraintes. Le choix sera délibéré en faveur d'une destination jugée acceptable.
- **Le cycle de vie** : un postulat qui prend en compte le cycle de vie dans lequel se trouve l'acteur qui influencera sur sa mobilité. C'est à dire qu'une personne au début d'une carrière professionnelle et sans charge familiale sera plus à même de migrer.
- **Le capital humain** : un concept qui se traduit par les compétences, les expériences et les savoirs propres de l'individu grâce auxquels il acquiert un certain revenu. Dans cette idée, la migration peut constituer une stratégie d'accroissement du capital humain, à travers l'acquisition d'une expérience valorisable ou d'un diplôme.
- **L'information incomplète** : cette idée évoque le manque d'informations sur les pays de destination qui peut entretenir une forme d'illusion sur l'endroit qui favoriserait un départ précipité. La personne ignore la valeur et la transférabilité de ses compétences et plus fréquemment la qualité de vie qui l'attend ailleurs.

Les approches sociologique et géographique

Les approches dans le domaine de la sociologie et de la géographie prennent en compte les facteurs socio-relationnels dans les recherches sur la migration et de ce fait considèrent les interrelations entre le migrant et son environnement social. C'est-à-dire que la structure sociale des réseaux (la famille proche ou élargie, les amis, les connaissances etc.) influence sur la décision de migrer ou non. Il est admis que les réseaux facilitent la migration dans le sens où ceux-ci servent à diminuer les risques et les coûts engendrés par la migration grâce à une information plus précise sur la zone de destination ou une aide d'hébergement sur place etc. (Piguët, 2013)

- La notion de **d'imaginaire géographique** correspond à l'idée subjective que se fait un individu d'un lieu. Les médias et les images jouent un rôle important dans le renforcement d'un stéréotype sur un endroit donné. Ce qui provoque généralement un décalage cognitif entre les interprétations et la réalité.
- Le concept d'**effet cumulatif** explique un phénomène d'auto-entretien de la migration internationale à l'aide des réseaux mis en place et également par les modifications que produit chaque acte de migration sur le contexte social de départ.

(Massey et al., 1993 dans Piguet, 2013)

- La notion de **canaux migratoires** est celle qui implique une perpétuation des flux migratoires dans le temps privilégiant la mise en place des réseaux et des liens reliant certaines zones de départ et de destination. Certains réseaux peuvent avoir des effets de frein aux perspectives de migration (par des informations qui découragent le migrant potentiel) et d'autres réseaux peuvent aussi être réactivés des années plus tard. C'est le cas pour les vagues migratoires espagnoles en Suisse par exemple : « *Ainsi la résurgence très récente d'une migration en provenance du sud de l'Europe vers certaines régions suisses renvoie à la fois aux politiques de recrutement helvétiques des années 1960 et à la crise économique qui frappe actuellement des pays comme l'Espagne, l'Italie ou le Portugal.* » (Piguet, 2013, p.53)

L'ÉVOLUTION DU PHÉNOMÈNE DANS LE TEMPS

Bien que le phénomène de migration existe depuis des siècles, il n'a cessé d'évoluer selon le contexte historique et social dans lequel il se développe. À l'ère de l'industrialisation, les mains-d'œuvre étrangères débarquaient en masse depuis des pays en difficulté économique vers des zones où le contexte socio-économique était favorable et dont les nouvelles forces de travail étaient nécessaires. C'était l'époque des vagues migratoires, un processus qui définit le déplacement en nombre important d'une catégorie de population d'un pays vers un autre pour une période donnée. Depuis la fin du XX^{ème} siècle, avec l'apparition du néolibéralisme, le contexte de mondialisation et l'expansion des moyens de transport et de communication, le phénomène s'est amplifié et internationalisé. Les modèles migratoires évoluent et la dynamique de « vague migratoire » n'est plus représentative de ce qui se passe actuellement (Barou, 2006, p. 51) : « *Celui qui veut partir aujourd'hui ne migre plus forcément de la même façon qu'auparavant. D'ailleurs, souvent, il ne migre plus mais il circule* » (Arab, 2008, p.20). On parle désormais de « circulations migratoires », une notion qui découle d'une nouvelle forme d'organisation de l'espace, c'est à dire l'investissement des lieux par le migrant de façon discontinue et transitoire.

La politique migratoire actuelle en Suisse

Avec la politique européenne de libre circulation des personnes, les déplacements internes à l'UE sont défendus par des accords de libre échange qui favorisent et facilitent les flux migratoires entre pays. Cependant, les instruments de gestion de flux et les contrôles aux frontières européennes se font de plus en plus restrictives. Les normes mises en place ont plutôt tendance à favoriser l'entrée des migrants les plus qualifiés en restreignant par des lois contraignantes les autres profils d'individu (Barou, 2006, p.51).

En 2002, la Suisse et l'Union Européenne signent les accords bilatéraux de Schengen qui abolira le statut de saisonnier. Ces accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) stipulent que :

« Les personnes actives ont le droit de gagner la Suisse pour occuper n'importe quel poste de travail ou exercer une activité indépendante et peuvent changer d'emploi en tout temps. Les personnes non actives (retraités, étudiants, etc.) sont admises si elles disposent de moyens financiers suffisants pour assurer leur subsistance. Tous ont le droit de changer de lieu de résidence et de travail à l'intérieur du pays et de faire venir leur conjoint, leurs enfants de moins de 21 ans et même leur parenté ascendante sous certaines conditions. Une personnes n'ayant jamais exercé d'activité lucrative en Suisse ne pourra pas s'établir dans le pays et bénéficier des prestations sociales ou de l'assurance chômage. »
(Piguet, 2013, p.111)

Un système de permis de résidence est alors mis en place pour octroyer certains droits aux étrangers selon leur activité en Suisse. Quatre type de permis sont établis : le permis d'autorisation d'établissement (permis C), d'autorisation de séjour dans le cadre d'une activité lucrative (permis B), de court séjour pour la population non permanente (permis L de moins d'un an) et les permis pour la population liée à l'asile (permis N pour les requérants d'asile et F pour les étrangers admis provisoirement). Les étrangers sans activité lucrative ne disposent pas d'autorisation de séjour si leur séjour excède trois mois (visite, tourisme etc.)

Retour sur les aspects de la première vague migratoire espagnole à Lausanne

Les éléments théoriques qui viennent d'être exposés dressent le contexte économique et migratoire dans lequel évolue le groupe sujet de notre mémoire. Celui-ci est tout à fait nécessaire de connaître pour comprendre les stratégies, les trajectoires, les motivations et les choix des jeunes migrants espagnols. Les caractéristiques qui définissaient le migrant espagnol des années 60 ne correspondent plus à celles du migrant d'aujourd'hui. Pour mieux comprendre les dynamismes et la forme de la migration actuelle sur le territoire de l'agglomération lausannoise, il est intéressant d'établir un bref rappel de la migration de l'époque antérieure.

À l'époque, sous le régime de Franco, l'exil était encouragé par le gouvernement. Un traité entre l'Espagne et la Suisse facilitant le recrutement de travailleurs espagnols a été signé en 1961. L'émigration était perçue comme quelque chose de positif pour les travailleurs eux-mêmes car ils recevaient des salaires plus élevés et amélioraient ainsi leur niveau de vie et celui de leur famille. Lors du recensement fédéral de 1970, l'Espagne était la deuxième plus importante communauté étrangère en Suisse²¹ et représentait 11% de la population totale. Les afflux de travailleurs se concentrent principalement dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

Comme on peut s'en rendre compte dans le film-documentaire *1 franco 50 centimos*, le phénomène migratoire de cette époque prenait une allure bien différente de celui d'au-

21. Après l'Italie et à égalité avec l'Allemagne

aujourd'hui. Les départs étaient organisés en groupe et les travailleurs avaient généralement déjà un contrat de travail avec les entreprises helvétiques. Sur place, des lotissements étaient prévus. Les exilés comparaient cela à des « camps de réfugiés » où les conditions étaient parfois insalubres. À l'époque, ces postes ne demandaient pas de formation particulière et étaient parfois occupés par des personnes illettrées. On parlait de flux migratoire faiblement qualifié. Aujourd'hui, les jeunes viennent avec l'ambition d'avoir des emplois à la hauteur de leur formation. Les temps ont changé mais qu'en est-il des conditions d'emplois et de logements ?

3 – CADRE PRATIQUE

LA NOUVELLE MIGRATION ESPAGNOLE : DE LA CRISE À L'EXIL

Cette partie est dédiée à la compréhension du phénomène grandissant de la migration espagnole depuis la crise immobilière et économique de 2008 à aujourd'hui. Principalement basé sur des recherches qualitatives et empiriques au travers d'articles, d'analyses documentaires, des réseaux sociaux et de témoignages de citoyens rencontrés, le sujet sera abordé à la fois sous un angle politique, économique et social. Les observations sont effectuées au travers des stratégies, des usages et des idéologies des acteurs, des faits qui échappent bien souvent au regard officiel. Des faits concrets viennent illustrer les problématiques et servent de support aux débats. Ils fournissent des données chaudes qui traduisent l'expérience des interlocuteurs.

D'abord, nous aborderons les conséquences économiques et sociales de la crise sur la jeune génération. Puis, alors que le gouvernement espagnol parle « d'échanges internationaux », que certains journaux titrent « la fugue des cerveaux espagnols » et que les protestations citoyennes scandent « un exil forcé », nous tenterons de mettre de l'ordre dans ces termes qui catégorisent la migration en expliquant ces différents points de vue. Finalement, grâce à des enquêtes effectuées et des témoignages recueillis, nous dévoilerons un peu plus le profil de ces migrants et leurs conditions de vie à l'étranger.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LA JEUNE GÉNÉRATION

Suite à la crise de 2008, les répercussions les plus importantes ont touché les secteurs de l'emploi avec une augmentation du chômage, du logement avec des difficultés de l'accès au logement, du domaine public avec la suppression de certaines aides financières ainsi que dans le secteur de l'éducation avec la mercantilisation de celui-ci. Bien que toutes les catégories d'âges de la population soient concernées, la jeune génération reste la plus touchée. En effet, on estime que 91% des emplois supprimés étaient occupés par des personnes ayant moins de 35 ans (JSF, 2013, p.3). Parmi eux, 60% ne trouvent plus d'emplois et la majorité des 40% restant détiennent des conditions d'emplois précarisés. C'est à dire que la plupart des postes sont caractérisés par des salaires dissimulés, des salaires sans cotisations, des postes de stages qui remplacent de véritables postes de travail, des contrats temporaires ou à temps partiel dont les heures supplémentaires sont payées au noir.

« C'est clair, en Espagne il n'y a pas d'emploi. C'est impensable pour moi de retourner dans mon pays. Tous mes amis de l'Université d'architecture sont à l'étranger. » (Diego, 27 ans)

Ces « minijobs » comme ils les appellent et les contrats de stages sont les nouvelles stratégies des entreprises. Ce sont des formes de contrats temporaires à temps partiel mal payés.

Ce type de contrat n'oblige pas les travailleurs à cotiser pour les impôts et pour le chômage. « Ce sont deux formes d'engagement qui diffèrent peu dans la forme et qui sont identiques dans la pratique ; son objectif est de réduire au maximum le travail passif des entreprises, en réduisant les coûts au dépend des droits du travailleur » (JSF, 2013, p.6). Pour subvenir à leurs besoins, certaines personnes cumulent deux minijobs.

« Nous sommes 50 stagiaires dans mon entreprise et mon employeur prévoit de prolonger mon contrat de stage de 6 mois pour un revenu de 500 euros par mois. » (Sergio, 30 ans)

Avec la mise en place, fin 2013, de la nouvelle loi pour l'amélioration de la qualité éducative (*Ley Orgánica para la mejora de la Calidad Educativa - LOMCE*), le modèle de gestion des politiques publiques adopté est celui des compressions budgétaires dans bon nombre de domaines du service public. Dans le secteur de l'éducation qui touche principalement la jeune génération, la mercantilisation se révèle par la suppression des bourses, le licenciement et la précarisation des conditions des professeurs dans les enseignements primaires, moyens et universitaires ainsi que par la suppression d'aides financières aux cantines scolaires. L'éducation devient de plus en plus chère et exclut les personnes en difficulté financière. Dans certains campus universitaire, les taxes sont montées jusqu'à 67%.

« Au début de mes études je payais 900 euros par année et maintenant la taxe a augmenté à 2'600 euros. C'est incroyable, on peut dire que l'éducation n'est plus pour tous. » (Juan, 27 ans)

Dans le domaine du logement, les conditions d'accès se durcissent. Alors que des millions d'habitations sont vides, devenir locataire devient de plus en plus difficile et avec la crise immobilière et les dettes hypothécaires, les jeunes ne sont plus en mesure de louer un appartement en ville et encore moins de devenir propriétaire. Pour ces raisons, près de 80% d'Espagnols ayant moins de 30 ans vivent avec leurs parents selon l'*Observatorio de la Emancipación* du premier trimestre de 2015. Les personnes vivant en dehors de foyer familial logent principalement dans des appartements partagés ou ils dépensent environ le 60% de leur salaire pour payer le loyer d'une superficie maximale de 50,5 mètres carré²². Parfois, ils dépendent de l'aide financière de leurs parents pour assumer leurs coûts de vie.

« L'idée que l'Espagne est un pays de propriétaire est en train de changer, je ne connais personne dans mon entourage qui ait moins de 30 ans et soit propriétaire. La majorité de mes amis sont revenus vivre chez leurs parents et y restent de plus en plus longtemps. Ici, on dit que c'est la famille qui sauve la crise. » (Marina, 35 ans)

« Il faut dire que la cohabitation prolongée dans le domicile familial c'est variable et ça dépend selon les opportunités des familles. Je connais le cas d'un ami qui dépend même de la retraite de son grand-père, c'est pour dire comme la famille joue un rôle important dans certains cas. » (Carla, 26 ans)

22. *Los jóvenes tendrían que cobrar el doble para poder comprarse un piso* (2015, 28 décembre), Público [en ligne]. Disponible sous : <http://www.publico.es/sociedad/jovenes-tendrian-cobrar-doble-comprarse.html> (consulté le 29.12.15)

Des perspectives alarmantes qui ne laissent pas entrevoir un avenir stable pour cette catégorie de la population. Pourtant à en croire les déclarations du gouvernement, les autorités entreprennent tout ce qui est possible pour résoudre ces problèmes. La ministre du travail, Fátima Báñez, assure que l'introduction des réformes de travail ont baissé la précarité du travail et souligne que les moyens mis en place par le gouvernement de Mariano Rajoy en faveur des emplois juvéniles, a permis à plus de 81'000 jeunes de bénéficier de la stratégie d'entrepreneuriat : « *Les jeunes peuvent dire qu'ils détiennent plus de droits, d'opportunités et de protection sociale avec le gouvernement de Rajoy.* »²³ Lors de la Escuela de verano de 2014 en Andalousie, Báñez réaffirme en parlant de cette stratégie : « *Elle est aujourd'hui en train de donner ses fruits et chaque jour, en Espagne, 400 jeunes obtiennent des opportunités d'emploi à leur compte ou pour le compte d'autrui. Quand nous sommes arrivés au gouvernement, le taux de chômage des jeunes augmentait au rythme de 6,2%, aujourd'hui le taux baisse de 9%. Chaque jour, il y a de plus en plus de jeunes qui trouvent du travail grâce à la politique mise en place par le PP.* »²⁴. Le ministre des finances et de l'administration publique, Cristóbal Montoro confirme : « *L'Espagne est en train de sortir de la crise de la meilleure façon de faire, celle de créer des emplois* »²⁵ et l'argument est repris des dizaines de fois sur les publications Twitter du PP comme l'illustre ce billet ci-dessous du 27 octobre 2015 « *Grâce à la croissance, maintenant des emplois se créent* ».



Figure 1 : post Twitter du 27 octobre 2015 du PP arguant une croissance des emplois.

23. Báñez rechaza que haya «exilio masivo» de jóvenes y trabaja para que el «talento huido por la crisis vuelva», (2013, 5 septembre), Europapress.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.europapress.es/economia/laboral-00346/noticia-economia-banezrechaza-haya-exilio-masivo-jovenes-trabaja-talento-huido-crisis-vuelva-20130905191425.html> (consulté le 28.05.2015)

24. Báñez: “Estamos iniciando la recuperación y hemos estabilizado el mercado de trabajo”, (2014, 20 juillet). Site officiel du PP.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.pp.es/actualidad-noticia/banez-estamos-iniciando-recuperacion-hemosestabilizado-mercado-trabajo> (consulté le 20.05.2015)

25 Montoro: “España está saliendo de la crisis por la puerta de la creación de empleo”, (2014, 19 juillet). Site officiel du PP.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.pp.es/actualidad-noticia/montoro-espana-esta-saliendo-crisis-por-puertacreacion-empleo> (consulté le 27.05.2015)

LA MIGRATION ESPAGNOLE RELATÉE SELON DIFFÉRENTS POINTS DE VUE

En Espagne, dans les bars, dans la rue, à la télévision, entre amis, avec un inconnu ou dans les transports en commun, la crise qui touche le pays est une thématique incontournable des milieux sociaux. Evidemment, la presse et les médias alimentent les débats. Parmi les médias les plus influents en Espagne, la télévision reste le moyen le plus consulté pour les informations publiques et politiques. L'enquête du Centre de Recherches Sociologiques (Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS)) affirme que les deux tiers des Espagnols regardent des programmes d'informations à télévision tous les jours. Les autres médias, qui transmettent également les informations publiques et politiques, comme la radio ou les journaux sont un peu moins populaires (Panadés, Ignacio, 2011).

Ils existent différents types de presse que nous caractériseront selon quatre groupes : il y a les médias dirigés par le PP qui sont pour la télévision *Antena 3*, la chaîne de télévision publique *TVE* et le journal *El Mundo*, les médias conduits par le PSOE qui sont pour la télévision *La Sexta* et *El País* comme périodique, les médias neutres qui ne font donc pas référence à un parti politique comme les médias de communication digital *El Diario* et *El Publico* et finalement les informations alternatives diverses et nombreuses que nous retrouveront essentiellement sur le web.

Parmi tous les domaines en lien avec la crise, la migration des jeunes est un sujet qui fait objet de controverses. De son côté, le discours du PP au pouvoir négligeait, dans un premier temps, l'existence du phénomène avant de le présenter comme une situation normale faisant partie des flux migratoires communs du pays. De ces propos, se distinguent d'autres partis politiques et des mouvements sociaux qui considèrent cette prise de position très négligente et qui présentent, eux, la migration comme une conséquence très grave de la politique économique et sociale mise en place pendant les années suivant la crise.

Dans cette partie, il sera question d'exposer les prises de position concernant le phénomène croissant de la migration juvénile. D'abord, les différents points de vue des partis politiques seront présentés au travers de la presse et de différents blogs politiques. Ensuite, nous transcrivons la vision des mouvements sociaux engagés sur cette problématique et celui de simples citoyens par le biais des réseaux sociaux, des sites internet ou des entretiens effectués. Nous révélerons cela en soulevant notamment la question du regard statistique.

La vision du gouvernement du PP

Lors de la présentation d'un rapport intitulé *L'émigration des professionnels qualifiés : une réflexion des opportunités pour le développement* de l'Organisation Internationale des Migrations de novembre 2012²⁶, Marina del Corral, secrétaire d'état dans le domaine de l'immigration, compare la migration de la jeune génération au désir d'aventure : « *Pourquoi ne pas*

26. *El Gobierno cree que la emigración de jóvenes no se debe sólo a la crisis sino también a un «impulso aventurero»*, (2012, 29 novembre), Noticias.interbusca.com [Page Web]. Disponible sous: <http://noticias.interbusca.com/sociedad/el-gobierno-crea-que-la-emigracion-de-jovenes-no-se-debe-solo-a-la-cri-sis-sino-tambien-a-un-impulso-aventurero-20121129190841.html> (consulté le 27.04.15)

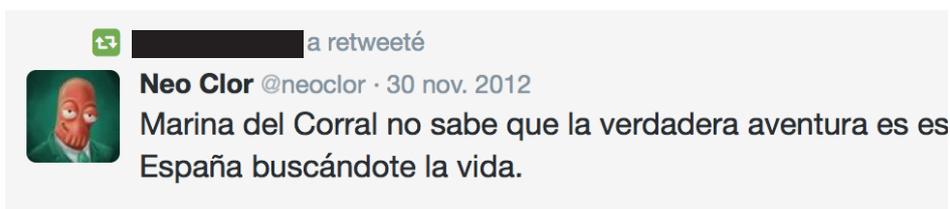
le dire ? Il y a une impulsion aventurière propre à la jeunesse qui contribue aussi à la puissante croissance de la mobilité des jeunes. »

Dans un autre discours lors d'un congrès, del Corral fait référence à une « movilidad exterior »²⁷, qui serait traduite par « mobilité à l'étranger », qu'il faut voir comme un phénomène normal qui se réfère également à une idée « d'échange » avec les autres personnes de différents pays qui viennent en Espagne. Ces termes mettent en exergue les opportunités de travail et de formation à l'étranger qui relève donc d'un aspect positif de la migration.

Une année plus tard, durant la *Escuela de verano* du PP à Gandía, lors du débat « Nouvelles opportunités pour les jeunes », Fátima Báñez rejette l'idée « d'un exil massif » de ces dernières années en se basant sur les chiffres de l'Institut National des Statistiques qui divulguent que 8'000 espagnols ont migré en 2012²⁸. Ces révélations ont provoqué plusieurs vives réponses via des articles, des émissions de télévision et des postes d'internautes. La chaîne de télévision *La Sexta* publie « *La secrétaire d'Etat du domaine de l'immigration voit de l'aventure dans ce que le reste des espagnols voient une nécessité* ». Tous, indignés par les termes « d'esprit aventurier », « mobilité extérieure », ils contrastent ceux-ci par les mots « départ forcé » ou « exil massif ». Ces polémiques ont fait l'objet de « trending topics », soit des thématiques du moment pendant des semaines sur les réseaux sociaux où bon nombres de commentaires critiquent la négligence du phénomène par le gouvernement. Les tweets ci-dessous sont des exemples de réactions sur le sujet :



«Marina del Corral dit que les jeunes migrent par esprit d'aventure. C'est que de nos jours aspirer à recevoir un salaire est courageux.»



«Marina del Corral ne sait pas que la véritable aventure est de rester ici à Madrid à se chercher une vie.»

2. Báñez dice que la salida de jóvenes de España «se llama movilidad exterior», (2013, 17 avril), ElMundo.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.elmundo.es/elmundo/2013/04/17/espana/1366192479.html> (consulté le 20.05.2015)

28. Báñez rechaza que haya «exilio masivo» de jóvenes y trabaja para que el «talento huido por la crisis vuelva», (2013, 5 septembre), Europapress.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.europapress.es/economia/laboral-00346/noticia-economia-banezrechaza-haya-exilio-masivo-jovenes-trabaja-talento-huido-crisis-vuelva-20130905191425.html> (consulté le 28.05.2015)



«Marina del Corral, «l'esprit d'aventurier» est en réalité le chômage, la précarité, les taxes éducatives et d'autres cadeaux de ton gouvernement.»

Il faut ajouter à cette guerre des propos, concernant l'ampleur du phénomène, un autre désaccord important qui est celui du recensement des migrants. Les statistiques officielles espagnoles de l'Institut National de la Statistique (*Instituto Nacional de Estadística (INE)*) estiment que 225'000 personnes ont quitté l'Espagne entre 2008 et 2012. Ces résultats sont fortement contestés car ils sous-estimeraient considérablement la migration espagnole à l'étranger. Ils seraient en partie présentés ainsi pour dissimuler le taux de chômage. L'analyse du Laboratoire des Alternatives rédigée par Amparo González de l'Institut de l'Economie, de Géographie et de Démographie (*Instituto de Economía, Geografía y Demografía (IEGD)*) démontre dans quelles mesures «*les chiffres annuels fournis par les sources officielles espagnoles*²⁹ ne sont pas un indicateur précis ni pour le nombre d'Espagnols qui sont partis ni pour dévoiler à quel moment ils l'ont fait [...] les données officielles sur l'émigration espagnole sont basées exclusivement sur les «*bajas padronales*»³⁰ qui sont produites seulement si les migrants se déclarent aux consulats d'Espagne à l'étranger. Et l'on sait que cette inscription, la plupart du temps, ne se fait pas à moins que la personne vive depuis plusieurs années à l'étranger.» (González-Ferrer, 2013, p.2). Dans une telle logique, la migration de courte durée n'est pas prise en compte et c'est pourtant ce type d'exil qui caractérise la nouvelle migration des jeunes.

Depuis 2011, le cycle migratoire s'est inversé en Espagne et il y a plus de personnes qui abandonnent le pays que de personnes qui arrivent. D'après l'analyse du Laboratoire des Alternatives, l'estimation du nombre d'Espagnols qui auraient quitté le pays entre 2008 et 2012 se chiffre à environ 700'000 personnes soit plus du triple des données publiées par les sources gouvernementales. Ces erreurs statistiques prennent également part dans les articles de journaux. En se basant sur un rapport d'Adecco, l'ABC.es publie un article intitulé *Presque 400'000 Espagnols ont émigrés depuis le commencement de la crise.*³¹ La guerre des

29. En parlant des chiffres du Recensement des Espagnols résidents à l'étranger (Padrón de Españoles Residentes en el Extranjero (PERE)), de la liste électorale des résidents absents (Censo Electoral de Residentes Ausentes (CERA)) ou des Statistique de la variation résidentielle (Estadística de Variaciones Residenciales (EVR)).

30. Traduit par « listes de recensements »

31. Casi 400'000 españolas han emigrado desde el comienzo de la crisis (2013, 15 février). abc.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.abc.es/economia/20130214/abciemigrantes-espanoles-crisis-201302141610.html> (consulté le 13.04.15)

chiffres n'est pas prête de s'arrêter. Récemment lors d'un congrès, Mariano Rajoy accuse Pedri Sánchez, secrétaire général du PSOE, de mentir en évoquant 500'000 personnes qui ont abandonnés l'Espagne entre 2012 et 2014 (durée correspondant au retour du pouvoir du PP). Il rétorque en disant « se sont exactement 24'638 ». ³² Adversaires légendaires pour la bataille au pouvoir, les deux partis maintiennent de profonds désaccords sur la thématique de la récente migration espagnole.

La vision du PSOE et de certains médias gouvernementaux

En réponse au PP qui soutient que la situation des jeunes qui quittent l'Espagne fait partie d'une « réalité qui n'a pas commencé hier », le PSOE prétend que la réforme du travail et les coupes budgétaires dans l'éducation, la santé et les bourses instaurées par le gouvernement de Rajoy sont les causes principales de l'augmentation de la migration espagnole. On peut lire sur plusieurs articles postés sur la page web officiel du PSOE ou l'écouter dans les discours que ce phénomène de migration est synonyme de « fuite des cerveaux » et « d'exil économique ». Ces termes sont exprimés en mettant l'accent sur la préoccupation de l'exportation de la main œuvre qualifiée espagnole et des conséquences désastreuses pour l'économie et dévoile leur histoires des scientifiques. Focalisé sur la perte de la jeunesse qualifiée, le PSOE a préparé sa campagne électorale en promettant un programme qui permettra de rapatrier « 10'000 jeunes scientifiques qui ont dû émigrer à cause de la crise ». ³³

Dans la même veine, le phénomène submerge les émissions télé et les reportages sur le web et les blogs comme par exemple dans le film *Perdiendo el norte* ou sur les reportages écrits de El País *Vente a Alemania, ingeniero Pepe* où l'on peut constater le destin des jeunes scientifiques à l'étranger. Les émissions comme *Españoles en el mundo* diffusées sur TVE ou *Madrilenos en el Mundo* sur TeleMadrid suivent la vie des exilés et dévoilent pourquoi et comment ils vivent à l'étranger. Ces émissions se considèrent moitié « people show » et moitié documentaire. Pour certains téléspectateurs c'est un divertissement quelconque, d'autre voit ça comme du « marketing » et de « la mise en scène ». Ils reprochent à ce type de reportages de démontrer une contextualisation erronée en occultant les véritables problèmes :

« Selon moi, c'est un phénomène de promotion qui met en avant des situations positives. Par exemple, l'émission sur la Suisse ils ne montrent que des personnes qui ont réussi et gagnent très bien leur vie. C'est fait exprès pour donner envie. » (Marta, 30 ans)

« En regardant ce type d'émission, les gens se font une fausse idée de ce que c'est de partir à l'étranger. J'ai moi même été influencé par cela et maintenant je comprends que ça ne reflète pas la réalité. » (Diego, 27 ans)

32. Rajoy alvida a 500'720 jóvenes que han emigrado durante su mandato (2015, 13 mai). Eldiario.es [Page Web]. Disponible sous : http://www.eldiario.es/politica/Rajoy-olvidajovenes-emigrado-mandato_0_387411734.html

33. El PSOE « contraprograma » a Ciudadanos y promete repatriar a miles de científicos (2015, 10 avril), Elconfidencial.com [Page Web]. Disponible sur : http://www.elconfidencial.com/espana/2015-04-10/el-psoe-contraprograma-aciudadanos-y-promete-repatriar-a-miles-de-cientificos-exiliados-durante-lacrisis_756218/ (consulté le 14.05.15)

Bien qu'un grand nombre de migrants correspondent au profil de jeunes diplômés, ce n'est pas uniquement cette partie de la population qui entreprend aujourd'hui l'exil. Le terme de « fuite des cerveaux » souvent trop utilisé pour généraliser la nouvelle migration n'est pas adéquat sachant que « *son origine était utilisé pour se référer exclusivement à l'émigration de personnes avec un haut niveau de formation ou avec des spécialisations professionnelles (scientifiques, ingénieurs). Cela s'avère être aujourd'hui confus et produit des débats pour le moins byzantins. En revanche le terme « migration qualifiée », généralement utilisé pour désigner la migration de personnes avec une éducation supérieure complète semble plus pertinente.* » (González-Ferrer, 2013, p.10).

Cette vision ciblée sur un profil d'émigré hautement qualifié et occultant certaines conditions précaires à l'étranger oblige les collectifs militants à dénoncer une autre réalité celle de l'exil forcé pour plusieurs milliers de personnes.

La vision des collectifs militants et des citoyens concernés

Pour contrer les discours des politiques concernant la migration et pour contredire la presse et les émissions télévisées qui « font l'éloge » de ce phénomène comme pour le vendre à l'opinion publique (JSF, 2013), certains collectifs revendicateurs estiment apporter, avec leurs propres informations, une autre réalité qui ouvre le débat politique sur le nouvel exil espagnol. Ces collectifs se sont développés, comme beaucoup d'autres mouvements sociaux, quelques mois après la crise en Espagne.

« Avant la crise, ça n'était pas habituel de sortir dans la rue pour contester. Depuis 2008, il existe des mouvements pour toutes sortes de causes. »
(Diego, 31 ans)

Le mouvement des indignés ou autrement appelé le *15M*, en rapport avec les rassemblement du 15 mai 2011 dans plusieurs villes espagnoles, a favorisé le déploiement de groupements de luttes sociales.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons rencontré à Madrid deux collectifs de jeunes citoyens. *Juventud Sin Futuro* (JSF) qui signifie *Jeunesse sans futur* est un mouvement qui lutte pour les droits liés à l'éducation, au logement et l'emploi affaiblis par les conséquences de la crise en Espagne. Très proche de celui-ci, le collectif *Marea Granate*, qui signifie *Marée grenat* (en référence à la couleur du passeport espagnol), se mobilise pour la cause des émigrés espagnols pour faire valoir leurs droits (au logement, sanitaire, de vote, etc.) à l'étranger.

En portant les perspectives de la jeune génération, ces deux groupements travaillent ensemble sur la campagne « No nos vamos, nos echan » qui veut dire « Nous ne partons pas, ils nous virent ». Cette campagne vise à dénoncer l'inquiétant phénomène migratoire perçu par la jeunesse concernée : « *Par rapport au discours du gouvernement, qui d'abord néglige l'existence du phénomène et qui ensuite l'attribue au spectaculaire esprit d'aventurier de la jeunesse espagnole ou a la « movilidad exterior » de notre économie, la campagne prétend signaler l'exil comme conséquence de la politique économique et sociale des gouvernements qui ont succédé depuis le commencement de l'arnaque généralisée qu'ils ont appelé "la crise" »* (JSF, 2013, p.1).

En parlant des conditions de vie actuelles en Espagne, ils répondent qu'il n'y a pas de futur pour la jeunesse : « *Ils (en parlant des autorités) nous obligent à choisir entre le chômage, la précarité ou l'exil, parce que dans ce pays nous ne pouvons pas développer un projet de vie digne* ».

C'est par le biais des réseaux sociaux, de pages web, de blogs, d'événements, de publications et de rencontres qu'ils expriment leurs idées et mettent en connexion les personnes qui se sentent concernées. Sans affiliation politique révélée mais portant, tout de même, implicitement des valeurs de gauche, le collectif se félicite d'encourager et d'ouvrir un processus de politisation auprès des milliers de jeunes. Avec 119'000 abonnés sur Facebook et 80'700 followers sur Twitter, JSF dépasse largement tous les blogs et pages web proposées par les médias ou d'autres projets du gouvernement mis à disposition pour les jeunes exilés espagnols.³⁴ Bien entendu, ces chiffres ne sont pas significatifs mais ils émettent tout de même une tendance à prendre en considération ; celle d'une croissante solidarité entre militants et citoyens. Les personnes qui suivent le mouvement du *Juventud sin Futuro* ou de *Marea Granate*, ne sont pas forcément tous activistes mais partagent simplement leurs avis. À ce propos, les personnes, concernées par l'exil économique mais également celles qui ne sont pas concernées, rencontrées à Madrid ne se présentaient pas comme faisant partie de ces mouvements. Pourtant, tous soutenaient leurs idées. Pour cette raison, ces deux mouvements semblent bien représenter la tendance et l'avis des milliers d'exilés espagnols.

Sans perdre de vue que certains étudiants ou travailleurs ont choisi de partir à l'étranger pour des ambitions personnelles telles que le voyage ou dans un cadre professionnel, nous constatons qu'une grande majorité des espagnols exilés parlent de « migration obligatoire » ou d'« exil forcé ».

LES JEUNES MIGRANTS ESPAGNOLS : QUI SONT-ILS ET QUE VIVENT-ILS A L'EXTÉRIEUR ?

Qui sont les migrants espagnols et que vivent-ils à l'étranger ? Représentent-ils des aventuriers, des scientifiques sans bourses de recherches ou des clandestins ? Que cherchent-ils à l'étranger ? Dans quelles conditions de travail se retrouvent-ils ?

Les histoires des Espagnols qui ont pris la décision d'émigrer submergent les reportages publiés dans des journaux web, sur les blogs et les programmes de télévision depuis ces dernières années. On peut suivre les histoires de ceux qui réussissent à l'étranger dans la série *Españoles en el Mundo* de RTVE ou ceux qui échouent comme dans la série *Expatriados por la crisis* publiée dans El País.

L'unique étude faite jusqu'à présent par le gouvernement en collaboration avec l'institut Real Elcano du secteur « démographie, population et migrations internationales » sur la nouvelle migration espagnole informe que 89% de la population espagnole qui a émigré est hautement qualifiée.³⁵ Sur la base de cette estimation, 70% des migrants auraient trou-

34. Un exemple est donné ultérieurement.

35. González Enríquez, C., La emigración desde España, una migración de retorno (ARI) (2012, 17 janvier), Realinstitutoelcano.org [Page Web]. Disponible sur : http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/riecano/contenido?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/elcano/elcano_es/zonas_es/ari4-2012 (consulté le 28.05.15)

vé du travail à l'étranger. En concluant cette étude par une généralisation d'un phénomène de « movilidad laboral », une grande quantité d'informations telles que le type de travail effectué à l'étranger, n'ont pas été développées.

Pour mieux qualifier le profil des personnes migrantes, nous nous intéresserons aux enquêtes effectuées par JSF et par le *Laboratorio de la Fundación Alternativas* en collaboration avec l'IEGD. En se référant à ces analyses statistiques, nous compléterons les informations à l'aide des entretiens effectués à Madrid avec des personnes concernées par l'exil.

Quelques études statistiques réalisées

Sur la base de 8487 formulaires, JSF a rédigé une étude statistique *Documento no nos vamos nos echan*. Plusieurs informations y sont soulevées comme l'identité et la formation ou la profession de la personne, son lieu d'origine, le pays d'émigration, sa situation de travail, les conditions qui l'ont poussée à s'exiler, si elle s'est sentie obligée de partir, sa volonté de retourner dans son pays et son estimation sur les possibilités de retourner au pays.³⁶ Ces informations sont complétées par l'étude de A. González-Ferre de la IEGD qui traite de mettre de l'ordre dans les sources statistiques officielles et de comprendre comment s'est modifié le profil de migrant espagnol depuis le début de la crise.

La moyenne d'âge recensée par les formulaires de JSF divulgue une moyenne d'environ 28,5 ans. Les statistiques de la IEGD précisent que depuis le début de la crise les départs des jeunes entre 18 et 24 ans et entre 25 et 34 ans, tout en restant majoritaires, ont diminué par rapport aux sorties des personnes ayant plus de 35 ans. De plus, on constate qu'entre 2008 et 2012, les flux de départs se sont masculinisés.

L'IEGD constate que, depuis que la crise s'est intensifiée, le profil du migrant s'est légèrement modifié. C'est à dire que le flux de personnes qui ont émigré pour étudier à l'étranger a diminué alors que les flux de travailleurs se sont accentués. Ce qui amène à penser que cela repousse la moyenne de la durée du retour car il est habituel que les personnes qui migrent pour les études ont de moins longues durées d'absence que les personnes qui migrent pour des motifs économiques. D'ailleurs, depuis que la crise a commencé, la fréquence de rapatriement depuis les pays comme l'Allemagne n'a fait que de se réduire (González-Ferrer, 2013, p.17); en 2008 on évaluait plus de retours que de sorties, en 2012, pour 10 sorties on compte seulement 4 retours. Le type de départ se rapproche donc plus d'une migration à moyen terme plutôt qu'à court terme. Dans ce sens, 81% des personnes exilées et interrogées par JSF ont répondu négativement à « Est-ce que vous pensez qu'il est possible de revenir au pays ? ».

Concernant les lieux de destinations, l'analyse de l'IEGD déduit que les trois destinations principales restent européennes et sont le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. La migration espagnole en Angleterre est telle que l'Espagne devient le deuxième pays d'émigration de main-d'œuvre en direction de l'Angleterre après la Pologne. En Allemagne, le

36. Sur les 8487 cas, 1887 formulaires (soit le 22,24%) proviennent de jeunes qui se trouvent sur le territoire espagnol mais qui ont un rapport avec le chômage et la précarité.

nombre d'espagnols a augmenté de 9.1% en 2012 ce qui représente près de 30'000 émigrés soit 45% de plus qu'en 2011.³⁷

Dans le but de souligner que la migration qui touche la jeune génération espagnole se rapproche d'un exil forcé, la question « Êtes-vous partis par obligation ? » à laquelle 89,54% des personnes interrogées répondent « oui » semble approuver ce constat. Sur la base de ces résultats JSF conclut que « *cela [en parlant du résultat] ne nous permet pas d'assurer que tout l'exil juvénile se vit ou se perçoit comme une imposition, mais pour le moins, cela nous permet de remettre en question le discours officiel qui présente ce phénomène de façon positive, comme s'il fallait cacher les éléments négatifs pour ceux qui le vivent de manière personnelle ou pour l'ensemble de la société.* » (JSF, 2015, p.7). Dans la même idée, 80% des migrants évoquent le désir de vouloir revenir en Espagne et prouve une nouvelle fois que vivre à l'étranger n'est pas une préférence : « *C'est compliqué d'affirmer le caractère volontaire, fruit d'un désir ardent de découvrir le monde et de vivre d'autres expériences, de la « mobilité » de ces jeunes quand ils manifestent, chaque fois qu'on leur demande, qu'ils ont été obligés à partir et que la grande majorité d'entre eux désirent revenir.* » (JSF, 2015, p.18)

Concernant la thématique du travail, à la question « Quelle est ta situation de travail ? », la somme de réponses correspondant à une situation de travail précaire (au chômage, sans contrat, contrat temporaire de moins de 6 mois et stagiaire) représente le 70% des questionnés. L'analyse de cette variable ne se limite pas à savoir si oui ou non la personne travaille car le fait d'avoir un emploi n'est pas synonyme de stabilité ou de sécurité de subvenir à ses besoins. On constate que la formation initiale ne correspond que très peu avec la profession que la personne exerce si elle détient un emploi. Le phénomène de « déqualification » est un problème très récurrent dans les migrations en général mais dans le cas de la migration espagnole il est encore plus marqué puisque la majorité s'exile avec des niveaux de formation élevés. Ce qui nous amène à penser que les situations de travail à l'étranger sont peu attractives en terme de salaire et de condition et cela questionne sur les moyens de vie dans les pays d'accueil.

Des conditions de vie difficiles dans les pays d'accueil et en Suisse

Dans le documentaire *En terre étrangère* de Iciar Bollaín, on découvre la vie de plusieurs migrants espagnols, estimés à 20'000, qui ont tenté leur vie à Edimbourg. Les témoignages présentés dans le film mettent en exergue plusieurs problèmes auxquels les migrants sont confrontés. Sur le point social, la plupart des personnes qui témoignent évoquent avoir des difficultés d'intégration liées à des situations de discrimination ou en révélant avoir le mal du pays. Dans le champ émotionnel, il y a la difficulté de quitter son pays et sa famille et d'avouer ses problèmes.

« En Espagne, la pression familiale est très forte. Lorsqu'on quitte sa famille

37. Selon les chiffres officiels et sans compter les résidents qui ne se sont pas enregistrés : Crece un 9,1% el número de españolas en Alemania (2013, 22 octubre), Público.es [Page Web]. Disponible sous : <http://www.publico.es/internacional/crece-numero-espanolesalemania.html>. (consulté le 01.05.15)

pour tenter sa chance dans « un pays riche », on n'ose pas leur avouer qu'on dort dans des taudis. » (Marta, 30 ans)

Loin du « job of my life »³⁸ que prétend promouvoir un programme d'insertion professionnelle pour les jeunes en mobilité soutenue par le gouvernement allemand, la réalité dans le domaine de l'emploi est distincte. D'après l'analyse de JFS des formulaires sur les conditions de travail des exilés en Allemagne, 6% des interrogés disent n'avoir aucun contrat, 11% répondent avoir un contrat de travail temporaire de moins de 6 mois, 12% ont un contrat de stagiaire, 19% sont au chômage, 21% ont un contrat de travail temporaire de plus de 6 mois et finalement 31% ont répondu avoir un contrat de travail indéfini. En additionnant les situations de travail précaires qui concernent les personnes au chômage, sans contrat, avec un contrat de travail de moins de 6 mois et avec un contrat de stagiaire, le taux s'élève à 48%. Cela correspond à environ un jeune exilé sur deux se trouvant sans travail ou dans une situation de précarité en terme d'emploi en Allemagne. 52% affirme avoir un contrat de travail indéterminé ou pour plus de 6 mois. Cependant, il manque des éléments d'analyse comme le salaire attribué, les heures de travail par jour, heures de travail supplémentaires et/ou au noir etc. qui nous permettent de confirmer la stabilité économique des travailleurs.

Le phénomène de déqualification est le plus récurrent. Aucune étude ne nous permet de confirmer ce propos mais plusieurs témoignages nous permettent de constater que les postes occupés à l'étranger ne sont pas en lien avec la formation initiale de la personne. Bien que les emplois à l'étranger soient limités dans la durée ou peu attractifs en terme de conditions de travail et de salaires, on constate que les situations de travail précaires sont mieux acceptées que dans son propre pays :

« J'ai fait des études d'art à Valence. Quand je suis arrivé à Lausanne, j'ai essayé de trouver un emploi dans mon domaine, mais j'ai rien trouvé. Maintenant, je travaille depuis 2 ans dans une brasserie de bière artisanale. Je ne me plains pas car avant j'étais aide cuisinier dans un restaurant italien de Lausanne et c'était trop de pression. [...] Depuis que je suis arrivé, je scrute la moindre annonce qui me permettrait de travailler dans le domaine de l'art. » (Diego, 27 ans)

« On préfère être ailleurs que de galérer à Madrid dans sa propre ville. Partir c'est la dernière étape, on a rien à perdre et on serre les dents. » (Ana, 26 ans)

Marea Granate, collectif transnational en aide aux migrants de l'Etat espagnol à l'étranger, relève d'autres droits fondamentaux inaccessibles comme le droit de vote pour les expatriés espagnols et l'acquisition de logements adéquats. Pour ce qui est de l'accès aux votations en Espagne, les choses sont rendues difficiles par plusieurs erreurs administratives de la part de la bureaucratie espagnole comme, par exemple, l'arrivée tardive des bulletins de votes, la fermeture imprévisible des bureaux de votes des consulats, etc.³⁹ Concernant

38. Un aperçu disponible sous : <https://www.thejobofmylife.de/en/home.html> (consulté le 4.06.15)

39. Plus d'informations sur : <http://mareagranate.org/2015/07/irregularidades-ycausas-de-la-masacre-del-voto-exterior-en-las-elecciones-autonomicas-2015-pucherazos-que-se-repiten/>

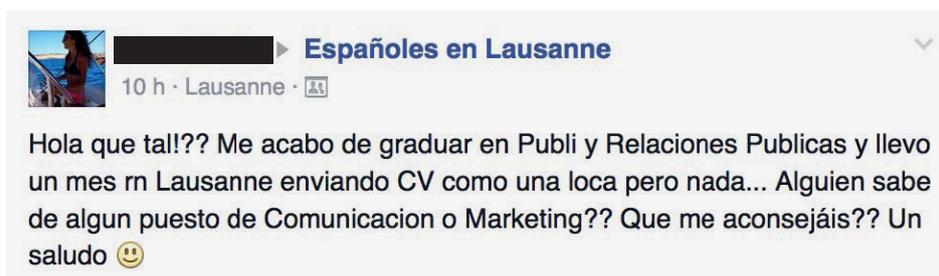
la situation de logement à l'étranger, seuls des témoignages nous informent de quelques expériences qui soulignent des conditions d'habitats précaires pour certaines personnes comme l'habitation en surnombre, des conditions sanitaires déplorables, des logements transitoires inadaptés etc.

« Passé inaperçu dans les médias espagnols, une vingtaine de jeunes nous ont expliqué avoir passé plusieurs nuits dans la rue à Berlin ». (Victor, 30 ans)

Ces difficultés sont évidemment propres à chaque cas de migrants. Certains y sont fortement confrontés d'autres que faiblement et d'autre encore aucunement concernés. Loin du mythe « dorado en el exilo », on peut alors se demander ce qu'il en est pour les migrants espagnols en Suisse ?

Présentée comme un eldorado dans certaines émissions de télévision espagnole, la Suisse est une destination qui fait rêver la jeune génération en quête de travail. Les éléments attractifs sont nombreux : faible taux de chômage, un niveau de vie élevé, des bonnes conditions de travail etc. Autrement dit, la réputation d'un pays riche ne subissant pas la crise. Cependant, d'autres facteurs comme le coût de vie élevé,⁴⁰ l'entrée en vigueur de lois en faveur d'un durcissement des frontières, la crise du logement dans la plupart des agglomérations helvétiques sont autant d'éléments qui contraignent et rendent difficile l'intégration de nouveaux migrants. De plus, un faible taux de chômage ne signifie par qu'un poste de travail sera garanti. Les critères d'embauche sont relativement exigeants et, en premier lieu, celui de parler une des langues nationales. Certains migrants espagnols se confrontent à cette réalité qu'ils n'avaient pas évaluée préalablement.

« Quand j'ai appris qu'en Suisse il y avait 2% de chômage, je me suis dit que c'était génial et que tout le monde avait un travail... mais je ne sais pas où vous les prenez vos statistiques parce que moi ça fait trois mois que je suis sans travail et ça me paraît très difficile. » (Sara, 23 ans)



Le poste ci-dessus d'une internaute sur Facebook explique : « Je viens de me diplômer en Relations Publiques et, depuis un mois, je suis à Lausanne en train d'envoyer mon CV comme

40. 3 à 5 fois supérieur qu'en Espagne concernant l'alimentation, les services, les transports ce qui correspond aussi avec la supériorité des rémunérations salariales. En revanche, cela ne concerne pas le prix des logements car à Lausanne ou à Madrid le prix pour une chambre en colocation au centre-ville est respectivement le même et varie entre 550 et 900 CHF.

une folle, mais sans réponse... Quelqu'un connaît un poste en Communication ou Marketing ? Qu'est ce que vous me conseillez ? »

Selon le diagnostic d'un responsable politique du PSOE Lausanne proche des migrants espagnols issus de la nouvelle vague migratoire et selon nos observations de terrain, deux groupes de travailleurs ont été perçus à Lausanne : les personnes ayant suivi une formation supérieure et les personnes ayant suivi une formation moyenne ou comparable au Certificat fédéral de Capacité (CFC). Dans le premier groupe, il y a les personnes avec des métiers dont les connaissances peuvent être exportées (filières scientifiques, architecture, etc.) qui trouvent des solutions de travail. Par contre, les personnes avec un cursus moins compatible à l'exportation (filière des médias, de l'art, de l'enseignement etc.), à cause de la barrière de la langue, ont plus de difficultés à trouver du travail dans l'immédiat et sont amenés à opter plutôt pour des emplois dans le service ou plus manuels (travail dans un magasin ou dans un bar, travail comme au pair). Ce schéma se répète pour le second groupe, les personnes qui travaillent dans des domaines plus compatibles à l'exportation (technicien, construction) trouvent des solutions. En revanche, pour les personnes qui ont des métiers dans les bureaux ou l'administratifs, en raison de la barrière de la langue, ne peuvent pas trouver de travail similaire en Suisse et découvrent donc des activités plus manuelles avec des conditions plus difficiles physiquement (garde d'enfant, nettoyage).

Aujourd'hui, la Suisse est une destination adulée mais reste relativement peu convoitée car elle est stratégiquement difficile d'accès « Généralement, tu viens en Suisse parce que tu connais quelqu'un ou tu as un contrat de travail. » (Marta, 30 ans). De plus, l'insertion professionnelle et sociale est mise en difficulté par la difficulté première de trouver un logement.

LES DIFFICULTÉS D'ACCESSIBILITÉ AU MARCHÉ DU LOGEMENT LAUSANNOIS : LES STRATÉGIES RÉSIDENTIELLES DES JEUNES MIGRANTS ESPAGNOLS

Dans une situation de pénurie du logement en Suisse et particulièrement dans l'Arc Lémanique, les ménages et personnes à moyen et bas revenus rencontrent de grandes difficultés à trouver un logement en centre-ville. Les taux de vacance, dans les villes comme Genève, Vevey et Lausanne, sont très bas et la population citadine continue à augmenter. La pression sur le marché du logement se fait ressentir également en ce qui concerne les logements d'ordre social.

Dans ce contexte, les migrants sont une partie de la population fortement précarisée sur le marché suisse. Les critères d'acquisition d'un bail sont élevés : détention d'un contrat de

travail, d'un permis B minimum et approbation de solvabilité. Les démarches pour accéder à un bail, depuis l'étranger, finissent rarement par aboutir et sur place, les étapes sont longues et épuisantes avant d'en obtenir un par grande aubaine.

Pour un migrant économique espagnol juste arrivé en Suisse, la recherche d'un hébergement adéquat à Lausanne relève d'une mission quasi impossible. Dans une situation d'urgence, certains migrants ont recouru à des hébergements de transition ou d'urgence pour une courte, moyenne ou longue durée.

Nous tenterons dans ce chapitre de donner un bref aperçu de la situation du marché de logement dans le canton de Vaud, de présenter l'offre des infrastructures d'aide au logement, de soulever quelles sont les difficultés d'accès au logement pour une migrant économique espagnol et finalement de révéler ses trajectoires résidentielles et les types d'hébergement utilisés dans l'agglomération lausannoise.

LA SITUATION DU MARCHÉ DU LOGEMENT

La pénurie de logement est omniprésente sur le marché de l'habitat suisse. Elle concerne principalement les zones urbaines importantes de Suisse telles que les agglomérations des villes de Zurich, Genève, Bâle, Berne ou Lausanne où il est excessivement difficile de trouver un logement pour la plupart des nouveaux habitants. On constate trois causes principales de cette pénurie : la forte augmentation démographique, le manque d'investissements publics et privés dans le secteur de la construction et l'évolution des modes de vie.⁴¹ Selon les chiffres du Service du logement et des gérances de Lausanne de 2013, la ville affiche un taux de vacance de 0,11% un chiffre inquiétant par rapport au taux normal d'équilibre de 1.5%. Le taux cantonal stagne, quant à lui, à 0,7% depuis 15 ans. Dans un contexte de pénurie, les prix des loyers explosent et de plus en plus de personnes ne trouvent plus de logement adéquat. Particulièrement dans le cas romand, l'augmentation des prix des loyers dans l'Arc Lémanique est plus forte que partout en Suisse. Pour faire face à cette évolution, les cantons mettent en place de nouvelles politiques du logement qui tentent de renforcer le rôle du public vis-à-vis du secteur privé dans le marché actuel.

La politique du logement en Suisse, au niveau fédéral, s'intègre au sein de différentes politiques publiques et constitue un pilier important de la politique sociale. Néanmoins, de manière générale, la régulation du secteur du logement est du ressort des cantons et des communes qui assument les tâches de planification territoriale et du subventionnement d'une partie du parc immobilier. Les cantons, en tenant compte de l'application de la législation fédérale, s'engagent à mettre en œuvre des mesures qui soient propres aux spécificités de leur territoire. Quant aux communes, elles décident si oui ou non elles procèdent à renforcer leur propre politique de logement.⁴² Ainsi, la conception de ce qui

41. Les exigences en terme d'espace et de confort ont évolués pour les ménages et les critères désirés sont ceux des habitations plus en périphérie.

42. Les communes urbaines, les plus touchées par le phénomène de pénurie, demeurent les plus actives en la matière.

se fait en terme de logements varie selon les cantons. Ce système de gouvernance, qui va dans le principe confédéral de subsidiarité, pose des problèmes d'inertie dans les cas où les politiques publiques font preuve de passivité lorsqu'il s'agit de mettre en place des décisions et cela fait l'effet d'un blocage dans les procédures.

La politique de logement repose sur deux axes distincts qui sont l'aide au logement qui vise principalement à favoriser l'accès au logement et le droit de bail qui correspond plutôt à une politique réglementaire. Le droit de bail règle les conditions d'occupation dans un immeuble locatif dans le but d'empêcher une hausse sévère des loyers en période de pénurie (Cuennet, 2002, cité dans Pattaroni et al, 2009, p.63). L'aide au logement englobe des mesures qui sont l'aide à la personne et l'aide à la pierre qui ont pour but de favoriser la construction ou la rénovation de logements. L'aide à la personne se traduit par l'octroi de subventions directement attribuées aux ménages dans le but de réduire leurs charges locatives. Quant à l'aide à la pierre, il s'agit d'un système de subvention attribuée aux propriétaires ou aux promoteurs immobiliers pour la construction ou l'exploitation d'immeuble. Dans cette perspective, les collectivités publiques fournissent un cadre juridique où la production de logement et la gestion du parc immobilier sont des actions régies par le secteur privé.

Outre ces aides d'ordre financier, depuis 2010, de nouvelles mesures ont été prises par le canton de Vaud dont les objectifs sont la révision de l'aide individuelle au logement et les prêts accordés à bas taux pour la construction de logements étudiants. Pour ce dernier, le canton prévoyait la réalisation de 3'000 nouveaux logements pour les prochaines années (Etat de Vaud, 2010).

Il ne faut pas oublier que la politique de logement est restreinte aux objectifs de l'aménagement du territoire et de sa *Loi sur l'aménagement du territoire* (LAT), notamment en ce qui concerne l'utilisation mesurée du sol qui prévoit, dans sa révision, la densification des parcelles.

Les enjeux de la pénurie sont multiples et différents domaines sont affectés. Le secteur économique par exemple perd en attractivité et compétitivité à cause d'une offre de logement qui ne répond pas aux besoins des nouveaux arrivants. L'environnement y est également impacté par l'augmentation des déplacements des personnes qui, pour garder un loyer abordable, sont prêtes à vivre plus éloignées de leur lieu de travail. Dans le secteur social, divers groupes sont précarisés sur le marché du logement, parmi eux, la population à bas revenu, les jeunes et les nouveaux arrivants. Plus précisément, pour venir en aide à cette portion de la population, le canton de Vaud ne propose pas de plan précis dans son programme « objectif logement ».

LE DROIT ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

Dans une situation tendue en terme de logement dans la capitale Lausannoise, l'accès à l'habitat y est rendu difficile voire impossible. Pourtant, il existe un cadre légal inscrit dans la Constitution suisse et vaudoise qui stipule le droit à « un logement approprié » :

- La Constitution suisse inscrit dans son article 41 que « *la Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que : toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables* ».
- La Constitution vaudoise inscrit dans son article 33 que « *toute personne dans le besoin a droit à un logement d'urgence approprié et aux moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine* », et dans son article 67 que « *L'Etat et les communes, en complément des démarches relevant de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, veillent à ce que toute personne puisse disposer d'un logement approprié à des conditions supportables* ».

Bien que le « droit au logement » ne s'inscrit pas dans la liste des droits fondamentaux de la Constitution, il apparaît cependant, depuis 2013, dans les droits fondamentaux du canton de Vaud. Le droit au logement est un élément fondamental pour vivre dans la dignité et une condition nécessaire à l'intégration et le développement d'un individu d'un point de vue individuel ou collectif. La problématique de l'habitat, dans une ville, fait partie de l'un des nœuds de la « question sociale » (Moret, 1998, cité dans Pattaroni et al., 2009). Dans le rapport de 2001 du Conseil de l'Union européenne *Conjoint de l'inclusion sociale*, la perte de logement est présentée comme étant, sans doute, la forme la plus extrême d'exclusion sociale.

En raison d'un déficit de logement et du déséquilibre entre l'offre et la demande cela engendre, d'une part, une plus grande concurrence entre les demandeurs et, d'autre part, encourage les gérants de l'offre à prendre le moindre risque. De ce fait, la gestion du marché immobilier est un autre facteur à considérer qui influence grandement sur la sélection de certains groupes de la population et qui limite l'accès du logement aux personnes les plus précarisées. Avec un mode de sélection par le haut, le marché immobilier fonctionne comme un processus sélectionnant les « clients » à faible risque et excluant les personnes à plus faible pouvoir d'achat (Da Cunha et Schmid, 2007).

L'acquisition d'un bail relève d'une succession de démarches en mettant, pour y parvenir, à l'épreuve le savoir-faire des demandeurs (accès à l'offre, constitution d'un dossier, etc.) ainsi que leur savoir-être (relation avec la gérance, les propriétaires, etc.) (Da Cunha et Schmid, 2007).

Les gestionnaires de l'offre procèdent par des mesures d'attribution selon le principe de gestion de risque qui s'articulent autour de trois critères qui tendent à exclure les mauvais risques (Da Cunha et Schmid, 2007) :

- **Le statut légal** vérifie si le demandeur est autorisé de résider en Suisse
- **La solvabilité** est mesurée selon le type de revenu du demandeur, sa situation financière concernant l'endettement (l'extrait des poursuites doit être vierge) et sa disposition à reverser ponctuellement le coût du loyer. Ce critère est le plus influant dans le processus d'attribution.

- **La capacité de gestion du logement et des locaux communs** est évaluée par le biais de renseignements auprès de l'ancien bailleur.
- **La capacité d'entretenir de bonnes relations de voisinages**

Au-delà ces « critères officieux », d'autres critères sont susceptibles de peser sur la décision de l'adhésion au logement comme l'origine, la taille des familles, l'absence de revenu, le permis B (Da Cunha et Schmid 2007). Dans ces conditions, l'accès au logement est rendu difficile pour la majorité des migrants espagnols qui arrivent à Lausanne sans contrat de travail et qui sont d'une part, selon les gérances, des locataires peu solvables et d'autre part des personnes internationalement mobiles, susceptibles de prévoir un départ imprévu et de compliquer le remboursement des créances.

Habiter à Lausanne pour un jeune migrant espagnol venu sans permis de travail relève du parcours du combattant. Ces personnes doivent faire appel à la « débrouillardise » et peuvent se retrouver dans des situations de « mal-logement ». Il n'existe pas de définition officielle pour parler de mal-logement. Au sens strict du terme, cela ferait référence aux personnes en grande difficulté comme les SDF (sans-domicile fixe), les personnes ayant recours aux habitats d'urgence ou les habitats très précaires (tentes, habitat de fortune). Dans un sens plus large, cela concerne la catégorie de personnes privées de confort comme par exemple un logement surpeuplé (où les personnes disposent d'une surface réduite par habitant) ou insalubre.

LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'ACCÈS AUX LOGEMENTS

Dans les années 90, la ville de Lausanne a mis en place, pour la première fois, une structure d'accueil d'urgence pour y loger des sans-abris. La notion de *sans-abri* qui pour cette étude est superposable à celle de SDF (sans-domicile fixe) mérite d'être éclaircie. La définition de l'Institut National d'Études Démographiques français présente la notion de *sans-domicile* comme une personne qui, pendant la période d'observation, recourt aux dispositifs d'hébergement d'urgence ou dort dans l'espace public ou dans des lieux non prévus pour l'habitation (Da Cunha et Schmid 2007). Pour venir en aide à ce type de personnes, la ville de Lausanne, a développé son offre en hébergement d'urgence et dispose, à l'heure actuelle de 105 places en hiver et de 55 places en été. Dans le cadre d'une politique communale du logement, ce procédé dit de « seuil bas » a été complété par d'autres dispositifs qui interviennent plus en aval et conçus dans une dynamique d'intégration sociale par le logement. Établies sur la base de trois structures (l'Unité logement, la Cellule logement – Alamo ou « logement de transition »), ces dispositifs ont été créés pour venir en aide aux personnes fragilisées en assurant des perspectives d'accès et de maintien au logement.

Les 3 marchés des dispositifs d'urgence

Selon le rapport établi par l'Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, Lausanne dispose d'une offre de logement pour les populations précarisées répartie selon 3 « marchés » définis d'après la durée de la prestation et le type de logement.

Le 1er *marché* s'inscrit dans le long terme et est caractérisé comme une offre de logement locatif stable, le 2ème marché dit du logement transitoire est prévu pour des séjours de moyenne durée et finalement le 3ème marché dit du logement d'urgence est destiné à des séjours de courte durée.

- Le **logement d'urgence** constitue une offre qui doit être accessible à très court terme, relevant d'une aide immédiate et qui est dévolue pour des séjours de courte durée. Ceux-ci peuvent être constitués par des hébergements collectifs ou individuels, mais également par des locatifs qui relèvent du parc privé ou social ; dans ce cas, ses occupants ne sont pas titulaires d'un bail.
- Le **logement de transition** constitue une offre de logement prévue pour des séjours de durée moyenne et destinée aux personnes dont la biographie résidentielle est marquée par une rupture par rapport au logement locatif (perte brutale du logement ou absence de logement) ; cette offre peut également être constituée par des hébergements collectifs ou individuels, ainsi que par des locatifs relevant du parc privé ou social, occupés à titre transitoire – le temps nécessaire pour accéder à un nouveau bail.
- Le **logement stable** constitue une offre de logements locatifs relevant du parc privé ou social, au sein duquel la durée de séjour n'est pas limitée et dont le statut d'occupation est lié à la signature d'un bail au nom du locataire.

Le tableau ci-dessous organise certains types de logements selon ces catégories.

logements d'urgence	logements transitoires	logements fixes
<ul style="list-style-type: none"> • lieux d'hébergement d'urgence • hôtels • squats : logements de fortune • réseau social primaire 	<ul style="list-style-type: none"> • logements sociaux du service social (SSL) • appartements communautaires • pension sociale • appartements protégés • foyers, institutions • hôtels 	<ul style="list-style-type: none"> • logements subventionnés (SLG) • logements sur le marché libre

Figure 2 : Typologie des logements et exemples (SSL, 2012, p. 8)

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons principalement au 3ème marché qui se caractérise par une accessibilité spontanée et qui semble correspondre plus exactement à la demande de la population étudiée. De plus, le 1er et le 2ème marché constituent des logements sociaux attribués aux résidents suisses ou aux personnes étrangères mais établies depuis plusieurs années sur le territoire. Ce qui ne correspond pas aux nouveaux arrivants espagnols.

Ces dispositifs d'urgence du 3ème marché sont des aides immédiates, constitués d'une offre accessible à très court terme et se déclinant selon trois catégories de prestataires (Da Cunha et Schmid, 2007, p.42) :

1. **Les prestataires privés** : hôtels, motel, auberge foyers, pensions, campings, etc.
2. **Le réseau social primaire des individus** : parents, amis, copains etc. Ce type d'hébergement est ce que l'on définit par le système «D» et semble constituer la première solution lors d'absence de logement. Pouvant parfois présenter des conditions très modestes ou précaires, cette option demeure néanmoins, selon les travailleurs sociaux comme une solution pouvant éviter des situations dramatiques d'exclusion. Cependant, le recours au système « D » est susceptible de provoquer, dans la durée, des conflits qui peuvent affaiblir le réseau social dont le rôle dans l'accès à l'offre n'est pas à négliger (accès à l'offre, garant, co-signataire du bail, etc.) (Da Cunha A. et Schmid O, 2007, p.22).
3. **Les prestataires publics** : structures collectives d'hébergement d'urgence. Ceux-ci se répartissent selon trois structures différentes qui sont La Marmotte un établissement géré par l'Armée du Salut offrant 28 places, l'association Sleep In met 22 places d'hébergement à disposition ainsi que l'abri de la protection civile qui offre entre 25 et 30 lits en hiver. En donnant la priorité aux lausannois, l'accès à ces structures n'impose pas de conditions particulières mis à part une contribution de Fr. 5.- dans certains établissements et de respecter les règles en vigueur.⁴³

La mise en place d'une offre d'hébergement d'urgence s'est progressivement élargie depuis 1990 jusqu'à maintenant. Malgré le développement des structures, la capacité d'accueil demeure insatisfaisante par rapport à la demande qui ne cesse d'augmenter.

« Dans le contexte économique actuel, où l'écart entre les quintiles les plus aisés et les plus pauvres a tendance à se creuser, où les perspectives d'emploi se raréfient, où la précarité ne cesse d'augmenter même en Suisse et en Europe, cette situation n'est pas en passe de s'améliorer. Au contraire, nous devons nous attendre à devoir accueillir toujours plus de groupes différents de populations vulnérables, de personnes en précarité de logement, en recherche d'emploi, résidentes ou migrantes, ceci d'autant plus que la situation du logement est aujourd'hui très tendue dans le bassin lémanique et l'accès au logement y est particulièrement difficile. » (SSL, 2012, p.11)

43. Il existe d'autres structures d'urgence offrant un accueil de nuit pour des groupes de population précis comme par exemple : l'EVAM qui héberge des requérants d'asile, le foyer Malley Prairie et les Soeurs Missionnaires qui accueillent des femmes, les fondations du Levant, Bartimée et les Olivier qui reçoivent des personnes toxicodépendantes, etc.

Les demandeurs des dispositifs d'urgence

En ce qui concerne le profil des demandeurs des infrastructures d'urgence, il est difficile d'évaluer le phénomène. Les personnes sans domiciles sont souvent en mouvement avec des trajectoires différentes qui révèlent une grande hétérogénéité des situations personnelles, passant du système « D » aux structures d'hébergement ou encore en se retrouvant dans la rue. « *Quoi qu'il en soit, la perception de la problématique des personnes sans domicile fixe s'inscrit toujours dans une tension constante oscillant entre visibilité et invisibilité. Cette tension est loin d'être anodine dans la mesure où elle est susceptible de peser sur la prise en compte de ce problème social, sur sa compréhension et, plus encore, sur les politiques sociales.* » (Da Cunha et Schmid 2007, p.5)

Dans le cadre de la recherche de Da Cunha A. et Schmid O, une identification des personnes précarisées sur le marché du logement a été réalisée et présente ces personnes comme telles :

- bénéficiaires du revenu d'insertions
- personnes souffrant d'addictions
- personnes souffrant de certains troubles psychiatriques
- ménages endettés
- ménages à faibles revenus
- étrangers, selon le type de permis et selon la provenance
- réfugiés statutaires
- personnes à « casier résidentiel », (résiliations anticipées de bail)

Néanmoins, dans cette recherche, datant de 2007, le profil du migrant économique concerné par ce travail de mémoire ne figure pas dans la liste des populations précarisées. Dans la mesure où ce type de population n'a pas fait l'objet d'une analyse, cette recherche a comme but de compléter et d'actualiser cette étude, notamment en révélant un nouveau profil de demandeur dont nous allons préciser avec le point suivant le type de logements d'urgence et de transition utilisés.

QUELLE PLACE POUR LE JEUNE MIGRANT ÉCONOMIQUE ESPAGNOL DANS LE MARCHÉ DU LOGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE ?

À cette étape de l'analyse contextuelle, il est nécessaire de replacer le profil sujet dans le panorama du marché du logement à Lausanne. Pour rappel, nos entretiens ont été effectués à Lausanne auprès d'une quinzaine d'espagnols entre 22 et 35 ans de formation et de trajectoires différentes (étudiants, architectes, designer, biologiste, etc.) en recherche d'emploi, en formation ou intégré sur le marché du travail. Il faut ajouter à cela, qu'une « observation passive » sur les réseaux sociaux a également permis de donner de la matière aux propos qui vont être tenus. Les expériences individuelles sont diverses et présentent des trajectoires résidentielles tout aussi variées. Il n'est pas inutile de préciser à nouveau que les observations faites relèvent du cas par cas et que cela ne peut pas prétendre à des constats de généralité.

Nous avons tout de même repéré un certain nombre de « tendances » concernant les types et les conditions de logements effectives, les stratégies transitoires adoptées et les difficultés en général. Nous avons établi des constats généraux dans un premier temps qui informent sur la situation de façon plus globale. Puis, nous avons établi des interprétations plus fines qui consistent à identifier les types d'habitations et leur mode d'usage :

Les constats généraux :

- A Il existe au sein de la population étudiée des situations de mal-logement
- B Il existe une sous-estimation et une méconnaissance des difficultés et des étapes administratives pour la location d'un appartement/d'une chambre
- C Les aspirations résidentielles ne correspondent généralement pas aux conditions de logement effective

Les types d'habitations :

- 1 Les baux à loyer sont octroyés aux personnes sous contrat mais généralement après de longues périodes de recherche
- 2 Les réseaux primaires et le « système D » sont utilisés comme premières solutions transitoires
- 3 La cohabitation reste le moyen le plus accessible et par conséquent le plus utilisés
- 4 Le camping et les auberges de jeunesse prévus comme des solutions provisoires de quelques jours peuvent devenir des lieux transitoires de plusieurs semaines
- 5 La formule « au pair » est utilisée comme première étape d'intégration
- 6 Le recours aux infrastructures d'urgence n'est pas envisageable

A. Il existe au sein de la population étudiée des situations de mal-logement. Lorsque nous parlons de mal-logement nous faisons référence à deux catégories de personnes comme évoqué précédemment. En ce qui concerne le mal-logement au sens strict, les personnes que nous avons constatées être dans des situations de grande difficulté sont minoritaires et se retrouvent dans ces situations en cas d'urgence et de précipitation. Cela ne dure que le temps d'une nuit voire deux.

Lors d'un entretien, une personne nous confie avoir passé une nuit sur son lieu de travail :

« Quand j'étais à Bilbao, j'ai passé trois mois à essayer de trouver un appartement à Lausanne. Je me suis rendu compte que c'était très difficile. Alors j'ai d'abord trouvé un endroit où j'ai fait du couchsurfing pendant quelques jours, mais quand j'ai dû partir, je n'avais nulle part où aller. J'ai donc pris mes affaires et je suis allée dormir à mon bureau car j'avais les clés. Ma cheffe a eu pitié et elle m'a proposé de dormir chez elle jusqu'à ce que je trouve un logement. » (Amaia, 22 ans)

Lors d'une consultation faite sur la page Facebook Españoles en Lausanne, le commentaire d'un utilisateur, dont son profil nous informe qu'il a une vingtaine d'années, évoque une situation d'urgence.

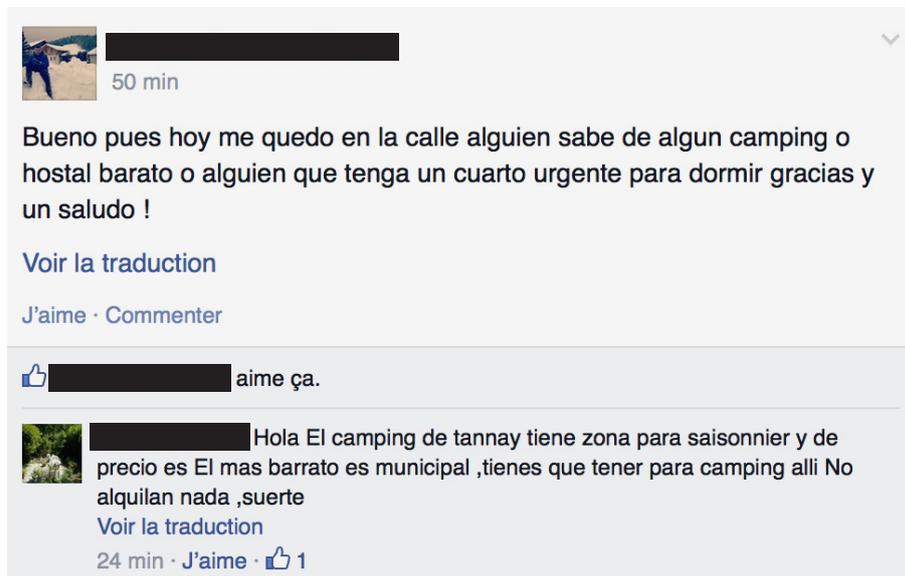


Figure 3 : Conversation Facebook entre internautes

En effet, le poste présume que la personne va passer la nuit dehors et qu'elle recherche de l'aide : « *Bon ben aujourd'hui je suis à la rue, est ce que quelqu'un connaît un camping ou une auberge bon marché ou quelqu'un qui a une chambre d'urgence pour dormir, merci.* ». Une personne lui répond « *Salut, il y a le camping municipal de Tannay, c'est le moins cher, tu dois apporter de quoi camper car ils ne proposent rien pour louer. Bonne chance* »

Dans ces deux cas, la précipitation et la non-anticipation semblent avoir contraint ces deux jeunes à trouver un endroit où passer la nuit en urgence.

Nous avons également recueilli deux témoignages d'individus qui prétendaient connaître une personne qui avait passé plusieurs nuits dans leur voiture avant de trouver d'autres alternatives plus confortables. Il est très probable que ce scénario soit survenu à plusieurs reprises et que l'option de la voiture soit un choix prévu puisque l'individu est propriétaire du véhicule et que cela évite des dépenses dans des nuits d'hôtel par exemple.

L'enquête qui a été menée auprès des infrastructures à bas seuil de Lausanne nous a révélé que le groupe focus auquel nous nous intéressions n'était pas concerné par ces services. Nous n'avons donc pas rencontré de jeunes migrants espagnols utilisateurs des infrastructures d'urgence. Ce point sera développé par la suite.

Pour ce qui est de la notion de mal-logement au sens plus large qui concerne la catégorie de personnes privées de confort, nous observons que par les constats qui vont suivre que cela concerne le grande majorité des personnes avec qui nous nous sommes entretenues.

B. Il existe une sous-estimation et une méconnaissance des difficultés et des étapes administratives pour la location d'un appartement/d'une chambre. Il est impensable, depuis l'Espagne d'imaginer la complexité d'obtenir un appartement ou même une chambre à Lausanne.

Un internaute tente d'expliquer à une personne qui demande comment trouver un logement à Lausanne que les conditions sont différentes en Suisse qu'en Espagne : « *La location ici (en parlant de Lausanne) ça n'est pas comme en Espagne où tu appelles et tu l'obtiens. Ici tu as besoin de remplir des formalités et même si tu les as ça n'est pas facile. Si tu veux je peux t'informer un peu mieux parce que c'est très différent* ».



El alquiler aquí no es como en España que llamas y lo coges o das una patada a la puerta y ya no te echan aquí tienes que tener unos requisitos y aun teniéndolos no es fácil yo si quieres te puedo informar un poco esto es muy distinto

[Voir la traduction](#)

J'aime · Répondre · 8 h

La notion d'*information incomplète* qui fait partie des théories de la migration, explique que le manque d'information sur le pays de destination peut entretenir une forme d'illusion qui favoriserait un départ précipité. C'est parfois ce qui est arrivé pour certains ressortissants espagnols qui n'ont pas envisagé ces types de complications. Même l'anticipation n'est pas concluante. Bon nombre de personnes se sont attelées à chercher un logement depuis l'Espagne mais toutes se sont rendu compte à quel point cela résulte compliqué.

En général, cela se complique du moment où la personne n'a pas de contrat de travail et donc pas de permis d'établissement qui lui permette de pouvoir accéder à un bail à loyer. Néanmoins, il existe des moyens de se loger qui ne demandent pas de permis d'établissement comme certaines sous-locations, les colocations ou les résidences d'étudiants.

C. Les aspirations résidentielles ne correspondent généralement pas aux conditions de logement effectives. Les aspirations résidentielles relevées sont aussi variées que le nombre de personnes interrogées. Néanmoins, des critères communs les plus basiques sont d'obtenir un appartement ou une chambre au loyer abordable, accessible en transports publics avec au moins une pièce privée, équipée normalement (avec sanitaires et une cuisine) et avec suffisamment de place pour ne pas « se marcher dessus » dans le cas d'une cohabitation. Il est important de relever que dans un contexte de pénurie les exigences en tendance à s'adapter aux quelques offres accessibles. Le constat principal est celui de dire que les aspirations des jeunes migrants espagnols demeurent, dans certains cas, non satisfaits. D'abord parce que certaines personnes ont recours à des logements d'urgence ne répondant pas aux nécessités de base et ensuite parce que les multiples déménagements de certaines personnes interrogées évoquent une non-satisfaction des conditions de logement (manque d'espace ou d'indépendance, un coût trop élevé du loyer, la localisation de l'habitat trop éloignée).

« On avait honte de l'endroit où on habitait, un studio paumé d'une pièce. On invitait personne [...] ma famille ne comprenait pas pourquoi dans un pays riche je vivais dans un logement aussi précaire. On a cherché à partir dès qu'on a eu une possibilité. » (Marta, 30 ans)

On constate de nombreux changements de logement surtout dans les premiers mois. La durée de résidence dans les types de logements d'urgence ou temporaires dépend, par exemple, des opportunités de travail ou des moyens financiers de l'individu. Dans certains cas, cette période est cruciale et elle détermine le succès ou l'échec de la migration. En effet, dans une situation instable et inconfortable, cela peut conduire à un nouveau départ ou un retour dans le pays d'origine.

1. Les baux à loyer sont octroyés aux personnes sous-contrat mais généralement après de longues périodes de recherche. Un contrat de travail de plus d'une année et un permis d'établissement minimum B sont les conditions à remplir pour pouvoir accéder à une location réglementaire. Ce qui n'est parfois pas encore suffisant pour trouver un logement adéquat. Le cas de cette architecte nous illustre une situation pour le moins compliquée :

« Mon copain et moi étions stagiaires à l'EPFL. Le salaire était rémunéré à 1'200 euros. On a d'abord trouvé un premier appartement de 1 pièce dans des logements sociaux à Malley. C'était naze, mais on a rien trouvé d'autres parce qu'on avait des contrats de stagiaires. Bon, on est resté là pendant 6 mois. Ensuite, on a déménagé à la rue de la Borde pour un 2 pièces de 50m². Il nous a fallu envoyer 56 dossiers pendant 6 mois pour trouver ça. Notre dossier était pourtant béton avec des lettres de recommandations et des relevés bancaires, etc. (...) Ensuite, on a trouvé un appartement à 1'100CHF à Pully chez une connaissance qui loue expressément à des chercheurs étrangers. C'était un appartement assez petit, on ne planifiait pas de rester là. Maintenant que notre salaire a augmenté puisque nous sommes les deux employés à l'EPFL et l'UNIL, on a abordé une nouvelle stratégie. On passe plus par les agences, on postule pour des appartements directement vers le propriétaire et aux visites on s'habille correctement pour mettre toutes nos chances de notre côté. (...) Après 5 ans, on a enfin trouvé un appartement adéquat. » (Elena, 30 ans)

D'autres expériences du même registre ont également révélé que les recherches pour trouver un appartement ont duré plusieurs mois et qu'il a fallu user de plusieurs stratégies pour espérer décrocher une location comme celles de dévaluer le nombre de personnes qui sont supposé vivre dans l'appartement, soumettre un dossier au nom d'un garant de nationalité suisse qui ne vivra pas dans l'appartement, se proclamer en couple plutôt que colocataires etc.

2. Les réseaux primaires et le « système D » sont utilisés comme premières solutions transitoires. Les théories des réseaux et du capital social de la migration mettent en exergue l'influence de la structure sociale (famille, amis, connaissances etc.) sur la décision de migrer ou non. Les réseaux facilitent la migration dans le sens où ceux-ci servent à diminuer les risques et les coûts engendrés par la migration grâce notamment à une aide

d'hébergement gratuite sur place et permettent d'avoir un pied à terre dans une première phase d'intégration.

Dans l'agglomération lausannoise, on a repéré deux types de réseaux. Le premier dépend des ressortissants espagnols de la première vague migratoire qui se sont établis à Lausanne. La mise en place de ce réseau représente une part importante d'espagnols dans la région. Un canal migratoire entretient des liens entre les deux pays et qui se perpétue au travers des générations. Un lien renforcé par la présence de centre socio-culturelle hispanique et qui se maintient aussi par la mémoire et l'histoire. La deuxième catégorie de réseau est celle créée par la nouvelle émigration. En effet, depuis 2008, de nouvelles personnes venues travailler en Suisse ont l'expérience de la migration à Lausanne et jouent un rôle d'ancrage important pour l'intégration des arrivants. Deux interlocuteurs sur trois nous ont expliqué avoir eu recours à un moment ou à un autre de leur migration à l'aide d'une connaissance ou d'un membre de la famille sur place :

«Je n'avais pas prévu de venir en Suisse à cause de la langue. J'ai d'abord pensé aller en Nouvelle Zélande, mais comme mon frère et des amis étaient à Lausanne, j'ai essayé.» (Jesus, 33 ans)

«On est parti avec Léna (sa copine) parce qu'on ne trouvait pas de travail assez valorisant en Espagne. On a choisi de partir à Lausanne parce que la sœur de Léna était déjà partie là-bas et qu'elle pouvait nous loger.(...) Après un mois et demi chez la sœur de Léna, on a trouvé à sous-louer un studio de 25m² à Bellevaux.» (Diego, 27 ans)

Dans certaines situations, la structure sociale peut servir à trouver un premier tremplin pour ensuite trouver un autre logement. Les démarches sont facilitées par les conseils des personnes expérimentées et par des recherches de logement faites sur place. Le réseau social peut également jouer le rôle de facilitateur dans l'accès à l'offre en se portant garant ou co-signataire du bail. Les séjours chez les tiers sont principalement prévus pour des courtes à moyennes durées. Cependant, dans certains cas l'hébergement se prolonge selon les difficultés à trouver un travail ou un logement. Le réseau social primaire des individus est défini, dans l'étude de Da Cunha A. et Schmid O., comme l'une des trois catégories de prestations des logements d'urgences. Pour la plupart des personnes interrogées, le confort chez des tiers est restreint par manque d'espace pour vivre à plusieurs.

«Je vis chez l'amie d'une amie, dans son studio sur le canapé de la cuisine en attendant que le studio que j'ai signé se libère dans une semaine.» (Ferran, 27 ans)

«Mon frère et un ami logent dans un appartement de 2 pièces. Mon ami a dû rendre l'appartement et ils en ont trouvé un autre à Tivoli. On vit à trois dans un 2 pièces à 1'000CHF. Mon frère et moi dormons dans le salon. (...) C'est très compliqué de trouver autre chose de convenable puisqu'on est tous temporaires avec des permis L.» (Jesus, 33 ans)

Deux interlocuteurs nous ont également avoué avoir eu recours au principe de Couchsurfing comme moyen «de mettre un pied en Suisse gratuitement pour espérer trouver quelque chose d'autre ensuite». Le principe du «*Couchsurfing*» qui traduit l'idée de «pas-

ser d'un canapé à l'autre» est un procédé d'échange entre un hôte qui propose un hébergement gratuit et temporaire à un invité. Mises en contact via une interface en ligne, les deux personnes échangent et conviennent des différentes formalités qui concernent leur rencontre.

L'hébergement chez un tiers se révèle être un bon moyen transitoire de logement qui offre une certaine sécurité au nouvel arrivant. De plus, cette manière de procéder semble paraître évidente et « naturelle » pour les personnes venant d'Espagne où la culture de l'accueil est solidement ancrée.

3. La cohabitation reste le moyen le plus accessible et par conséquent le plus utilisé.

Compte tenu des prix élevés des loyers lausannois et de la rareté des offres immobilières, la cohabitation devient une solution indéniable pour les profils de personnes précarisées sur le marché du logement. La colocation est généralement pratiquée entre étudiants et jeunes professionnels, mais de plus en plus, le phénomène s'élargit aux personnes seules, au petit ménage ou aux personnes âgées qui disposent d'une chambre inoccupée dans leur appartement et qui proposent de partager les frais de location avec une personne tiers désirent bénéficier d'un hébergement partagé. Ces solutions souvent vues comme transitoires mais ont tendance à perdurer. Elles représentent pour la plupart des espagnols rencontrés l'unique chance de trouver un logement.

«J'ai passé une semaine à la Guesthaus à chercher des annonces d'appartement sur les pages web. J'ai passé environ 30 coups de fil (...) le studio le moins cher était à 1'200 CHF par mois. J'ai finalement abandonné et j'ai plutôt cherché une chambre. (...) Je vis actuellement chez une famille à Lutry pour 300 CHF.» (Gerard, 22 ans)

En plus d'être plus avantageux financièrement, ce modèle de logement présente deux avantages indéniables ; ceux de ne pas requérir au statut de la personne préalablement et de ne pas exiger une preuve de solvabilité. En d'autres termes, la colocation facilite l'accès aux personnes étrangères avec peu de moyens financiers. Les critères sont basés sur d'autres préoccupations. En effet, l'aménagement dans une chambre en colocation se fait en accord avec la ou les personnes déjà résidentes dans l'appartement. Ce qui implique que les choix des personnes se font de manière plus subjective (âges et sexe de la personne, intérêts en commun, première impression, attitude de la personne, etc.). Néanmoins, cela ne signifie pas que le statut de la personne n'est pas pris en compte dans la décision d'un nouveau colocataire, il définit tout de même le mode de vie de la personne et sa potentielle concordance avec les autres habitants (Par exemple les personnes qui travaillent préféreront un colocataire sérieux qui ne soit pas soupçonné de faire la fête et du bruit les soirs de semaine). La preuve de solvabilité d'une personne n'est pas une requête courante dans le choix d'un colocataire. Cependant, le risque que la personne ne dispose pas de suffisamment d'argent pour régler le montant de sa chambre peut se faire remarquer dans un deuxième temps par le tenant du bail et menace la personne d'expulsion si aucun accord n'est trouvé.

Les résidences d'étudiants représentent un autre type de cohabitation et disposent de plusieurs chambres ou appartements dans lesquels vivent des personnes en formation et

majoritairement en provenance d'autres pays. Pour ce qui est des résidences étudiantes telles que la FMEL (Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne) exigent que l'étudiant soit immatriculé dans une haute école de Lausanne et que celui-ci déclare son arrivée à l'Office de la population de la commune de la résidence. Cela ne concerne évidemment que les personnes venues pour les études. Dans le contexte de cette recherche, tous les étudiants interrogés nous ont confirmé avoir recours à ce type d'hébergement puisque celui-ci facilite l'accès au logement. En effet, bien que certaines locations soient coûteuses (1'000 CHF pour les studios), les démarches sont plus simples et le statut d'étudiant permet d'être privilégié.

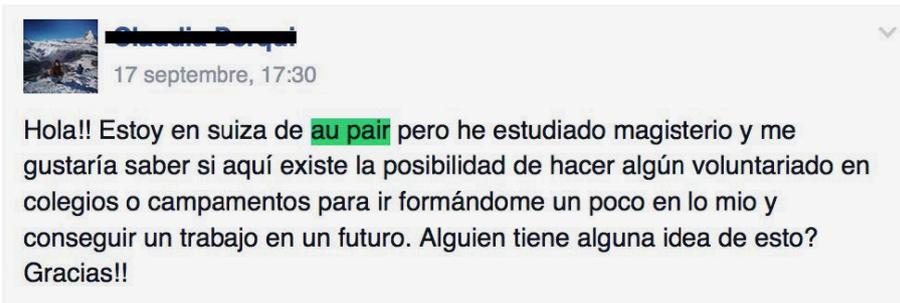
Il est évident que ce mode de logement partagé facilite le moyen de se loger mais faut-il encore accepter de partager un logement et renoncer au confort personnel. Dans certain cas, la colocation présente des conditions d'insalubrité (problème de propreté dans les pièces communes, négligence de l'entretien général de l'appartement) et d'inconfort (mauvaises expériences de vie à plusieurs, modes de vie divergents, manque d'espace etc.). La vie à plusieurs restreint l'intimité, les intérêts à la vie privée et rend le regroupement familial compliqué.

4. Séjour au pair comme stratégie transitoire d'intégration. Dans les cas où les personnes viennent seules dans une stratégie d'intégration bon marché et à moyen ou long terme, le séjour au pair est une solution très utilisée par certains jeunes migrants espagnols. Travailler au pair signifie être nourri et logé et effectuer, en contre partie, des tâches auprès des enfants de la famille d'accueil (garde, travail ménager, cuisine et nettoyage). Des salaires mensuels peuvent également être distribués cela dépend des conditions de la famille d'accueil. Le recrutement est relativement facile et se fait généralement via des « agences au pair » qui mettent en contact les personnes intéressées.

Sur les réseaux sociaux et notamment sur la page Facebook *Españoles en Lausanne*, les discussions et les questionnements autour de ce sujet sont nombreux (connaître les conditions, le permis attribué, les possibilités d'embauche). D'après les témoignages de personnes rencontrées l'expérience de « au pair » à Lausanne permet deux avantages principaux ; ceux de bénéficier d'un apprentissage de la langue en parlant français avec la famille et de pouvoir se loger gratuitement. Le contrat de au pair permet l'acquisition d'un permis L. Ce qui contraint passablement les personnes à être dépendantes de la famille d'accueil.

« Comme je ne trouvais pas de travail dans le domaine de la chimie, j'ai cherché un travail comme au pair pour avoir une occupation dès mon arrivée mais surtout ça me permet aussi d'améliorer mon français. » (Sara, 23 ans)

Cette même personne nous a avoué avoir eu recours à cette expérience comme « stratégie temporaire » pour une période de transition. En d'autres termes, le séjour dans une famille d'accueil de l'agglomération lausannoise assure un logement gratuit et une première étape dans le processus d'intégration. Ce qui est également illustré avec le propos suivant :



«Bonjour ! Je suis en Suisse comme au pair mais j'ai eu une formation dans l'éducation et je souhaiterais savoir si ici il existe la possibilité de faire du volontariat dans les collèges pour me former un peu dans mon domaine et réussir à avoir un travail dans le futur. Quelqu'un a une idée à propos de cela ? Merci !»

Les conditions au pair ne sont pas toujours très bonnes. Des témoignages nous ont affirmés avoir travaillé beaucoup plus que le maximum d'heures prévu préalablement dans le contrat et que certaines familles d'accueil faisaient des promesses pour convaincre les personnes à travailler chez eux qui n'ont pas été tenues par la suite comme par exemple le fait d'acquiescer d'office un permis B.

5. Utilisation des infrastructures d'urgence synonyme d'échec à la migration. L'existence d'une demande de certains migrants hispaniques auprès des infrastructures d'urgence a été confirmée par plusieurs acteurs :

Il y a deux ans, le secrétaire général du *PSOE Lausanne* confirme, dans une interview donnée à *LaTélé*, que le nombre de migrants espagnols ayant recours aux infrastructures d'urgence de l'abri PC de la Vallée de la jeunesse à Lausanne est en augmentation.⁴⁴ Un constat qui se révèle être identique et problématique à Genève à en croire les communiqués de l'Armée du Salut genevois qui évoque une vague d'immigrés hispaniques importante dans ces institutions ces dernières années.⁴⁵

Pour clarifier ces propos nous avons d'abord pris contact avec un fonctionnaire d'Unité Logement du service social de la ville de Lausanne qui nous a certifié lors d'un entretien téléphonique qu'il existait une pression sur la demande de logement des personnes en provenance d'Espagne. Une déclaration qu'il souligne être empirique puisque qu'il n'existe pas de chiffres à ce propos. Sans précisions supplémentaires, nous nous sommes ensuite renseignés auprès des services concernés. Une employée du Sleep In nous avoue ne pas avoir rencontré de demandeurs du profil concerné par l'étude et ajoute qu'il y en a eu il y a deux ans mais que ces personnes venaient plutôt d'Afrique du Nord ou d'Amérique Latine et avaient passé d'abord par l'Espagne avant de rejoindre la Suisse après la crise. Un employé de l'Espace, lieu d'accueil de jour pour les étrangers et directement lié au Bureau

44. Par rapport à cette déclaration, il semblerait que parmi la proportion d'espagnols utilisateurs de ce type d'hébergement, la majorité serait des personnes équatoriennes ayant acquis la nationalité espagnole dans un second temps.

45. Vague d'immigrés hispaniques (2012, 05 novembre). Arméedusalut.ch [Page Web]. Disponible sous : <http://www.arméedusalut.ch/2012/11/05/vague-d-immigrés-hispanique/> (consulté le 10.05.14)

des Réservation qui gère les demandes de lits d'urgence, nous explique que les personnes hispaniques qui fréquentent les lieux ne correspondent pas au profil d'espagnol recherché mais qu'il s'agit en effet de personnes provenant généralement d'Afrique du Nord ou d'Equateur qui, pour certain seulement, ont obtenu une nationalité espagnole dans un deuxième temps. Toujours selon les travailleurs sociaux, ces personnes sembleraient être les plus touchées par la crise en condition de précarité en Espagne et qui se retrouvent dans des situations tout autant difficiles en Suisse.

Ces déclarations nous permettent d'affirmer que le profil de jeunes migrants espagnols qui fait l'objet de cette recherche n'utilise pas les infrastructures d'urgence lausannoises. Il semblerait que l'image plus que les conditions de ces lieux provoquent chez les sujets migrants un sentiment d'échec. Lors de discussions, certains d'entre eux ont émis l'hypothèse que les personnes en réelles difficultés de logement préfèrent rentrer en Espagne plutôt que d'avoir recours à ces services.

SYNTHÈSE ET RETOUR SUR LES OBJECTIFS

La première partie de ce troisième chapitre retrace les circonstances de la crise sur la jeune génération espagnole, sa condition économique et sociale en Espagne, les raisons qui la poussent à migrer, les différentes perceptions politiques et médiatiques du phénomène, le profil des personnes qui partent et les conditions de vie à l'étranger.

La seconde partie pose le cadre du marché du logement suisse dans lequel les jeunes migrants espagnols évoluent et dessinent leurs trajectoires résidentielles. Un cadre complexifié par un contexte de pénurie qui restreint considérablement l'accès au logement des personnes les plus vulnérables dont font partie les sujets de ce mémoire qui pour la plupart ne répondent pas aux critères d'attribution établis par les gestionnaires de l'offre. Après avoir établi le fonctionnement et la liste des dispositifs d'aide à l'accès au logement de Lausanne, nous avons présenté les différentes typologies des dispositifs d'urgence. Puis, à l'aide des enquêtes de terrain, il a été question de faire ressortir des constats concernant les besoins et les trajectoires résidentielles des jeunes migrants espagnols et discerner les différents types de logements utilisés.

Cela a permis de répondre à plusieurs objectifs qui étaient pour rappel de :

- Identifier les facteurs économiques et sociaux ayant incité les espagnols à migrer.
- Saisir les « résonances » politiques, médiatiques et citoyennes du phénomène de la migration en Espagne et en déduire les spécificités les plus représentatives.
- Tracer un profil socio-économique des migrants espagnols récemment arrivés dans l'agglomération lausannoise.

- Déterminer les motifs de départ des migrants, leurs desideratas et leurs conditions (économique et social) effectives dans le pays d'accueil.
- Identifier les principaux facteurs qui contraignent l'accès au logement des personnes précarisées sur le marché et, par rapport aux résultats, évoquer les difficultés d'accès pour les arrivants espagnols.
- Recenser l'offre disponible de logements d'urgence et évaluer la demande correspondant aux jeunes migrants espagnols.
- Retracer les besoins et les conditions effectives des demandeurs espagnols en difficulté sur le marché de l'habitat.

Identifier les facteurs économiques et sociaux ayant incité les espagnols à migrer.

Comme abordés dans la partie théorie, les facteurs incitant à la migration peuvent être multiples et fluctuent selon les individus. Cependant, il est évident d'affirmer que le facteur push principal relève de la mauvaise situation économique en Espagne, du taux de chômage élevé et des mauvaises conditions de travail qui poussent les jeunes à prévoir une activité professionnelle dans un autre pays.⁴⁶ Contrairement aux propos du gouvernement qui assure un redressement économique, les personnes qui prennent la décision de partir ont perdu espoir d'un meilleur futur économique du pays et ne voient quasi aucune perspective d'emplois. Il faut ajouter qu'à ce contexte économique s'ajoute des déceptions à l'égard des élus politiques et des réformes imposées.

«Lorsque la crise a éclaté, les politiciens ont reproché au peuple espagnol d'avoir eu les yeux plus gros que le ventre en devenant propriétaire alors qu'il n'avait pas les moyens... On sait très bien que ce sont la gestion des banques et la politique libérale qui nous ont amené là. (...) Aujourd'hui ce sont des milliers de jeunes obligés de laisser le pays à cause des réformes de travail menées par le Parti Populaire et le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol.» (JSF)

«On est comme piégé à l'étranger car on ne peut pas revenir, il n'y a pas de travail.» (Marta, 30 ans)

En outre, en Espagne, l'inaccessibilité au logement et les expulsions survenues ces dernières années contraignent les gens à trouver d'autres habitats. Sans être retenus par un «chez soi», ils décident plus facilement d'entreprendre un départ.

Le facteur *pull* qui concerne les pays de destinations est celui de trouver une place de travail. Les migrants choisissent surtout les endroits qui sont principalement les plus enclin à leur fournir un travail. Bien qu'on distingue des pôles de destinations plus attractifs comme l'Allemagne et le Royaume Uni, il n'est pas rare que d'autres pays moins attractifs

46. Si l'on veut aller plus loin dans la réflexion des causes économiques, il faudrait se référer aux éléments théoriques expliqués dans le deuxième chapitre qui se réfèrent à la politique de logement néolibérale et les choix politiques encourageant son développement.

dans l'imaginaire de pouvoir y décrocher un travail convenable comme le Maroc, la Russie ou le Pérou soient également des endroits choisis volontairement. Cela met en évidence la forme diffuse de la migration espagnole et l'attrait pour « n'importe quel endroit que ce soit à part l'Espagne » comme nous avons pu le constater lors de certains entretiens avec des personnes candidates à l'exil.

Le postulat du *cycle de vie* s'applique dans le cas du groupe sujet de notre recherche. En effet, une personne jeune, en début de carrière professionnelle et sans charge familiale est plus apte à entreprendre un déplacement. Cependant, comme nous l'avons vu dans les études effectuées par le *Laboratorio de la Fundación Alternativas*, il faut prendre en compte que de plus en plus de personnes de plus de 35 ans partent également. En dépit de leur âge, ces personnes-ci migrent par contraintes économiques généralement pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille

Il faut également relever qu'étant donné le taux élevé de migrants ayant effectué des études supérieures, ces dernières jugent plus convenable de partir plutôt que d'accepter « *de vivre dans la précarité* » et travailler sous contrat temporaire. Dans ce cas le concept du capital humain joue un rôle dans la balance de la prise de décision. Le seul fait de partir apprendre une langue dans un pays étranger sans pour autant avoir les conditions de travail désirées représente une plus-value de compétence non négligeable pour une personne jeune au début d'une carrière professionnelle.

Saisir les « résonances » politiques, médiatiques et citoyennes du phénomène de la migration espagnole et en déduire les spécificités les plus représentatives.

Ce que l'on constate c'est qu'en Espagne, le phénomène migratoire n'est pas perçu de la même façon et trois conceptions en ressortent. La première est celle du gouvernement du PP qui utilise les termes de « mobilité extérieure », d' « échanges internationaux » ainsi que la notion d' « esprit aventurier » pour expliquer le taux élevé des départs de citoyens espagnols à l'étranger depuis 2008. En abordant la question de la migration comme étant un fait « normal », le PP tente de ne pas alarmer la population et les médias sur les conditions de vie et de travail en Espagne. Cela en vue de garder une image positive des autorités gouvernementales. La seconde vision qui ressort est celle du parti politique PSOE de certains médias gouvernementaux. Cette dernière est critique par rapport aux discours du PP et caractérise la migration comme étant celle de la « fuite de cerveaux » et de l'« exil économique ». La position du PSOE est évidemment celle de faire passer la politique de Rajoy comme responsable de la migration. Le troisième point de vue est celui des citoyens et des collectifs concernés. Selon leurs propos, le phénomène est décrié comme « migration forcée » et celui d'une « génération condamnée à l'exil ».

Nous convenons de dire que la migration espagnole depuis 2008 ne se résume pas à une simple « mobilité extérieure ». Cela peut en effet être le cas pour une partie des personnes exilées mais cela n'explique pas le départ de plusieurs milliers de personnes. Les raisons provoquant leurs exils sont économiques. Il s'agit donc bien d'une migration économique. En revanche, le terme de « fuite des cerveaux » qui met en avant les départs importants des personnes qualifiées tend à généraliser le phénomène exclusivement aux personnes avec

un haut niveau de formation, mais cela n'englobe qu'une partie de la migration. Cependant, la part importante de migrants ayant reçu une formation supérieure ou moyenne est très élevée. Le terme de « migration qualifiée » serait plus adéquat. Pour revenir sur la définition d'une « migration forcée », c'est un départ en vue de protéger des libertés fondamentales. Ces situations mettent en exergue le lien étroit entre l'accès à un travail « convenable » et la notion de vie digne comme liberté fondamentale. De ce fait la frontière entre une migration économique (un départ motivée pour des raisons économiques) et une migration forcée (un départ pour protéger des libertés fondamentales) tend à s'estomper. Dès lors, on peut se demander si l'accès à un travail digne des compétences de chacun demeure un droit fondamental pour ces jeunes ? Dans ce cas, il serait justifié de parler d'une « migration économique forcée ».

Tracer un profil socio-économique des migrants espagnols récemment arrivés dans l'agglomération lausannoise

De nombreux aspects caractérisant les jeunes migrants espagnols récemment arrivés dans l'agglomération lausannoise ont été évoqués tout au long de ce travail. Ils ont parfois été présentés de manière explicite et parfois implicitement (interprétés selon les réponses récoltées durant les entretiens). Il s'agit ici de rassembler les éléments les plus évocateurs permettant de cibler le profil de manière générale. Le tableau ci-après contient des caractéristiques qui ont trait à l'aspect sociologique des personnes et ceux qui ont trait à l'aspect économique.

CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
jeunes	Les personnes rencontrées ont entre 21 et 35 ans. Néanmoins, nous avons remarqué la présence d'un bon nombre de personnes âgées entre 35 et 45 ans ayant également migré après la crise.
mixtes	Il y a autant de femmes que d'hommes qui ont entrepris une migration.
mobiles	Généralement sans charge familiale et donc sans grands attaches au territoire, ce sont des personnes potentiellement plus mobiles.
intégrés à la société occidentale	Culturellement ancrés dans une société occidentale, les migrants espagnols s'intègrent sans difficultés au pays d'accueil en ce qui concerne les modes de vies.
esprit critique	Dotés pour la plupart d'un avis critique quant à la situation de leur pays, ils abordent sans difficultés les problèmes auxquels ils sont confrontés et remettent en cause ce pourquoi ils ont migré.
peu d'expérience de la migration	Cette caractéristique illustre un savoir-faire organisationnel et des connaissances liées au pays d'accueil: connaître les formalités de postulation pour un appel d'offre (la forme usuel d'un CV en Suisse), connaître les démarches et les étapes pour trouver un appartement (être conscient des critères élevés des gestionnaires de l'offre et plutôt chercher un type d'habitat plus accessible), exercer le français pour pouvoir faciliter l'intégration, etc.
issus de diverses formations	On distingue deux groupes de travailleurs: les personnes ayant reçu une haute formation et celles qui n'ont pas de formation supérieure ou comparable au CFC. Il y a aussi les personnes en cours de formation qui viennent poursuivre leur cursus à Lausanne.
avec de faibles ressources financières	Généralement sans travail ou en formation à leur arrivée, les personnes dépendent des ressources financières d'un membre de leur famille ou disposent d'économies. Ils restent, tout de même, en mesure de payer un loyer mensuel pour autant que celui-ci soit raisonnable.

Figure 4 : tableau synthétique des attributs révélant le profil socio-économique des jeunes migrants espagnols

Déterminer les motifs de départ des migrants, leurs desideratas et leurs conditions (économiques et sociales) effectives dans le pays d'accueil.

L'imbrication des facteurs économiques et sociaux provoquant la crise en Espagne et les spécificités qui définissent les profils des migrant sont autant d'éléments qui permettent d'expliquer les motifs de départ qui influent sur la prise de décision de migrer. Le schéma ci-dessous montre, à titre d'exemple illustratif, le système de combinaisons de différents motifs contextuels et explicatifs qui influe sur la prise de décision. Il révèle notamment la complexité et la diversité des raisons individuelles. Ce qui nous amène à affirmer que les motifs de départ dépendent de chaque individu mais que néanmoins, il en ressort dans les entretiens que certaines raisons sont plus influentes que d'autres (introduites dans le schéma en évidence).

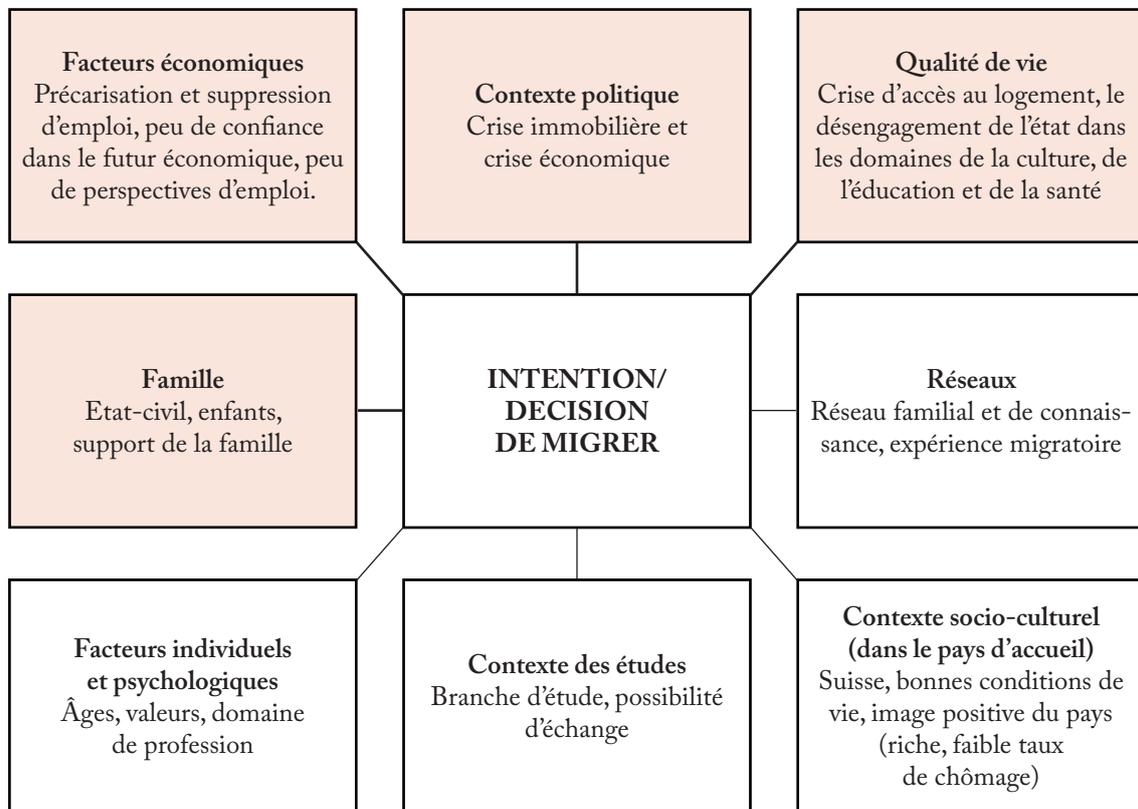


Figure 5 : schéma regroupant une série de motifs contribuant à la prise de décision à la migration.⁴⁷

En ce qui concerne les desideratas des personnes planifiant l'exil, il en ressort autant de désirs et d'ambitions que de personnes interrogées. Ce qui ne nous donne pas d'indices informatifs assez clairs pour pouvoir en déduire quelque chose. Nous relevons cependant que, dans certains cas, il peut y avoir un décalage important et mentalement difficile à gérer entre les desideratas des migrants et la réalité. Fuyant les offres d'emplois de mauvaise

47. Schéma inspiré du travail de E.Piguet, (2013, p. 34)

qualité, les jeunes tentent un exil qui leur permettra de trouver un emploi à la hauteur de leur imaginaire en terme de salaire et en terme de secteur d'emploi. Les conditions dans les pays d'accueil se révèlent être des situations précaires (logements inaccessibles et inabordable, coût de vie 3 à 5 fois plus élevé qu'en Espagne, difficultés d'intégration dans le marché de l'emploi, déqualification etc.) Le présupposé « choix rationnel du coût-bénéfice » de la théorie néo-classique semble parfois ne pas s'appliquer à certains cas puisque qu'une « vie précaire » s'ensuit dans les deux cas. Les explications données par les personnes qui s'obstinent dans la décision de migrer sont celles d'accroître leurs connaissances à l'étranger, d'apprendre une langue, connaître un nouveau style de vie et également de se faire une expérience en développant leur autonomie et leurs compétences au lieu de « rester à rien faire en Espagne ».

Identifier les principaux facteurs qui contraignent l'accès au logement pour les arrivant espagnols.

Les difficultés d'accessibilité au marché du logement principalement par les classes moyennes et pauvres sont évidemment dues à la crise du logement qui sévit dans l'agglomération lausannoise. Celles-ci provoquent une pression sur l'offre qui devient rare et qui souvent est coûteuse et inabordable. À cela, il faut ajouter qu'en raison d'un déficit de logement et du déséquilibre entre l'offre et la demande, les mesures d'attribution établies par les gestionnaires de l'offre, s'articulent sur le principe du moindre risque. De ce fait, la concurrence entre les demandeurs est grande et écarte les « clients » à risque dont les critères à remplir sont l'obtention d'un statut légal, la solvabilité, la capacité de gestion du logement et des locaux communs ainsi que la capacité d'entretenir de bonnes relations de voisinage. Des critères « non officiels » viennent s'y ajouter comme celui de la nationalité qui évoquerait une culture bruyante ou non, celui du nombre de personnes voulant résider ou celui d'être mobile et donc potentiellement instable (durée d'établissement courte). Nous retiendrons quatre critères représentatifs dans le cas des jeunes migrants espagnols en situation de difficulté sur le marché du logement.

- **Le statut légal.** Cela concerne les jeunes qui entreprennent la migration sans contrat de travail ou d'étude et donc sans permis d'établissement valable pour l'acquisition d'un logement.
- **La solvabilité.** Cela se présente dans deux cas principaux. Dans celui où la personnes n'a pas de travail et dont les économies ne sont pas assez importantes ou dans celui où le revenu n'est pas assez élevé pour assurer le paiement du loyer sur trois mois.
- **Le caractère mobile.** Ce critère fait référence à l'aspect instable de la trajectoire d'un migrant économique. Effectuant un déplacement vers les régions où les possibilités d'emplois sont les plus nombreuses et sans grandes attaches potentielles avec le territoire d'accueil, les jeunes sont prêts à changer facilement de lieu de résidence.
- **La nationalité.** La culture espagnole, selon des propos recueillis et des expériences faites, est associée à la fête et au bruit. Cela peut provoquer une attitude discriminatoire envers les locataires espagnols.

Il est possible qu'une personne remplissant les 3 premières conditions ci-dessus ne parvienne toujours pas à trouver un logement adéquat. Cela peut demander beaucoup de mois de recherche. Pour pallier à cela, les migrants trouvent tant bien que mal des alternatives ou usent de stratagèmes pour parvenir à ce droit fondamental qu'est le l'hébergement.

Retracer les besoins et les conditions effectives des demandeurs espagnols en difficulté sur le marché de l'habitat.

Les besoins du groupe sujet en terme de logement sont relativement variés selon les individus. Néanmoins, ils se résument préalablement à ceux d'obtenir un appartement à loyer abordable, avec au moins une pièce privée, avec des sanitaires et une cuisine. Le constat principal qui ressort de cette étude est celui de dire que les besoins des jeunes migrants espagnols demeurent, dans certains cas, non satisfaits. D'abord parce qu'ils ont recours à des logements d'urgence et ensuite parce que certains critères désirés ne sont pas atteints. Les multiples déménagements dont nous ont fait part plusieurs personnes interrogées prouvent que certaines nécessités ne sont pas possibles dans certaines conditions comme par exemple le manque d'espace ou d'indépendance, le coût trop élevé du loyer ou la localisation de l'habitat trop éloignée. Il est important de relever que dans un contexte de pénurie les exigences en tendance à s'adapter aux quelques offres accessibles.

Passablement développés dans le chapitre précédent, les types d'habitations utilisés par les migrants ont été reportés dans le tableau ci-dessous. Pour chacun d'entre eux, pour autant qu'il ait été notable, nous avons effectué une analyse qualitative des conditions. Le tableau reprend les éléments suivants : la typologie, le titulaire du loyer, la durée et d'autres spécificités. De plus, l'information qui consiste à évaluer la demande des types de logements les plus utilisés a été réalisée en rapport avec les expériences connues et les observations effectuées sur les réseaux sociaux.⁴⁸

Pour rappel, les principaux résultats de l'analyse des trajectoires résidentielles évoquent les constats suivants :

- Les baux à loyer sont octroyés aux personnes sous contrat mais généralement après de longues périodes de recherche.
- Les réseaux primaires et le « système D » sont utilisés comme premières solutions transitoires.
- La cohabitation reste le moyen le plus accessible et par conséquent le plus utilisé.
- Le camping et les auberges de jeunesse prévus comme des solutions provisoires de quelques jours peuvent devenir des lieux transitoires de plusieurs semaines.
- La formule « au pair » est utilisée comme première étape d'intégration.

48. Cette annotation est faite de manière appréciative et consiste à aligner 3 « points noirs » si la demande est évaluée nombreuse, 2 « points noirs » si la demande fait référence à quelques cas, 1 « point noir » si la demande enregistre des cas particuliers et 0 « point noir » si la demande n'existe pas.

- Le recours aux infrastructures publics (d'urgence et de transition) n'est pas envisageable.
- Les logements de fortune tels que la voiture et le lieu de travail sont des cas rares de nécessité immédiate.

On constate également que les changements de logement sont nombreux surtout dans les premiers mois. Les changements à répétition et les courtes durées d'établissement dévoilent un aspect « insaisissable » des trajectoires résidentielles. On serait tenté de mettre cela en relation avec une « vision temporaire » du séjour à Lausanne qui renforce cette idée d'instabilité :

« Je n'ai pas pris l'habitude de m'impliquer ici, je ne consulte même pas les journaux locaux. [...] pour moi c'est clair que je vais rentrer en Espagne. D'ailleurs, j'y retourne chaque fois que c'est possible. » (Ferran, 27 ans)
« C'est difficile d'avoir une vision à long terme en Suisse, le coût de la vie est élevé et il est impossible de devenir propriétaire. » (Diego, 31 ans)

Comme une idée de « destination temporaire », sans attache « si ça marche pas ici, j'essaierais ailleurs », Lausanne reste, pour la plupart des migrants, une destination momentanée où on ne s'installe pas.

Type de marché	Type de logement	Titulaire du loyer	Durée	Caractéristiques	Demande
Logement stable	Appartement / Studio	Locataire / sous-locataire	De 1 à plusieurs années	Nombreuses conditions pour y accéder, longue recherche (entre 6 mois et 18 mois), peu d'offres abordables	•
	Colocation (bail partagé)	Locataire / sous-locataire	De 6 mois à plusieurs années	Co-signataire de bail donc situation plus stable, mode de vie permettant une cohabitation, acquisition dans un deuxième temps	•
Logement de transition	Colocation	Sous-locataire	De 2 à 24 mois	Contrats entre particuliers, sous-location ou résident non enregistré auprès de la gérance, moins coûteux, offres accessibles, recherche simple, pas de garantie de stabilité	•••
	Résidence d'étudiant	Prestataire privé	De 1 à 24 mois	Cohabitation entre plusieurs personnes, forte priorité aux étudiants des hautes écoles, liste d'attente	•••
	Chambre chez l'habitant	Chez un tiers	De 1 à 6 mois, le temps des études ou de trouver un autre appartement	Inconfort du fait de vivre chez quelqu'un, dépendance, offre accessible, moins coûteux	••
	Au pair	Chez un tiers	De 3 à 12 mois	Logement gratuit en échange de services auprès des enfants de la famille, dépendance, permet une première intégration, apprentissage de la langue	•••
	Couchsurfing	Chez un tiers	De 2 à 10 jours	Logement gratuit chez une personne pour quelques jours, contrat de confiance, permet une première intégration à Lausanne	•
	Infrastructures publics	Prestataire public	Le temps d'une réinsertion dans le marché libre	Listes d'attente, inscriptions et longues démarches, priorité aux lausannois, système obstrué (peu de rotations)	
Logement d'urgence	Système D	Chez un tiers	De 1 semaine à 10 mois	Logement dans le réseau social primaire des individus, première solution en l'absence de logement, parfois conditions précaires	•••
	Squat	Logement de fortune	De 1 semaine à 10 mois	Solution en cas d'absence de logement et de faibles moyens financiers, peut être un choix de résidence, peu d'endroits à occuper sans exlusions	••
	Camping	Prestataire privé	De 1 semaine à 10 mois	Inconfort à long terme, solutions moins coûteuses	••
	GuestHaus	Prestataire privé	De 1 à 2 semaines, le temps de la recherche d'un logement	Première idée pour une personne venue seule, pas convenable à long terme, séjour normalement prévu pour quelques jours qui s'avère parfois devoir durer	•••
	Sur son lieu de travail	Logement de fortune	De 1 à 5 jours	En cas de nécessité immédiate, inconfort, courte durée	•
	Voiture	Logement de fortune	De 1 jour à 2 semaines	En cas de nécessité immédiate, propriété de l'individu, inconfort, courte durée	•
	Infrastructures d'urgence publics	Prestataire public	?	Enregistrement obligatoire auprès du service social de la ville, image négative, solution de nécessité immédiate, en cas de faibles ressources	

Figure 6: synthèse des différents types d'hébergement utilisés par le groupe-sujet et leurs spécificités.

Recenser l'offre disponible de logements d'urgence et évaluer la demande correspondant aux jeunes migrants espagnols.

Les dispositifs d'aide au logement de Lausanne se répartissent selon 3 « marchés » définis d'après la durée de la prestation et le type de logement. Le 1er marché s'inscrit dans le long terme et est caractérisé comme une offre de logement locatif stable, le 2ème marché dit du logement transitoire est prévu pour des séjours de moyenne durée et finalement le 3ème marché dit du logement d'urgence est destiné à des séjours de courte durée. Ce dernier se décline selon trois catégories : les prestataires privés (hôtels, motel, auberge, foyers, pensions, campings), le système « D » (réseau social primaire des individus, parents, amis, connaissances), les prestataires publics (structures collectives d'hébergement d'urgence).

Le profil du jeune migrant économique espagnol ne semble pas correspondre aux profils d'utilisateurs normalement répertoriés par les études de Da Cunha et Schmid ou dans le rapport de 2012 des SSL. Parmi la liste des personnes précarisées sur le marché du logement, le profil-sujet pourrait se retrouver dans les catégorisations « ménages à faibles revenus » ou « étrangers, selon le type de permis et selon la provenance ». Ces études ont été essentiellement faites auprès des institutions d'hébergements d'urgence. De ce fait, elles ne portent que très peu sur les populations vivant dans les autres catégories d'hébergement d'urgence, comme vu précédemment, tels que les campings, les voitures, le système « D », les auberges de jeunesse ou dans des appartements « surpeuplés ». Ce manque s'explique par le caractère invisible et mobile de cette part de population mais également des lieux impossibles à identifier.

D'après les entretiens effectués auprès des employés des centres d'accueil à « bas seuil », il n'y a pas de demande provenant du groupe-sujet faisant l'objet de cette étude. Par contre, nous convenons que d'autres hébergements d'urgence sont utilisés. Parmi les types de logements d'urgence observés deux distinctions sont à relever. D'une part, les hébergements de fortune non équipés (voiture et lieu de travail) sont considérés comme des abris en cas de nécessité immédiate et cela généralement pour de courtes durées pouvant varier de 1 à 5 jours. Du moment où la durée augmente, les cas deviennent de plus en plus rares. Dans un deuxième temps, les logements d'urgence équipés comme les squats, le système D, le camping et les GuestHouse. Pour ce qui est de ce type de logement les durées varient selon l'individu et pouvant aller de 1 jours à 10-12 mois.

Nous pouvons donc prétendre que les logements d'urgence qui découlent d'un prestataire public ne sont pas utilisés. En revanche, ce sont des lieux privés qui sont privilégiés. La crainte de donner son identité (en cas d'illégalité) ou l'image de « pauvreté » que représentent ces dispositifs découragent les migrants à les utiliser.

4 – DISCUSSION DES RÉSULTATS ET PISTES D'ACTION

Les résultats de cette étude, qui dénoncent de véritables cas de mal-logement dans l'agglomération lausannoise de migrants espagnols, permettent de relever quelques faiblesses sur les politiques d'aide au logement qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité au logement.

Dans le cadre de cette étude, la focalisation sur un groupe-sujet a permis de dévoiler une problématique touchant également d'autres groupes de jeunes migrants (grecs, italiens, français) mais aussi les jeunes adultes de manière générale. À cette étape de la recherche et dans l'optique d'ouvrir les réflexions sur ce groupe élargi de « jeunes adultes », il convient de réfléchir sur la conception même du modèle de logement en Suisse.

Sur la base des discussions, des pistes d'actions ont été pensées et développées à titre de propositions. Le but étant de répondre à l'objectif de « proposer des solutions qui permettraient de fournir des logements adéquats aux personnes dans le besoin ».

En supplément à cela, nous présenterons deux exemples d'initiatives citoyennes qui cherchent des solutions contre l'inaccessibilité au logement en Espagne et à Lausanne. Elles illustrent des alternatives intéressantes à l'échelle micro sociale.

LE SECTEUR D'AIDE AU LOGEMENT SOUS PRESSION

Le rétrécissement de l'offre de loyers abordables diminue de plus en plus les chances pour les habitants les plus vulnérables de trouver un logement. Le problème est tel qu'il pousse les décideurs à agir pour leur venir en aide. Alors que le canton de Vaud et le service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) proposent des actions ponctuelles en faisant appel aux privés pour mettre à disposition des logements sociaux (voir fig.7), les analystes et les associations envisagent d'intervenir sur les fondements mêmes du secteur de l'aide au logement.

En ce qui concerne le développement de l'offre des infrastructures d'urgence, un réajustement de l'offre en faveur d'un profil se rapprochant plus du « jeune travailleur » offrirait des services plus ciblés et appropriés à leurs besoins.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DE L'AIDE À LA PIERRE PLUTÔT QU'À LA PERSONNE

En ce qui concerne la politique fédérale de l'aide au logement, l'évolution de l'aide à la personne en dépit de l'aide à la pierre alarme certains acteurs du logement. En effet, cela provoque un grand déséquilibre des montants en faveur de l'aide à la personne. D'un point de vue critique, ce basculement n'est de loin pas la bonne marche à suivre pour pérenniser



APPEL A LOGEMENTS

« Favoriser l'accès au logement »

Organisateur Etat de Vaud - Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS)
Assisté par le bureau Irbis Consulting à Morges.

Appel à logements Le SPAS met en place un programme pour favoriser l'accès au logement de personnes vulnérables dans le cadre d'un projet d'aide au logement et recherche **entre 100 et 250 logements à louer** :

- Projets en cours de construction ou faisant l'objet d'une autorisation de construire
- Appartements vacants du parc immobilier existant.

Conditions de participation Cet appel à logements s'adresse à **tous les propriétaires d'immeubles d'habitation et à leurs représentants pour la mise en location des biens et offre des modalités de participation intéressantes** :

- Niveaux de loyers recherchés convenables,
- Paiement des loyers garanti par l'Etat durant la durée du bail même en situation de vacance,
- Logements situés sur tout le canton.

Les documents de l'appel à logements sont disponibles sur demande à :
spas@irbisconsulting.ch

Remise des propositions au plus tard **le 21 janvier 2016**.

Figure 7 : Annonce apparue dans le journal Le Temps de décembre⁴⁹

les dépenses publiques d'un pays: «*Plutôt que d'immobiliser des sommes importantes dans le bâtiment, les pouvoirs publics préfèrent laisser la production au marché et en dépanner les victimes. Toutes les évaluations de ces politiques concluent à la perte de maîtrise de l'efficacité des dépenses publiques*» (Spinnewijn et Uhry, 2007, p.10). Dans l'idée que la logique de construction ne vise pas à répondre à la demande sociale mais à celle d'être rentable dans le marché, les coûts des loyers sont donc plus élevés et cela amène les collectivités à fournir des lourdes subventions pour venir en aide aux ménages. Pour exemple, «*en France, les dépenses d'aide individuelles au logement (AL, APL) augmentent de 500 millions à 1 milliard d'euros chaque année, pour atteindre 14 milliards en 2007*» (Spinnewijn et Uhry, 2007, p.11). Dans le contexte actuel où le marché du logement devient de plus en plus onéreux, cette solution est insoutenable. Lea Gerber, directrice des Coopératives d'habitation Suisse explique dans un article paru dans La vie économique que «*les montants annuels de l'aide à la personne sont plus de vingt fois supérieurs à ceux de l'aide à la pierre. La disparité est telle qu'il serait faux de réduire encore cette dernière. Au contraire, si les pouvoirs publics investissaient davantage dans la construction d'habitats à prix ou loyers modérés, ils économiseraient considérablement sur les allocations de logement*». Alors que l'aide à la personne a tendance à augmenter en fonction de l'élévation du prix du marché, l'aide à la pierre atténue la hausse des prix. La différence s'explique par le fait que les maîtres d'ouvrage renoncent à la re-

49. Disponible sur: <http://svit-romandie-info.ch/wpcontent/uploads/2015/12/Favoriser-lacc%C3%A8s-au-logement-publication-3.pdf> (consulté le 07.01.2016)

cherche de profits et louent leurs logements aux coûts effectifs (loyers à prix coûtant) (Lea Gerber, 2015). C'est d'ailleurs ce qui permet à un logement construit selon des conditions avantageuses de rester bon marché durablement.

Dans la mesure où « *les logements fournis par des maîtres d'ouvrage d'utilité publique – coopératives d'habitation ou fondations, par exemple – sont en moyenne 20% moins chers que les autres.* » (Lea Gerber, 2015), le développement d'habitat public profite à l'Etat. Cependant, le manque de réaction de la Confédération et des cantons face à cette problématique, a poussé l'Association Suisse des Locataires (ASLOCA) à lancer, en fin d'année 2015, l'initiative populaire fédérale « *D'avantage de logements abordables* » visant notamment une augmentation continue du nombre d'habitations d'utilité publique.

Pour le cas du profil sujet de cette étude, l'amélioration du système de l'aide au logement soulagerait la saturation des logements à loyers modérés et permettrait plus de rotations ce qui libèrerait de nouvelles offres.

VERS UN RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE (QUANTITATIVE ET QUALITATIVE) DES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES D'URGENCE

Pour ce qui est des infrastructures de logements de transition et d'urgence, un responsable d'Unité Logement nous informe que la pression de la demande vient généralement de la part des nouveaux arrivants étrangers: « *Les difficultés aux services sociaux sont là où il y a une demande de la part des migrants, il y a une pression sur le service social notamment sur le logement à l'hôtel. Cela est renforcé par le contexte d'exigence du marché immobilier qui nécessite un permis et un revenu minimaux.* » Il y a trop de demande par rapport à l'offre ce qui engendre des saturations et une diminution de l'accès. En tant que ville-centre, Lausanne a de nombreux défis à relever en ce qui concerne les questions d'accueil d'urgence et de précarité en général.

Plusieurs interprétations expliqueraient le refus d'user des infrastructures collectives par les jeunes migrants espagnols. Déjà évoqué dans les recherches de Da Cunha et Schmid et dans le Rapport du SSL *L'hébergement d'urgence à Lausanne*, il existe, d'une part, un déficit de places dans la configuration actuelle des structures existantes (offre de logements transitoires d'insertions et offre de places dans les structures d'urgence) et d'autre part, il existe un manque dans la diversification de l'offre. Le deuxième cas, qui d'après nos observations semble le plus évocateur d'un refus d'usage de la part du profil sujet, met en évidence un creux dans l'offre. En effet, les deux prestations d'hébergement en place proposées par le SSL (les hébergements d'urgence ou les locations de logements de transition) ne répondent pas aux besoins des jeunes migrants espagnols. Dans le premier cas, l'usage est découragé par une offre ciblée essentiellement sur les personnes très vulnérables et par des conditions jugées trop précaires. Dans le deuxième cas, l'accès privilégié aux lausannois et le déficit de place n'offrent aucune solution. Le manque « d'entre deux » contraint les jeunes migrants espagnols à opter pour des solutions qui ne soient pas proposées par le service social. On l'a analysé précédemment, leurs trajectoires résidentielles s'opèrent plutôt dans les types d'hébergement d'urgence liée aux privés (système D, auberges, camping

etc) ou à la cohabitation.

Pour ces raisons, une des recommandations à appliquer pour une meilleure intégration du profil sujet dans les infrastructures collectives serait d'assurer la diversité et la complémentarité des structures en créant des offres de logements d'urgence plus orientées sur les besoins des « jeunes travailleurs ». Selon une option proposée par le rapport du SSL à ce propos, il s'agirait concrètement de proposer l'ouverture d'un Hôtel social/très bon marché pour travailleurs permettant d'offrir un lit aux personnes ayant un contrat de travail (avec papiers ou avec visa en cours de préparation) et aux étudiants, et aptes à payer environ 10 à 20.- par nuit pour une chambre (un prix plus bas que la somme demandée par les Guesthouse de Lausanne par exemple) (SSL, 2012, p.22). Une solution qui pourrait être combinée avec une autre option, créant des places pour d'autres populations vulnérables.

La création de lieux complémentaires plus en adéquation avec les différents besoins est une solution permettant une meilleure gestion des usages de chaque public cible et notamment avec cet exemple, ceux du profil sujet étudié. Néanmoins, au-delà des mesures ciblées, il conviendrait également d'avoir une réflexion plus élargie sur tous les profils des demandeurs d'hébergements d'urgence et également à plus grandes échelles (Canton et Suisse) pour pouvoir donner des réponses plus cohérentes.

UN MODÈLE DE LOGEMENT « DÉMODÉ »

Face aux défis de la crise du logement, de la densification, de la nouvelle LAT, de l'accroissement de la population dans les villes et de l'évolution des structures familiales, les responsables politiques, les communes, les professionnels de l'aménagement du territoire et les promoteurs sont amenés à repenser le système du logement actuel et notamment les formes d'habitats appropriés à ces changements.

Traditionnellement en Suisse, la conception d'un quartier se réalisait avec, en amont, des planifications faites par des ingénieurs et des urbanistes qui déterminaient le type d'habitants qui y résiderait. De plus en plus, cette tendance s'inverse et évolue. Aujourd'hui l'urbanisme social a pour objectif de traduire le mode de vie des gens dans la conception. À partir de l'observation des habitudes, des besoins, des aspirations et des moyens, les experts de la planification territoriale s'en inspirent pour planifier les quartiers et la ville. « Penser à la demande pour construire l'offre », les pays comme le Danemark ou les Pays-Bas sont déjà très avancés sur cette manière de faire. En Suisse, ce sont des politiques sociales relativement nouvelles. Jusqu'à présent, la conception des logements et également la politique d'aide au logement ont été axées sur le modèle de la famille. Or, un anthropologue spécialisé dans les questions de logement nous confie lors d'un entretien que *« le modèle est largement dépassé pour les personnes qui ont moins de 30 ans (...) d'un point de vue sociologique, ça n'est plus le modèle qui fait foi et pourtant c'est celui-là qu'on applique »*. En effet,

les études faites sur les modes de vie en Suisse nous indiquent que les structures familiales évoluent. Selon l'étude *Portrait des familles vaudoises* de Statistique Vaud,⁵⁰ l'évolution commune des régions vaudoises c'est la forte croissance des familles monoparentales et des personnes seules avec des revenus faibles, des modèles qui nécessitent moins d'espace que le modèle familial traditionnel.

Au vu du profil cible de cette recherche dont nous avons défini le portrait et identifié les besoins, le modèle de logement le plus adapté serait celui de l'habitat partagé. Un modèle qui tend à maximaliser la surface disponible en mutualisant les espaces communs (laverie, garage, jardin, salon) et également les coûts, proposant des loyers abordables et dont les critères d'accessibilité ne sont pas basés exclusivement sur le revenu de la personne et selon son permis d'établissement. De par ces spécificités, c'est un modèle plus adapté aux individus mobiles et dont la durée d'établissement est imprévisible.

Bien que la colocation soit déjà une pratique très présente dans la ville étudiante de Lausanne, toujours selon l'anthropologue « *C'est quelque chose qu'on devrait faciliter, encourager. On devrait penser à des logements plus orientés communautaires. C'est un mode de vie qui fonctionne quand on n'est pas en charge d'une famille par exemple. [...] Dans l'architecture, dans la construction, ça pose des questions, il y a des nouveaux modèles – couples sans enfant, jeunes adultes, familles monoparentales, personnes âgées vivant seules – qui vont plutôt s'orienter sur des modèles de cohabitation, de colocation [...] Il faudrait que culturellement, les promoteurs soient conscients que ce nouveau mode de vie est très présent* ». Cette prise de conscience est déjà relativement présente en Suisse et cela se fait de plus en plus. À Lausanne le nouveau quartier des Plaines Du Loup est pensé comme tel, plus orienté sur les valeurs de mixité et de communautarisme.

Dans le journal *Le Temps* du 2 décembre 2015, un article intitulé « *L'habitat du futur sera partagé* » (Gaitzch, 2015) prend l'exemple de l'immense coopérative *Mehr als wohnen* de Zürich qui compte 380 appartements et 1'200 habitants répartis dans 13 immeubles. L'un des objectifs visés repose sur la volonté de recomposer l'équilibre entre intérêt individuel et intérêt collectif en réduisant notamment les surfaces privées au profit des espaces partagés. Le modèle de cohabitation a été particulièrement intégré dans le projet en proposant des appartements modulables pouvant s'agrandir selon les besoins et avec la possibilité de louer des chambres pour de courtes durées.

La notion de mutualisation est importante dans le cas de déficit d'espace et ces efforts devraient également être considérés en ce qui concerne les espaces de rencontre. En effet, les associations et autres groupes de citoyens organisés peinent à trouver des locaux pour se retrouver à Lausanne. À l'instar des centres espagnols de l'époque, les nouveaux groupes espagnols comme le collectif de *Marea Granate Suisse Romande* nécessiterait de disposer d'un espace d'accueil pour ces futurs projets :

« *Nous avons monté le collectif à Lausanne depuis 4 mois environ et on organise nos assemblées dans des cafés. Il serait très utile pour nous de disposer d'un*

50. Disponible sur : http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/8235/1/F/Portraitsdes-familles.pdf

local, même partagé avec une autre association, pour pouvoir recevoir d'autres migrants espagnols et les aider dans leurs différentes démarches d'intégration. On est déjà au courant que cela relève du défi du combattant de trouver un endroit adéquat à Lausanne.»

Dans la mesure où ces espaces permettent un ancrage spatial et un repère identitaire, ils rendraient les activités du collectif visibles et faciliteraient leur travail auprès des migrants. Lausanne dispose déjà de plusieurs endroits dédiés à la location de groupes associatifs. À l'exemple de la Maison des Associations à Genève, la solution peut résider, par exemple, dans la mise à disposition par les autorités de la ville de nouveaux locaux permettant le regroupement, le stockage de matériel etc. de manière cogérée avec d'autres groupes.

C'est dans cette optique de partage et de mutualisation des espaces que la ville de Lausanne pourrait trouver des réponses pour répondre aux besoins des personnes avec des demandes de logements à loyers modérés, pour des durées limitées, en zone urbaine et accessibles rapidement.

DES INITIATIVES CITOYENNES AU NIVEAU MICRO SOCIAL PROPOSANT DES SOLUTIONS D'URGENCE EN ESPAGNE ET À LAUSANNE

Dans la position des personnes qui subissent les conséquences de la crise et des politiques urbaines mal orchestrées, le ras-le-bol se fait sentir. De ces situations apparaissent de nouveaux mouvements sociaux revendiquant les droits à la ville. Souvent porteurs de nouvelles pratiques, les mouvements sociaux urbains peuvent s'organiser sous forme de coopératives, collectifs, comités de quartiers ou de rassemblements de locataires portant des projets qui consistent à améliorer certaines des conditions sociales pour le bien commun.

En manque d'actions politiques concrètes vis-à-vis du mal-logement en Espagne comme en Suisse, des citoyens s'organisent et créent ensemble des actions autonomes. Les initiatives telles que la *Plataforma de Afectados por la Hipoteca* (PAH) à Madrid et celle de l'*Association de Logement pour les Jeunes en Formation* (ALJF) de Lausanne sont deux exemples qui luttent pour le même droit, celui de l'accessibilité au logement dans deux contextes pourtant très différents. D'un côté comme de l'autre, les associations remettent des biens immobiliers à disposition des personnes dans le besoin en développant, pour la première, des actions de récupérations d'appartements abandonnés et, pour la seconde, des réaménagements d'immeubles ou d'espaces destinés à la destruction. En vue d'un déficit de logements accessibles, les deux initiatives participent, d'un point de vue local, au relogement concret de personnes en difficulté dans des territoires spécifiques et de ce fait montrent une réponse possible et non marchande face à la crise du logement.

EN ESPAGNE : FACE AUX PROBLÈMES D'EXPULSIONS ET DE LOGEMENTS VIDES LES CITOYENS AGISSENT POUR RÉCUPÉRER LEUR HABITAT

Il suffit d'exposer les chiffres pour comprendre les profonds déséquilibres de la crise du logement en Espagne: 3,5 millions de logements vacants et 600'000 expulsions de propriétaires en difficultés de paiement en Espagne de 2007 à 2011.⁵¹ La problématique de la production et la gestion du logement sont des questions centrales pour les politiques espagnoles. Un architecte urbaniste de Madrid nous confirme que rien ne s'est amélioré depuis la crise et que la situation est même en train de s'aggraver puisque dans certaines régions le gouvernement vend les terrains de logements publics aux privés. La gestion du modèle reste très stagnante, sans issue ; bien que plus rien ne se construise, les loyers augmentent, les banques restent propriétaires des appartements vides pour conserver l'image de la richesse. Alors que la demande de loyers bas ou modérés explose, l'offre en place ne permet pas de répondre à la demande. Le modèle est en fin de vie et inéluctablement des réponses citoyennes se mettent en place. Les initiatives citoyennes qui reprennent en main le droit aux logements en Espagne sont nombreuses. Avec des lignes d'actions différentes et dispersés sur le territoire espagnol, les groupes de pression pointent l'écart entre leurs besoins et les sphères de la décision politique amenées à agir sur ces besoins (Alvero et Muchada, 2012, p.104).

Parmi les actions qui ont le plus d'impacts, la *Plataforma de Afectados por la Hipoteca* créée en 2009 à Barcelone juste après les premières expulsions vient en aide aux foyers affectés par le surendettement et l'expropriation. Face au désengagement de l'Etat dans le domaine du logement à Madrid et contre les expulsions forcées, la PAH a, pour objectifs de donner une visibilité aux personnes affectées en leur servant de porte parole. La plateforme ne conçoit pas d'aide individuelle mais une participation plus collective du problème. L'idée est de rassembler les personnes affectées pour que les gens ne se sentent plus coupables. Plus concrètement, des professionnels du secteur juridique viennent en aide au personnes en proie à l'exclusion en leur offrant un appui juridique et en faisant pression sur les juges. Lorsqu'il n'est plus possible de se défendre contre les expulsions, la Plateforme réinvestit les bâtiments vides pour reloger les personnes expulsées (Colau, 2012, p.120).

Bien que le collectif adopte des mesures et des actions radicales, il reçoit pourtant l'appui de certaines mairies et professionnels du secteur judiciaire. Le mouvement prend une ampleur considérable dans les grandes villes espagnoles et gagne en légitimité. En 7 ans de lutte, le collectif est parvenu à bloquer 1'663 expulsions et à reloger 2'500 personnes. Ada Colau, une des fondatrices et porte-parole du collectif, est d'ailleurs devenue maire de Barcelone lors des élections municipales de juin 2015.

51. En 2013, on la PHA évalue à 184 le nombre d'expulsions par jour.

À LAUSANNE : UN PROJET D'HABITAT MINIMAL ORIGINAL COMME DISPOSITIF D'URGENCE POUR LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE LOGEMENT

À Lausanne, L'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF) s'occupe de loger des jeunes dans des logements au loyer abordable. Par le biais de contrats de confiance avec la Ville de Lausanne ou avec des propriétaires privés, les membres aménagent des immeubles et des maisons non-occupés, souvent en attente de travaux ou de démolition, pour permettre à plusieurs personnes d'y résider. «L'ALJF défend un droit fondamental, le droit au logement, et permet aux jeunes de poursuivre leur formation dans de bonnes conditions grâce à des chambres bon marché. Fonctionnant sur le principe du contrat de prêt à usage, l'ALJF a su gagner la confiance des propriétaires en faisant preuve d'une organisation efficace et intelligente.»⁵² L'accès au logement correspond à l'acquisition d'une chambre individuelle dans une cohabitation où les lieux en commun sont partagés.

Un des projets du collectif retient particulièrement notre attention : *Les Garages*. Un projet pionnier en Suisse qui s'intègre dans une démarche qui veut répondre à la problématique de la pénurie de logements et des espaces vides et inoccupés avec des solutions architecturales : «Face à la situation critique du logement dans l'arc lémanique, l'ALJF cherche des solutions alternatives afin de développer des propositions adaptées aux besoins des personnes en formation à revenu modeste. Alors que sa liste d'attente déborde, l'association constate que de nombreux espaces commerciaux restent désespérément vides et que des propositions architecturales innovantes pourraient les rendre habitables à moindre coût.»⁵³ Actuellement, à Renens dans un ancien garage automobiles inoccupé depuis plusieurs années et voué à être détruit, vivent 6 personnes depuis plusieurs mois pour environ 200CHF par mois. L'espace est aménagé avec 6 modules en bois amovibles et démontables qui correspondent à 6 espaces de vie privés et font office de chambre d'environ 7m².

Des sanitaires, une douche et une cuisine en commun ont été construits. Malgré des installations «faites maison», les infrastructures sont fonctionnelles. Ces aménagements sont communs aux habitants/occupants. À en croire les habitants, ce mode de logement nous amène à constater que des espaces inutilisés et non prévus pour l'habitat peuvent offrir un espace de vie transitoire adapté. Dans un poste sur la page Facebook consacrée au projet, un des membres du projet souligne l'appropriation aisée de l'espace par ses occupants : «Nous sommes heureux de constater que les personnes qui occupent «Les Garages» se réapproprient les modules (modifications, aménagements, adaptations, etc). Mais c'est surtout l'espace resté disponible qui évolue car il n'est nullement figé dans nos propositions (pour une architecture d'usage non dogmatique et émergente). Ainsi, des modules se déplacent et se modifient en visant la privacité mais parallèlement des places de séjour sont dégagées suggérant une vie commune orientée vers le partage en toute cordialité.»

52. Association pour le logement des jeunes en formation [Page internet], Disponible sous : <http://aljf.ch/fr/>

53. Définition de leur projet sur la page Facebook « Les Garages », Disponible sous : <https://www.facebook.com/lesgarages/?fref=ts>



Figure 8 : Le garage d'un ancien concessionnaire d'auto transformé en appartement.



Figure 9 : Des structures en bois démontables construites de façon à offrir un espace de vie privée minimal

Dans la mesure où la liste d'attente de l'ALJF dépasse les 200 étudiants désirant être logés, on constate que les conditions basiques et parfois précaires de certaines habitations ne dissuadent pas la demande. Cela est caractéristique du profil de l'étudiant qui n'a pas grande ambition en matière de logement et dont les critères restent basiques.

À l'avenir, les meneurs du projet comptent poursuivre leur action « *Notre projet consiste à aménager de nombreux espaces administratifs vides avec ces modules. Ces derniers pourraient nous être confiés par la ville de Lausanne* » déclare un des architectes du projet, au micro d'un journaliste de la RTS.⁵⁴ Un des responsables des affaires socio-culturelles de l'UNIL, avoue ne pas être « *au courant d'un tel projet* », mais qu'il est « *utile d'avoir à disposition des solutions d'urgence* » et que cela doit être encouragé. Comme nous le confirme un fondateur, ce type d'initiative est généralement bien reçu mais peine à trouver de l'aide financière pour se répandre et s'améliorer : « *Nos activités sont remerciées mais nous ne sommes pas soutenues plus que ça, il n'y pas de moyens. C'est très symptomatique du « démerde toi » (...)* »

À l'image de la Mairie de Paris qui émet la volonté d'acquérir les 100'000 « chambres de bonnes » de la capitale dans le but de les aménager et d'en faire des surfaces habitables de types studios ou deux pièces pour des demandes venant principalement des étudiants ou des jeunes actifs en difficulté sur le marché du logement parisien,⁵⁵ on pourrait concevoir que les autorités lausannoises soient en mesure d'offrir des solutions concrètes pour encourager ce type de projets.

54. Emission du 19:30 (2015, 4 avril).

55. Paris compterait 100.000 chambres de bonne inoccupées (2015, 23 novembre).LeFigaro.fr [Page Web] http://immobilier.lefigaro.fr/article/paris-compterait-100-000-chambres-de-bonne-inocupees_bc7d19a4-91a8-11e5-9e69-3bdd6484fd6d/ (consultée 30.11.2015)

5 – CONCLUSION

De par son titre « *Jeunes migrants espagnols : de la crise immobilière en Espagne aux difficultés de logement à Lausanne* », cette recherche passe en revue une problématique qui part d'un phénomène d'une ampleur internationale pour se focaliser ensuite sur des constats et des réflexions plus locales. Un travail en deux temps qui a d'abord permis de comprendre les facteurs économiques et sociaux qui ont incités les jeunes migrants espagnols à s'exiler pour ensuite analyser, dans le cas spécifique de l'agglomération lausannoise, leurs trajectoires résidentielles qui représentent une première étape à leur intégration.

En Espagne, la production et la gestion néolibérale du logement sont les causes centrales des crises économiques et sociales qui perdurent depuis 2008 et qui affectent particulièrement la jeune génération. Les dérèglements dans le marché du travail (hausse du chômage, croissance des emplois précarisés), le déséquilibre du marché du logement (hausse des prix du loyers, crise de l'accès au logement, expulsions de propriétaires, chantiers à l'abandon) et le désengagement de l'Etat dans les secteurs publics de la santé, de l'éducation et de la culture (coupes budgétaires, inégalités dans l'accès aux services) sont autant de faits qui fragilisent les situations individuelles des citoyens et poussent certains d'entre eux à migrer.

« No nos vamos, nos echan » est le slogan scandé par les jeunes exilés qui accusent le gouvernement de Rajoy et tous les autres coupables (responsables politiques, banquiers, promoteurs immobiliers etc.) d'avoir provoqué la crise et, de ce fait, les avoir forcés à partir. Alors que cette jeune génération conteste un « exil forcé » pour parler de la migration actuelle de milliers d'espagnols, le PP au gouvernement voit dans ce phénomène une situation normale qui découle des effets de la hausse de la « mobilité extérieure » des jeunes. L'obscurantisme aggravé des dirigeants face à la situation a provoqué les mouvements de rue des « indignés » dans tout le pays. L'esprit de révolte a fait son chemin depuis et récemment, lors des élections régionales et législatives en fin d'année 2015, s'est à nouveau fait entendre par les résultats des votations qui évoquent la fin du bipartisme et annoncent un renouveau politique avec notamment la montée de Podemos, un parti issu du même mouvement. Ce tournant politique en dit long sur le mécontentement des espagnols vis-à-vis de la gestion du pays et celui-ci donne, à la plupart des jeunes interrogés, un espoir de retourner au pays.

Le désir de retourner au pays est un souhait partagé par toutes les personnes qui ont répondu à cette étude. Un vœu compréhensible lorsque l'on constate qu'à peu près un jeune exilé sur deux se trouve sans travail ou dans une situation de précarité en terme d'emploi dans les pays d'accueil. Aux mauvaises conditions de travail s'ajoutent les difficultés de la langue et des difficultés d'accès au logement. C'est sur ce dernier point que s'est portée notre étude dans l'agglomération lausannoise en relevant la problématique de l'accès au logement dans un contexte de pénurie et d'un marché toujours plus exigeant écartant les personnes vulnérables dont fait partie le groupe sujet de cette étude.

Nous avons rencontré une dizaine de jeunes migrants en situation de mal-logement et au travers d'autres témoignages via les réseaux sociaux nous avons pu établir des tendances concernant leurs trajectoires résidentielles et leurs stratégies d'établissement. Il ressort des entretiens et des observations deux principaux constats qui révèlent des problématiques émergentes :

- Le premier constat consiste à dire qu'il existe des cas de mal-logement dans lesquels se retrouvent certains jeunes migrants espagnols : hébergement au camping ou à l'auberge de jeunesse, occupation d'un canapé ou d'une chambre chez une connaissance, avoir recours à sa voiture ou son lieu de travail pour passer la nuit ou se retrouver dans des appartements surpeuplés. Voilà autant de situations d'urgence normalement prévues pour quelques jours avant de trouver un logement plus convenable mais qui, dans certains cas, se transforment en hébergements de plusieurs semaines voire de plusieurs mois.

Cette affirmation nous a amené à confirmer que le groupe sujet étudié, qui n'était pas pris en compte dans les études existantes sur l'exclusion urbaine et les logements d'urgence à Lausanne (de Da Cunha et Schmid notamment), apparaît comme un nouveau profil de personnes fragilisées sur le marché. Alors que la vulnérabilité résidentielle tend à renvoyer à des populations fortement précarisées (personnes souffrant d'addiction, à faibles revenus etc.) ou à un logement insalubre, dans le cas étudié, il semblerait que le contexte immobilier local soit la cause principale de cette précarisation.

En marge du marché, les jeunes espagnols trouvent des solutions dans la cohabitation. C'est le second constat interpellant de cette étude.

- Possible sous différentes formes (colocation, chambre chez un tiers, résidence d'étudiant), la cohabitation devient la norme pour la majorité des nouveaux arrivants. Moyennant un budget de loyer meilleur marché, la colocation nécessite également moins de critères préalables (moins de rigueur quant à la validation du permis d'établissement, du statut professionnel ou des ressources financières de l'individu). Ce modèle représente des avantages économiques et en terme d'accessibilité non négligeables mais faut-il encore accepter de partager un logement et renoncer au confort personnel. Dans certains cas, la cohabitation présente des conditions d'insalubrité (problème de propreté dans les pièces communes, négligence de l'entretien général de l'appartement, limitation des droits) et d'inconfort (mauvaises expériences de vie à plusieurs, modes de vie divergents, manque d'espace etc.).

La stratégie qui consiste à opter pour un modèle de logement partagé résulte d'une solution individuelle qui répond à la nécessité immédiate d'être logé dans un marché immobilier tendu. Loin d'être perçue comme alarmante, la cohabitation semble être le meilleur arrangement que les migrants espagnols aient adopté pour lutter contre la crise.

Bien que ces observations se soient focalisées sur un groupe-sujet précis, elles permettent de dévoiler des problématiques touchant également d'autres groupes de jeunes adultes. En effet, l'immersion dans le mode de vie des personnes de 20 à 30 ans nous confirme que les difficultés relevées sont partagées auprès de migrants originaires d'autres pays (France, Italie) et auprès d'autochtones. Si la plupart des jeunes Suisses sont avantagés sur le mar-

ché du logement (proches garants d'un bail, nationalité suisse, connaissance du contexte), il arrive que les possibilités pour certains soient tellement fines que la situation oblige une forme d'hébergement précaire comme le souligne ce témoignage d'un étudiant suisse de la Manufacture: «*Pendant un mois j'ai dormi ici et là, des fois dans ma voiture et des fois à l'école. C'est fatigant et ça pèse sur le moral. Maintenant, j'ai juste besoin de me poser dans un endroit plus stable.*»

Peu soupçonné par la population locale et sous-estimé par les politiques publiques, ce phénomène relativement nouveau et passablement invisible en dit long sur les conséquences insoupçonnées de la pénurie du logement à Lausanne.

Lausanne est loin d'être un mauvais exemple en terme d'aide et d'accès au logement et l'on reconnaît que les autorités locales sont sensibles aux problématiques de logement qui touchent les personnes les plus fragilisées. L'amélioration des dispositifs d'urgence, des résidences étudiantes ainsi que le développement d'aide ponctuelle comme le récent appel d'offre pour « Favoriser l'accès au logement » illustrent un réel engagement du Canton et de la Ville. En collaborant avec les associations comme l'ALJF et en orientant les prochains nouveaux quartiers vers de l'habitat durable et partagé, la Ville de Lausanne montre son intérêt d'aller vers une amélioration de l'accès au logement.

En revanche, ces problématiques soulèvent tout de même des questions quant aux fondements mêmes des politiques d'aide sociale mais également dans la conception de créer du logement aujourd'hui. Les pouvoirs publics en charge du logement ne devraient-ils pas revoir leur système d'aide au logement et réorienter leurs dépenses dans l'aide à la pierre plutôt qu'à la personne dans le but d'encourager la création de logements d'utilité publique ? Ne devrait-ont pas repenser la production du logement en fonction des besoins et des modes de vie et se tourner alors vers des modèles d'habitat plus partagés et mutualisés ?

La position de chercheur amène à considérer comme essentielle une plus grande prise en considération des pouvoirs publics des problématiques émergentes de vulnérabilité résidentielle en Suisse, comme en Espagne, dont les jeunes adultes sont aujourd'hui victimes.

6 – BIBLIOGRAPHIE

Alvero, P., Muchada, A. (2012) *La participation active des citoyens espagnols à la ville. Le cas de Séville.* Dans *Aitec* (éd.). *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle* (7) (pp. 101-106). Paris : Ritimo. Repéré à : http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Arab, C. (2008) *La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales*, n°1, (pp. 20-25). Poitiers : Laboratoire Migrinter

Barou, J. (2006) *L'immigration en Europe à l'heure du néolibéralisme : des vagues migratoires aux circulations migratoire*, *Écarts d'identité* (109)(pp.49-53)

Baruel Bencherqui, D. et al. (août, 2013) *Satisfaction de la vie professionnelle, réseaux sociaux et employabilité chez les jeunes salariés de 18/30 ans* dans *Management & Avenir* (66) (pp. 103-122) DOI 10.3917/mav.066.0103

Colau, A., (2012) *Les habitant-e-s s'organisent face à la crise des crédits hypothécaires en Espagne* dans *Aitec* (éd.) *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle* (7) (pp. 120-121) Paris : Ritimo. Repéré à : http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Couet, L., (2008) *Devenir propriétaire de son logement en France. Une fausse bonne idée ?* dans *Aitec* (éd.) *Europe: pas sans toit ! Le logement en question. La Passerelle* (10) (pp.22-25) Paris : Ritimo. Repéré à : http://www.ritimo.org/IMG/pdf/europe_pas_sans_toit.pdf

Da Cunha, A. et Schmid, O. (2007)., *Exclusion urbaine et logement: de l'urgence au système «D»: vers une approche préventive: rapport.* Lausanne: Institut de géographie Université de Lausanne

Da Cunha, A. et Schmid, O. (2007) *Sans domicile fixe: figures, trajectoires et politiques: rapport de recherche.* Lausanne: Observatoire de la ville et du développement durable/Institut de géographie Université de Lausanne

État de Vaud, département de l'économie (mais, 2010) *Produire des logements: soutiens cantonaux aux actions communales en faveur de l'habitat.* Lausanne

Fayman, S., Keresztely, K. (2012) *Dans l'économie-monde dominée par la spéculation financière, le droit au logement n'existe pas* dans *Aitec* (éd.) *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle* (7)(pp. 25-28) Paris : Ritimo. Repéré à : http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Fijalkow, Y. (2013) *Crises et mal-logement: réflexions sur la notion de « vulnérabilité résidentielle* dans *Politiques sociales et familiales* (114) *Logement: enjeux d'actualité.* (pp. 31-38). DOI : 10.3406/caf.2013.2950

Gaitzch, S. (2015, 2 décembre) *L'habitat du futur sera partagé,* *Le Temps* (p.16). Lausanne, Suisse.

Gerber, L. (2015, 24 novembre) L'habitat d'utilité publique profite à l'État, *La vie économique*. Repéré à :
http://dievolkswirtschaft.ch/fr/2015/11/gerber-12-2015-franz/?preview_id=39021

Gintrac, C. (Éd.) (2014) *Villes contestées: pour une géographie critique de l'urbain*. Paris : Les Prairies ordinaires.

González-Ferrer A. (2013) *La nueva emigración española. Lo que sabemos y lo que no*. Dans *ZoomPolítico* (18). Repéré à :
<http://www.falternativas.org/laboratorio/libros-e-informes/zoom-politico/la-nueva-emigracion-espanola-lo-que-sabemos-y-lo-que-no>

Harvey D. (2005) *Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press.

Juventud sin futuro (JSF) (2013, 7 avril) «*No nos vamos nos echan*». Repéré sous :
http://issuu.com/andoba/docs/no_nos_vamos__nos_echan/1?e=0/1923261

Juventud sin futuro (JSF) (2015), *Documento no nos vamos nos echan*. Repéré sous :
<http://issuu.com/juventudsinfuturo/docs/documentononosvamosnosechan>

Kaufmann, J.-C. (2007) *L'entretien compréhensif* (2e éd.) Paris : A. Colin

Massiah, G. (2012), *Les politiques urbaines dans la crise de la mondialisation*. Dans *Aitec* (éd.) *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle* (7)(pp. 11-19) Paris : Ritimo. Repéré à : http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Penadés, A., Ignacio, U (2011), *Las televisiones y el sesgo político en la opinión pública*. Dans *ZoomPolítico* (6). Repéré à : <http://www.falternativas.org/laboratory/libros-e-informes/zoom-politico/las-televisiones-y-el-sesgo-politico-en-la-opinion-publica.p3>

Pattaroni, L., Kaufmann, V., Rabinovich, A., & Collectif. (2009) *Habitat en devenir: Enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*. Lausanne : PPUR

Piguet, É. (2013) *Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle*, Dans *Revue Européenne des Migrations Internationales* (3)(pp. 141-161)

Piguet, É. (2013) *L'immigration en Suisse: soixante ans d'entrouverture* (3e édition entièrement mise à jour). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Prieto, C. (2013) *Crises, chômage et cohésion sociale du Nord au Sud de l'Europe*. Dans Margaret Maruani, *Travail et genre dans le monde*, La Découverte «Hors collection Sciences Humaines» (pp. 225-236)

Querrien A. (2012) *Le logement aidé, l'accèsion à la propriété.* Dans *Aitec* (éd.) *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle* (7)(pp. 29-33) Paris: Ritimo. Repéré à: http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Service Social Lausanne (SSL) (Août 2012) *L'Hébergement d'Urgence à Lausanne, Etat des lieux et recommandations*, Rapport. Lausanne.

Sen, A. (2015, mars) *Les conséquences économiques de l'austérité.* Dans *L'Économie politique* (67)(pp. 102-112) DOI 10.3917/leco.067.0102

Spinnewijn, F., Uhry M (2008, août) *Logement: les nouvelles fissures européennes.* Dans *Aitec* (éd.) *Europe : pas sans toit! Le logement en question. La Passerelle* (10)(pp.8 -11)

Timbeau, X. (2014, mars) *Qu'est-ce qu'une politique de gauche au XXIe siècle ?* Dans *L'Économie politique* (63)(pp. 66-76) DOI 10.3917/leco.063.0066

Ubrich T. (2008) *Urbanisme et spéculation La politique du logement dans la Communauté Autonome de Madrid,* Dans *Aitec* (éd.) *Europe : pas sans toit ! Le logement en question. La Passerelle* (10)(pp.50 -54)

Uhry M. (2012) *L'impact de l'Union Européenne sur le logement,* Dans *Aitec* (éd.). *Le logement en Europe, Délogeons la crise. Passerelle*, (7)(pp. 20-23) Paris: Ritimo. Repéré à: http://www.ritimo.org/IMG/pdf/passerelle7_bd.pdf

Unger K. (2008) *Du démantèlement des politiques nationales du logement à la crise du néo-libéralisme,* Dans *Aitec* (éd.) *Europe : pas sans toit ! Le logement en question. La Passerelle* (10)(pp.10 -15)

Vorms C, (2009, 12 mai) *Surproduction immobilière et crise du logement en Espagne,* Dans *La Vie des idées.* ISSN: 2105-3030. Repéré à: <http://www.laviedesidees.fr/Surproduction-immobiliere-et-crise.html>

Wanner, P. (éd.) (2012) *La démographie des étrangers en Suisse.* Cohésion sociale et pluralisme culturel. Zürich: Seismo

Wanner P. (2013) *Les migrations internationales : leurs impacts sur la croissance démographique en Suisse romande.* Dans *Forum Migration et intégration : focus sur la Suisse Romande*, Neuchâtel.